

**BUREAU VERITAS EXPLOITATION**  
Région Rhône Alpes Auvergne  
16, Chemin du Jubin  
BP 26  
69571 DARDILLY CEDEX - FRANCE

**A l'attention de M. Alain BUECHER**  
Directeur Général Adjoint - SECOSAR S.A.S -  
Groupe Saarstahl  
2, boulevard de Strasbourg - Parc Gustave Eiffel  
77600 BUSSY SAINT GEORGES - FRANCE  
Tél : 01.64.76.88.98 / 06.08.66.00.25  
Mail : a.buecher@secosar.fr

## Rapport de contrôle des opérations de dépollution sur le site SECOSAR Etirage de Vénissieux (69)

MISSION CONT SELON NORME NF X31-620-2



Lieu d'intervention :  
Site SECOSAR ETIRAGE  
7 Rue Eugène Hénaff  
69200 Vénissieux

Numéro d'affaire : 7115754  
Référence du rapport : CB797180/7115754-V1  
Rédigé le : 16 janvier 2019



**Certification LNE Sites et Sols  
Pollués n°32509**

Liste des sites certifiés disponible  
sur [www.LNE.fr](http://www.LNE.fr)

**Bureau Veritas Exploitation**

Siège social  
8, cours du Triangle  
92800 PUTEAUX

SAS au capital de 36 315 050 euros – RCS 790 184 675  
Code NAF : 7120B : Analyses, essais et inspections techniques  
Représentant légal : Bertrand MARTIN

Pour en savoir plus [www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)

	Emetteur du Rapport			
	Bureau Veritas Exploitation Service Maitrise des Risques HSE			
<b>Adresse</b>	Région Rhône Alpes Auvergne 16, Chemin du Jubin BP 26 69571 DARDILLY CEDEX - FRANCE			
<b>Téléphone</b>	04 72 29 32 50			
<b>Votre contact</b>	Fabio PASTORE			
<b>Téléphone</b>	06.84.26.83.70 / 04.72.29.32.87			
<b>Mail</b>	fabio.pastore@fr.bureauveritas.com			
<b>Version</b>	V0	V1		
<b>Date</b>	10 décembre 2018	16 janvier 2019		
<b>Rédacteur</b>	Fabio PASTORE / Mathieu LAVALARD	Fabio PASTORE		
<b>Chef de Projet</b>	Fabio PASTORE	Fabio PASTORE		
<b>Superviseur</b>	Xavier GAGNOUX	Damien MOLINA		

**Note de version (principales modifications effectuées) :**

V0 : version initiale

V1 : ajout du paragraphe 15

# TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS : LIMITATIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>RESUME NON TECHNIQUE.....</b>	<b>7</b>
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>8</b>
1.1 CADRE ET PERIMETRE DE L'ETUDE .....	8
1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	8
1.3 CONTENU DU RAPPORT .....	9
<b>2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>10</b>
2.1 TEXTES ET OUTILS DE REFERENCE .....	10
2.2 PRINCIPE DE GESTION DES SITES ET SOLS POLLUES .....	11
2.3 SOURCES D'INFORMATION.....	12
<b>3 LOCALISATION DU SITE.....</b>	<b>13</b>
<b>4 RAPPEL DES ANOMALIES CONSTATEES .....</b>	<b>16</b>
<b>5 SOURCES DE POLLUTION ET SCENARIOS D'EXPOSITION.....</b>	<b>29</b>
<b>6 MESURES DE GESTION COMPAREES ET RETENUES.....</b>	<b>34</b>
<b>7 DESCRIPTION DES TRAVAUX REALISES .....</b>	<b>35</b>
7.1 TRAVAUX EN ZONE INTERIEURE.....	35
7.2 TRAVAUX EN ZONE EXTERIEURE .....	41
7.3 RECEPTION DES TRAVAUX.....	45
<b>8 EVACUATION DES TERRES ET MATERIAUX D'APPORT.....</b>	<b>46</b>
8.1 CHOIX DES FILIERES DE TRAITEMENT.....	46
8.2 BILAN DES TERRES EVACUEES ET REUTILISEES SUR SITE .....	46
8.3 MATERIAUX D'APPORT.....	48
<b>9 TENEUR RESIDUELLES EN FIN DE TRAVAUX .....</b>	<b>49</b>
<b>10 SUIVI ET CONTROLES DE CHANTIER PAR BUREAU VERITAS LORS DES TRAVAUX .....</b>	<b>52</b>
<b>11 SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES PENDANT LES TRAVAUX .....</b>	<b>52</b>
<b>12 SYNTHESE DE LA MISSION CONT.....</b>	<b>53</b>
<b>13 ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS DE FIN DE TRAVAUX (ARR) .....</b>	<b>66</b>
<b>14 SCHEMA CONCEPTUEL ACTUALISE .....</b>	<b>68</b>
<b>15 SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE.....</b>	<b>72</b>

<b>16 SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET SUPPRESSION DES PIEZOMETRES.....</b>	<b>72</b>
<b>17 CONCLUSIONS .....</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE 1 : ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS (ARR) .....</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 2: ARRETE PREFECTORAL DU 07 AOUT 2018 ENCADRANT LES TRAVAUX DE DEPOLLUTION DU SITE ANCIENNEMENT EXPLOITE PAR LA SOCIETE SECOSAR ETIRAGE 7, RUE EUGENE HENAFF A VENISSIEUX .....</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 3 : COMPTES RENDUS DE CHANTIER DE BUREAU VERITAS.....</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 4 : RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX - OGD.....</b>	<b>77</b>

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Schéma de principe de gestion des Sites et Sols Pollués.....	11
Figure 2 : Localisation du terrain sur carte IGN (Source : Géoportail).....	13
Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne (Source : Géoportail) .....	14
Figure 4 : Localisation du terrain sur plan Cadastral (Source : cadastre.gouv.fr) .....	15
Figure 5 : Cartographie des sources de pollution identifiées lors de la phase 2 en octobre 2017, ensemble du site .....	17
Figure 6 : Cartographie des sources de pollution identifiées lors de la phase 3 en décembre 2017, secteur du convoyeur à copeaux.....	19
Figure 7 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre 0 et -1,5 m / TN .....	20
Figure 8 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -1,5 et -3 m / TN .....	21
Figure 9 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -3 et -4,5 m / TN .....	22
Figure 10 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -4,5 et -6 m / TN .....	23
Figure 11 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -6 et -7 m / TN .....	24
Figure 12 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -7 et -8 m / TN .....	25
Figure 13 : Schéma de localisation des lots de terres excavées (Source : OGD) .....	36
Figure 14 : Schématisation de la méthodologie d’excavation en zone intérieure (Source : Rapport OGD).....	37
Figure 15 : Schématisation de la méthodologie d’excavation en zone intérieure – suite (Source : Rapport OGD) .....	38
Figure 15 : Prélèvements de fonds et fronts de fouille en zone intérieure .....	39
Figure 16 : Photographies des travaux en zone intérieure.....	40
Figure 17 : Schéma de localisation des lots de terres excavées (Source : OGD) .....	42
Figure 18 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille avant extension.....	43
Figure 20 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille suite à extension de la fouille.....	43
Figure 21 : Photographies des travaux en zone extérieure .....	44
Figure 22 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille pour réception.....	49
Figure 23 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille avant extension.....	50
Tableau 1 : Récapitulatif des volumes et tonnages de terres contaminées par HCT – estimation au stade du plan de gestion .....	26
Tableau 2 : Tonnage / volume total de terres évacuées, par filières .....	46
Tableau 3 : Synthèse des matériaux hors site (Source : Rapport OGD) .....	47
Tableau 4 : Suivi analytique des matériaux excavés (Source : Rapport OGD) .....	48
Tableau 5 : Suivi analytique des prélèvements de fonds et fronts de fouilles (Source : Rapport OGD).....	50
Tableau 6 : Teneurs en HCT dans les matériaux réutilisés sur site .....	51

# ABREVIATIONS

ARR : Analyse des Risques Résiduels

BSD : Bordereau de Suivi des Déchets

BTEX : Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène

CAP : Certificat d'Acceptation Préalable

COHV : Composés organiques halogénés volatils

COT : Carbone organique total

HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques

HCT : Hydrocarbures Totaux

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

MS : Masse Sèche

NGF : Nivellement Général de la France

PCB : Polychloroniphényles

TN : Terrain naturel

# **Rapport de contrôle des opérations de dépollution sur le site SECOSAR Etirage de Vénissieux (69)**

## **Avant-propos : Limitations**

*Le présent rapport a été préparé pour et à la demande de SECOSAR ETIRAGE (le « Client ») dans le cadre des commandes passées à Bureau Veritas par le Client les 04/01/2018 et 16/10/2018 sous les références n° 18-01-004 et 18-10-001 en réponse à notre offre référencée CB797180/FR171214-0005 -V 00 – 18/12/2017.*

*Il est indissociable du contrat liant Bureau Veritas et le Client. Il est essentiel d'en considérer les termes pour la lecture de ce document qui en constitue le livrable principal. L'engagement n'est pris par Bureau Veritas que vis-à-vis du Client et aucun engagement ou garantie, de quelque nature que ce soit, n'est concédée à une tierce partie en ce qui concerne les opinions, conclusions ou recommandations exprimées dans ce rapport.*

*L'étude a été réalisée en s'appuyant sur la connaissance que Bureau Veritas avait, à la date de rédaction du présent document, de l'Etat de l'Art, de la législation environnementale et de la méthodologie applicables en matière de gestion de sites et sols pollués. Toute modification apportée aux textes de référence est susceptible d'affecter l'exactitude des opinions, conclusions ou recommandations contenues dans le présent rapport. Bureau Veritas ne pourra être tenu, après la remise du présent rapport, d'informer le Client de tels changements ou de leurs éventuelles répercussions.*

*Excepté en cas de contradiction ou incompatibilité avec les informations déjà en sa possession ou en cas d'incohérence, Bureau Veritas a utilisé les informations qui lui ont été fournies en supposant leur exactitude, sans vérification indépendante, sans que ceci puisse lui être reproché car la responsabilité des données reste à ceux qui les ont fournis.*

*Le contenu du présent rapport reflète l'opinion professionnelle du personnel de Bureau Veritas spécialiste de l'environnement mais ne constitue en aucun cas des conseils ou avis d'ordre juridique qui doivent être adressés par des juristes de profession.*

*Le résumé et les conclusions de l'étude représentent des données synthétiques. Leur considération ne peut se faire sans avoir au préalable pris connaissance et étudié le rapport dans son ensemble et le détail. Ils n'ont de sens que dans le contexte du rapport entier.*

## Résumé non technique

<b>N° d'affaire :</b>	<b>CB797180/7115754-V1</b>
Type de mission et codification (NF X 31-620)	Rapport de contrôle des opérations de dépollution sur le site SECOSAR Etirage de Vénissieux (69) Mission CONT selon la norme NF X31-620-2
Nom du client	SECOSAR ETIRAGE
Localisation du site	Usine de Vénissieux – 7, rue Eugène Hénaff à Vénissieux (69200) Parcelle cadastrale : n°67, section CP
Surface	18 107 m <sup>2</sup> dont environ 7 000 m <sup>2</sup> de bâtiments
Diagnosics SSP antérieurs pris en compte	Rapports réalisés par Bureau Veritas : - Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018 : Rapport d'étude historique et documentaire, de vulnérabilité des milieux et d'investigations (initiales + complémentaires) des sols du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) ; - Rapport CB797180-7115754-V1 du 20 avril 2018 : Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) ; - Rapport CB797180/7115754-1-V0 du 22/10/2018 : Rapport de surveillance de la qualité des eaux souterraines dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR de Vénissieux.
Usage sur site au moment de l'étude	Usine de production de barres d'acier destinées à la sous-traitance automobile (activités de décolletage). L'activité a cessé en 2017.
Statut ICPE du site	Cessation d'activité du site ICPE – soumis à Enregistrement – depuis juillet 2017. Il n'y a plus d'activité sur site.
Activités historiques potentiellement polluantes sur site	Cf. Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018
Activités potentiellement polluantes au voisinage du site	Cf. Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018
Vulnérabilité du site	Cf. Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018
Synthèse	<p>Les travaux de dépollution ont été menés sur les mois de juillet à octobre 2018 par la société OGD du Groupe ORTEC et Bureau Veritas a réalisé une mission CONT de contrôle des travaux de dépollution. Les seuils de réhabilitation cadré par l'arrêté préfectoral du 07 août 2018 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 500 mg/kg MS en hydrocarbures totaux (C10-C40),</li> <li>- 125 mg/kg MS en hydrocarbures totaux pour la fraction semi-volatile C12-C16.</li> </ul> <p>A l'exception d'un résiduel ponctuel en bord de fouille (BF2 Fondation) au niveau d'une fondation, considéré comme non représentatif des teneurs résiduelles suite à la dépollution, les seuils de réhabilitation ont été atteints suite à ces travaux.</p> <p>Rappelons que ce résiduel ponctuel ne peut être retiré car il est présent au niveau d'une fondation du bâtiment.</p> <p>L'évaluation sanitaire menée fait ressortir un risque acceptable associé aux teneurs résiduelles dans les sols, pour un usage industriel et pour des employés adultes.</p> <p>Les points contrôlés lors de la mission CONT sont conformes aux préconisations de Bureau Veritas et à l'état de l'art.</p>

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 CADRE ET PERIMETRE DE L'ETUDE

Dans le cadre de la cessation d'activité sur le site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69), Bureau Veritas a réalisé des investigations sur les sols et les eaux souterraines entre octobre et décembre 2017 et a mis en évidence une pollution par des hydrocarbures au droit de la zone de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux.

*Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018 : Rapport d'étude historique et documentaire, de vulnérabilité des milieux et d'investigations (initiales + complémentaires) des sols du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69).*

A l'issue de ce diagnostic, Bureau Veritas a réalisé un plan de gestion pour le traitement des terres polluées dans les zones précitées.

*Rapport CB797180-7115754-V1 du 20 avril 2018 : Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69).*

La société SECOSAR ETIRAGE a ainsi mandaté une entreprise spécialisée dans la dépollution des sols afin de réaliser la dépollution des sols contaminés par des hydrocarbures par excavation et traitement hors site.

Les travaux de dépollution ont été menés sur les mois de juillet à octobre 2018 par la société OGD du Groupe ORTEC.

Rappelons que le site conserve un usage industriel.

Le présent rapport constitue le rapport de contrôle final des travaux de dépollution réalisés sur le site SECOSAR ETIRAGE.

## 1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude tels que définis en collaboration avec le client et précisé dans la proposition sont :

- ✓ le suivi et la réception des opérations de dépollution des terres au niveau de la zone de l'ancienne fosse à huiles, convoyeur à copeaux et bennes à copeaux qui présente une contamination par des hydrocarbures.

A ce titre, une prestation de type CONT selon la norme NF X 31-620-2 a été réalisée.

## 1.3 CONTENU DU RAPPORT

Ce rapport comprend :

- La présente introduction ;
- Une présentation de l'approche et de la méthodologie retenue ;
- La localisation du site et son environnement ;
- La description des travaux réalisés ;
- L'analyse des risques résiduels en fonction des teneurs en hydrocarbures laissées en places ;
- L'interprétation des résultats ;
- Nos conclusions et recommandations.

## 2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET METHODOLOGIE

Les prestations objet du présent rapport ont été réalisées conformément à l'approche française en vigueur.

### 2.1 TEXTES ET OUTILS DE REFERENCE

Les textes et outils de référence utilisés dans le cadre de cette étude sont :

1. La politique nationale en matière de gestion de sites (potentiellement) pollués définie par le Ministère en charge de l'environnement telle que présentée dans
  - la **note ministérielle du 19 avril 2017** relative aux sites et sols pollués – Mise à jour des textes méthodologiques de gestion des Sites et Sols Pollués du 8 février 2007.
  - Les « **Outils de gestion** » regroupant les guides méthodologiques permettant de mettre en œuvre les différentes démarches de gestion possibles sur un site pollué. (outil du Ministère et outil d'appui développé par des tiers).
2. La norme NF X 31-620 et documents associés définissant notamment les prestations de services relatives aux sites et sols pollués.
3. Les textes spécifiques au site et notamment l'Arrêté préfectoral du 07 août 2018 encadrant les travaux de dépollution du site anciennement exploité par la société SECOSAR ETIRAGE au 7, rue Eugène Hénaff à VENISSIEUX.

## 2.2 PRINCIPE DE GESTION DES SITES ET SOLS POLLUES

L'approche française en matière de gestion des sites et sols pollués est détaillée dans les textes de référence cités ci-dessus. Néanmoins, le processus s'appuie sur une approche par étape qui peut être résumé par le schéma présenté ci-après :

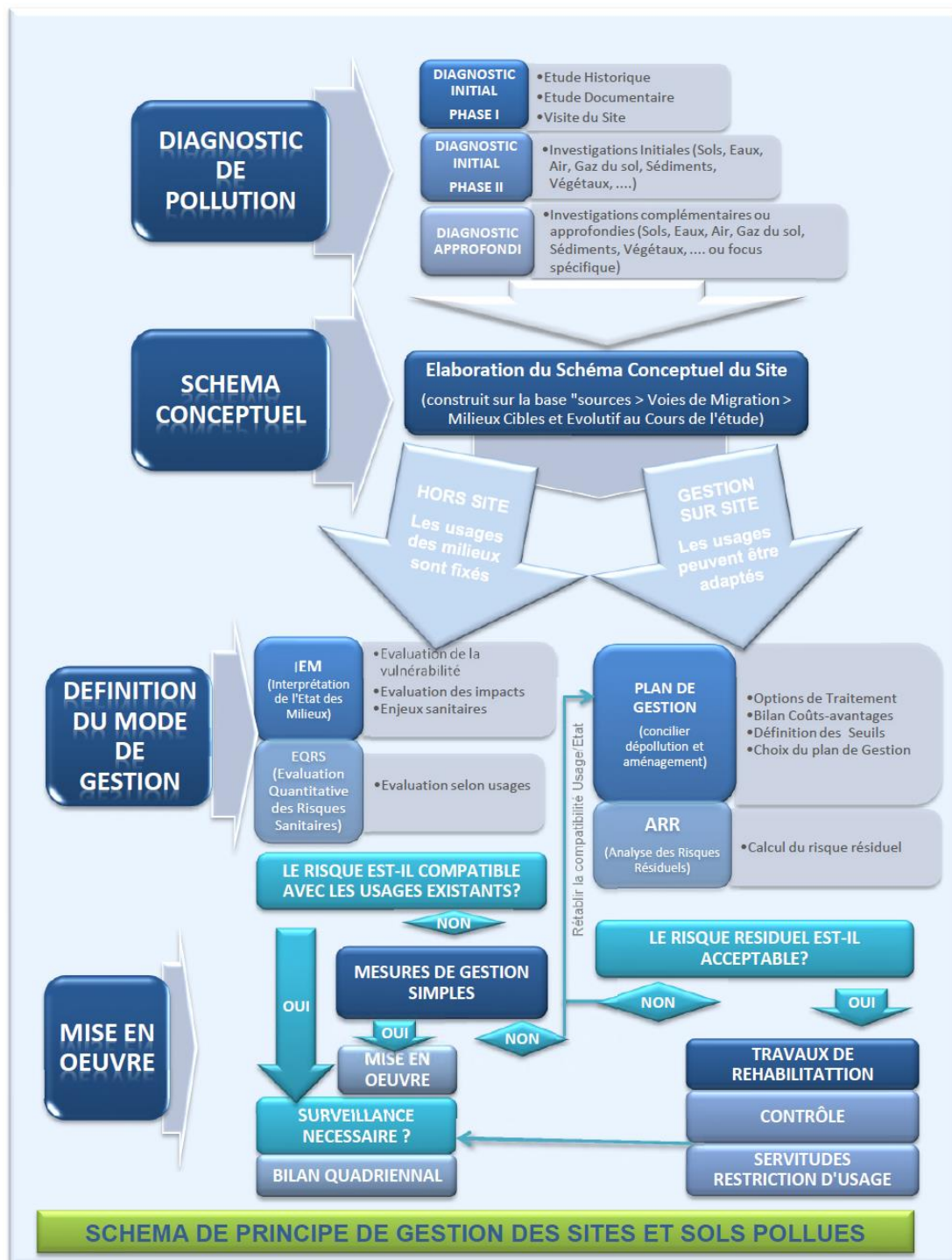


Figure 1 : Schéma de principe de gestion des Sites et Sols Pollués

## 2.3 SOURCES D'INFORMATION

Les informations obtenues et utilisées dans le cadre de cette étude proviennent des sources suivantes :

- **Etudes réalisées par Bureau Veritas :**
  - Rapport CB180/7005753 + 7101778 du 08 janvier 2018 : Rapport d'étude historique et documentaire, de vulnérabilité des milieux et d'investigations (initiales + complémentaires) des sols du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) ;
  - Rapport CB797180-7115754-V1 du 20 avril 2018 : Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) ;
  - Rapport CB797180/7115754-1-V0 du 22/10/2018 : Rapport de surveillance de la qualité des eaux souterraines dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR de Vénissieux.
  
- **Rapport de fin de travaux de la société OGD, Groupe ORTEC :**
  - Terrassement et évacuation des terres polluées aux hydrocarbures VENISSIEUX (69)  
- Rapport d'exécution 9DL3043-VA du 29/10/2017.

### 3 LOCALISATION DU SITE

Le terrain concerné par les travaux est le site SECOSAR ETIRAGE sis 7 rue Eugène Hénaff à Vénissieux (69200).

Les coordonnées LAMBERT II ETENDU sont les suivantes (prises approximativement au centre du site) :

- X = 799 562 m ;
- Y = 2 079 655 m ;
- Z = 195 m NGF.

Le site correspond à la parcelle cadastrale CP n°67 de la commune de Vénissieux, d'une surface de 18 107 m<sup>2</sup>. Seule la zone de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux est concernée par les travaux.

La localisation du site faisant l'objet de la présente étude figure sur la carte topographique, la photographie aérienne et les plans ci-après.

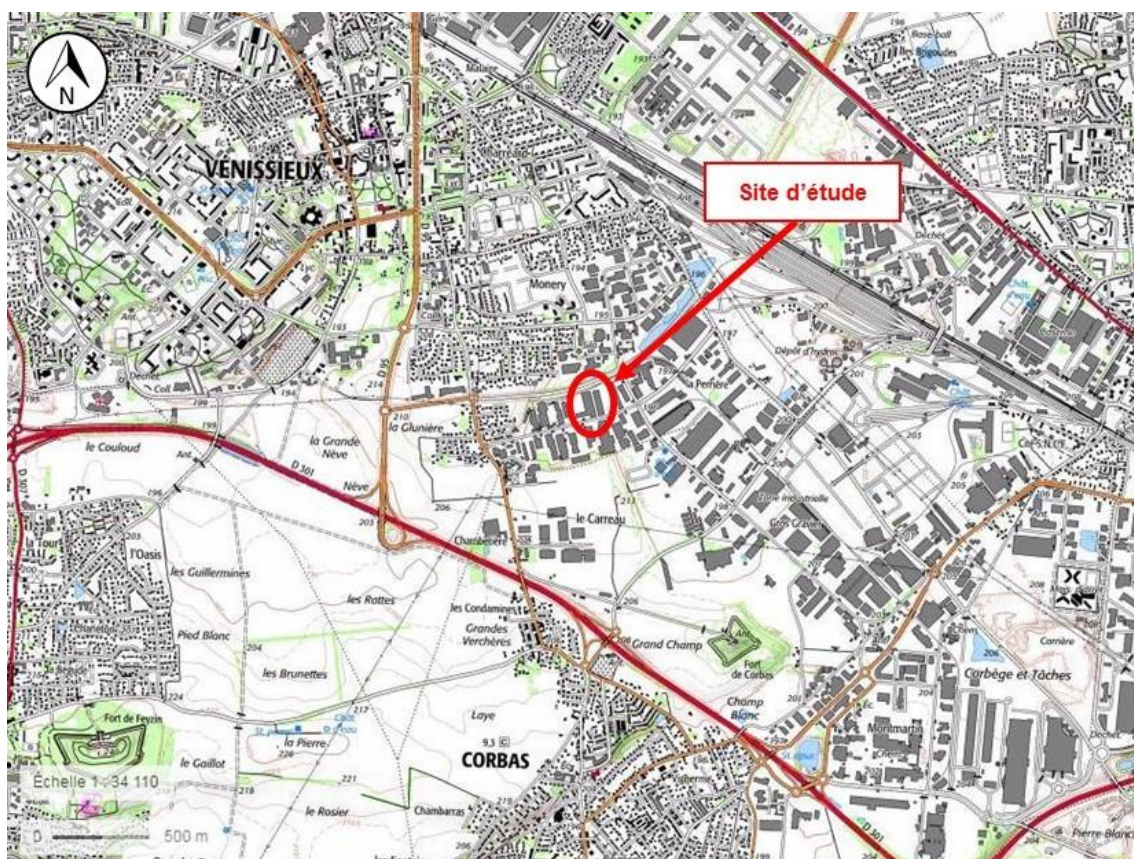


Figure 2 : Localisation du terrain sur carte IGN (Source : Géoportail)

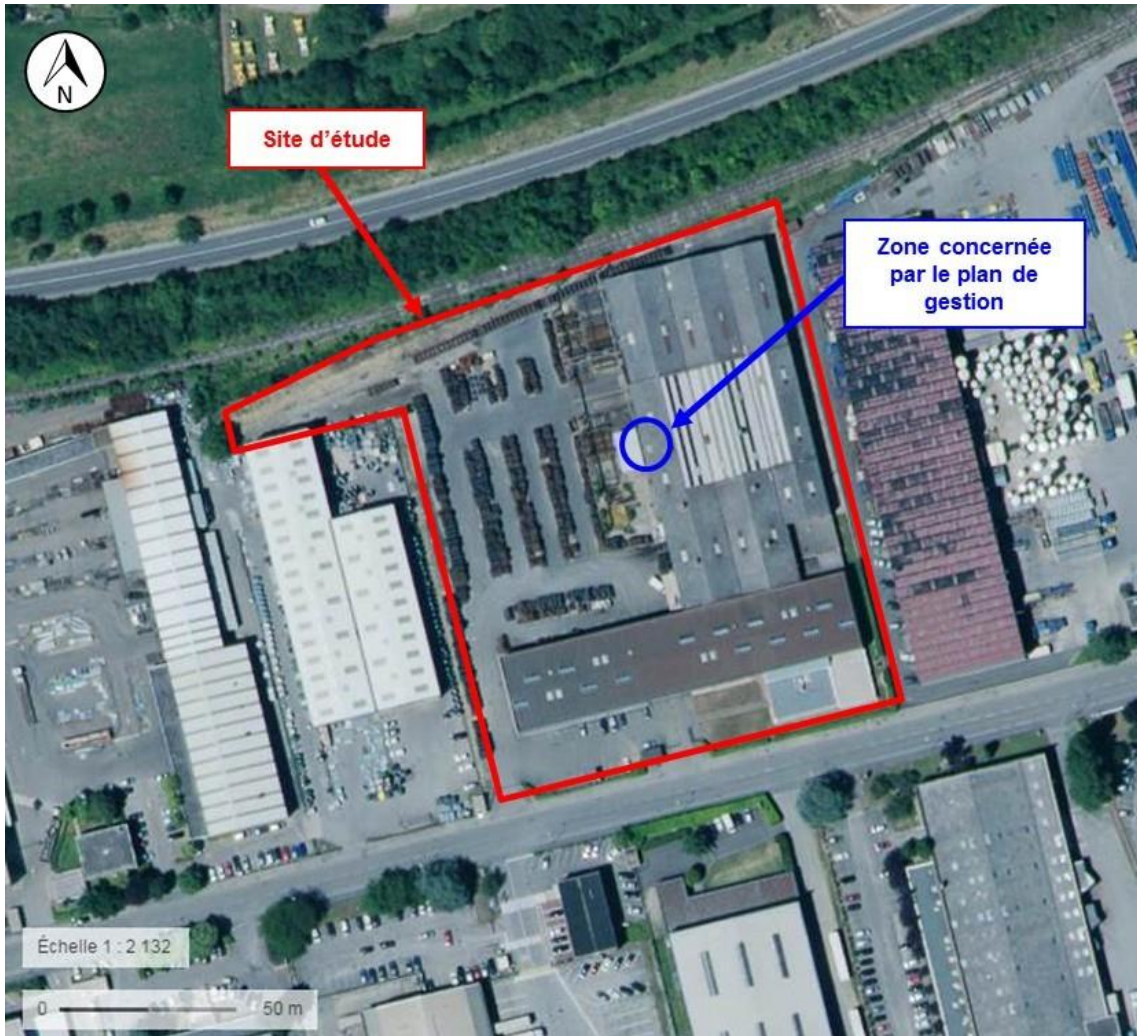


Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne (Source : Géoportail)

Département : RHONE  Commune : VENISSIEUX	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Lyon Extérieur PTGC 165 Rue Garibaldi 69401 69401 LYON CEDEX 03 tél. 04 78 63 33 00 - fax 04 78 63 30 20 ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
Section : CP Feuille : 000 CP 01  Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1250  Date d'édition : 22/02/2017 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2016 Ministère de l'Économie et des Finances		Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr

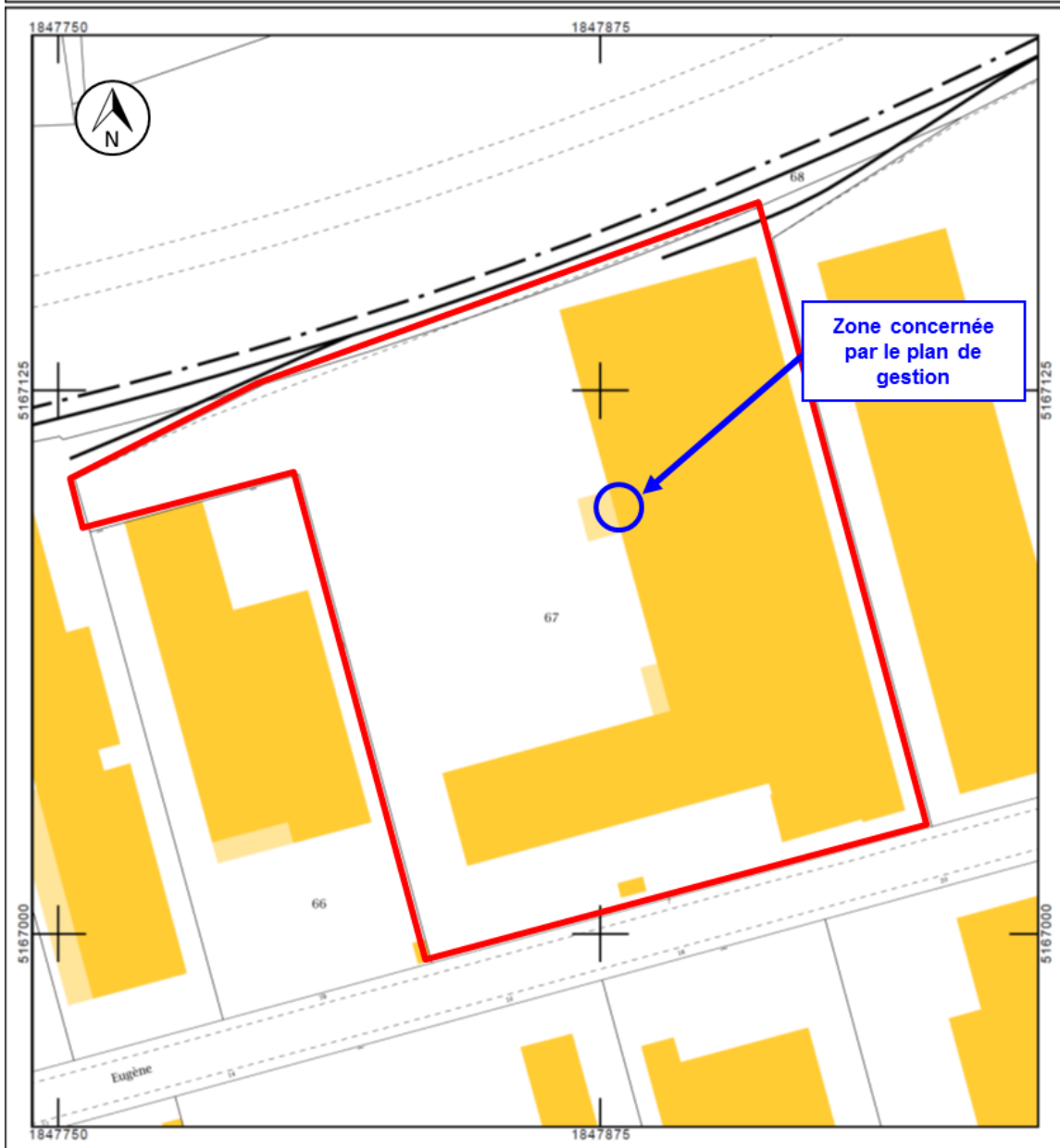


Figure 4 : Localisation du terrain sur plan Cadastral (Source : cadastre.gouv.fr)

## 4 RAPPEL DES ANOMALIES CONSTATEES

Le site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux a fait l'objet d'études de phase 1, phase 2 et phase 3 par Bureau Veritas (cf. références en paragraphe 2.3).

Les phases 1 et 2 ont été réalisées pour l'ensemble du site. La phase 3 a quant à elle été réalisée uniquement au niveau de la zone de la fosse à huiles, convoyeur à copeaux et bennes à copeaux pour les investigations sur les sols.

Des investigations sur les eaux souterraines ont été réalisées lors de la phase 3, dans 3 ouvrages placés en amont et aval hydraulique en limites de site.

Dans un premier temps, l'étude de phase 2 d'investigations sur les sols réalisée sur l'ensemble du site a mis en évidence des contaminations significatives par des hydrocarbures totaux au droit des sondages et zones suivantes :

- T3 - zone des 2 bennes à copeaux,
- T8 - fosse avec huiles à proximité du convoyeur à copeaux,
- T15 - ligne d'écroutage,
- T17 - ancienne ligne d'étirage,
- T22 - fosse avec huiles à proximité du convoyeur à copeaux.

Les teneurs en HCT mesurées dans ces zones varient de 150 à 18 000 mg/kg. Des teneurs élevées sont présentes jusqu'à 6 m de profondeur.

Sur ces sondages, des teneurs significatives en hydrocarbures semi-volatils C12-C16 ont aussi été mises en évidence (jusqu'à 820 mg/kg en T8).

Par contre, aucune teneur en hydrocarbures C5-C10 n'a été détectée au-delà de la limite de détection du laboratoire (10 mg/kgMS).

D'autres zones sont concernées, avec des teneurs moins élevées en HCT C10-C40, mais restant toutefois significatives. Ces zones concernent les sondages suivants : T7 (Parc métaux extérieur), T11 (aérotherme et distribution de carburant), T19 (ligne d'étirage), T20 (ligne d'étirage).

Rappelons que lors de cette étude, aucune autre pollution n'a été mise en évidence en métaux, BTEX, HAP, COHV, PCB et sur éluats, métaux, COT, fluorures, chlorures, sulfate, fraction soluble, indice phénol.

Le plan en page suivante synthétise les teneurs en HCT mises en évidences dans les sols lors de la phase 2 menée en octobre 2017 sur l'ensemble du site.

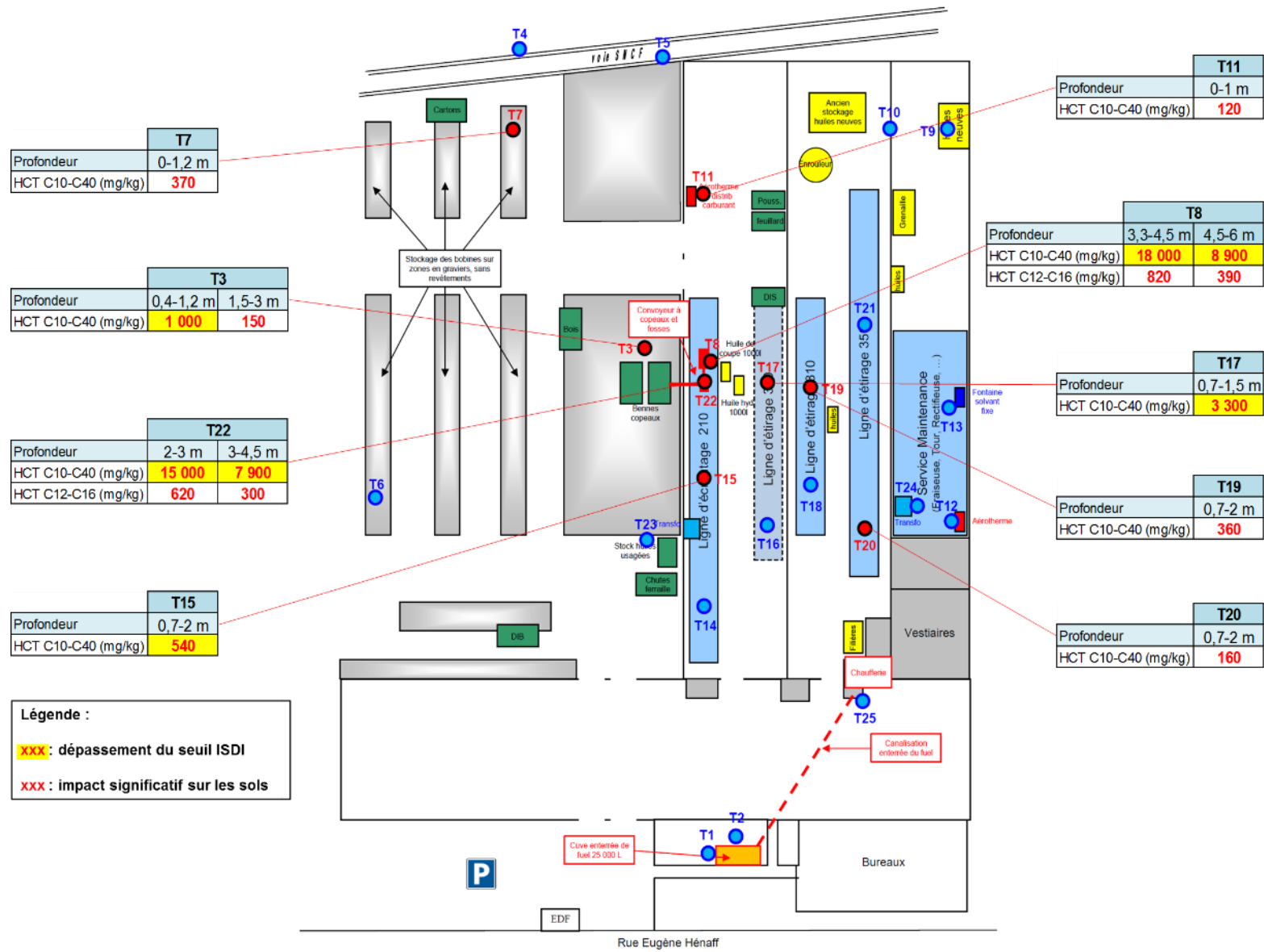


Figure 5 : Cartographie des sources de pollution identifiées lors de la phase 2 en octobre 2017, ensemble du site

---

Dans un second temps, une étude de phase 3 a été réalisée en décembre 2017 :

- Sur le milieu « sol », au voisinage de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux (zone des sondages T3, T8, T7, T22), où une source de pollution par des HCT a été mise en évidence lors de la phase 2.
- Sur le milieu « eaux souterraines » avec la mise en place d'un réseau de 3 piézomètres, situés en bordures du site SECOSAR ETIRAGE – 1 piézomètre en amont hydraulique et 2 piézomètres en aval hydraulique, dont 1 situé à l'aval de la zone source de pollution par des HCT.

Dans le milieu « sol », 9 sondages complémentaires T26 à T33 ont été réalisés, jusqu'à 8 m de profondeur (à l'exception de certains sondages pour cause de refus sur dalle). La contamination par des HCT a été confirmée avec des teneurs allant jusqu'à 9 800 mg/kg. Des teneurs élevées ont été mises en évidence jusqu'à 8 m de profondeur, suggérant que la contamination puisse être présente plus en profondeur.

La contamination par des HCT s'étend latéralement autour de la fosse à huile et du convoyeur à copeaux. Ils sont retrouvés à des teneurs élevées à 10 m environ à l'ouest de la fosse, au niveau des anciennes bennes à copeaux. Cette contamination peut s'étendre au-delà.

Des teneurs élevées en HCT sont retrouvées à 8 m de profondeur (jusqu'à 2 400 mg/kg), laissant supposer que des hydrocarbures pourraient être présents plus en profondeur.

Rappelons que lors de la campagne de prélèvement des eaux souterraines réalisée le 21/12/2017, la nappe se trouvait à environ -9,5 m/TN au droit de la zone contaminée par des HCT. Au droit de cette zone, la nappe d'eaux souterraines a donc pu être impactée par des HCT. Notons toutefois que les HCT n'ont pas été détectés dans le piézomètre Pz3, situé à une distance de 80 m à l'aval hydraulique de la zone contaminée, en bordure du site. Il est possible qu'une contamination des eaux souterraines existe au droit de la zone de la fosse à huiles et du convoyeur à copeaux, mais compte tenu de la nature des composés (hydrocarbures lourds peu mobiles) celle-ci est peu susceptible de migrer, comme cela est confirmé d'après les résultats d'analyses sur le Pz3.

Les plans ci-après synthétisent les teneurs en HCT mises en évidence dans les sols lors de la phase 3 menée en décembre 2017.

Les schémas d'estimation par pas de profondeur prennent en compte les terres présentant des teneurs supérieures au seuil d'acceptation en ISDI pour les HCT (500 mg/kg).

Ce seuil ne constitue pas un seuil de réhabilitation, celui-ci a été défini a posteriori en fonction des performances des techniques de dépollution envisagées.

Sur les schémas par pas de profondeur, nous indiquons :

- En rouge, les zones où la pollution par hydrocarbures est confirmée par les résultats des investigations,
- En gris, les zones des pas de profondeur qui n'ont pas fait l'objet d'analyses mais dans lesquelles il est possible qu'une pollution par hydrocarbures soit retrouvée (estimation).
- En tracé noir plein, la zone qui devra être excavée afin de pouvoir atteindre les zones polluées en profondeur.

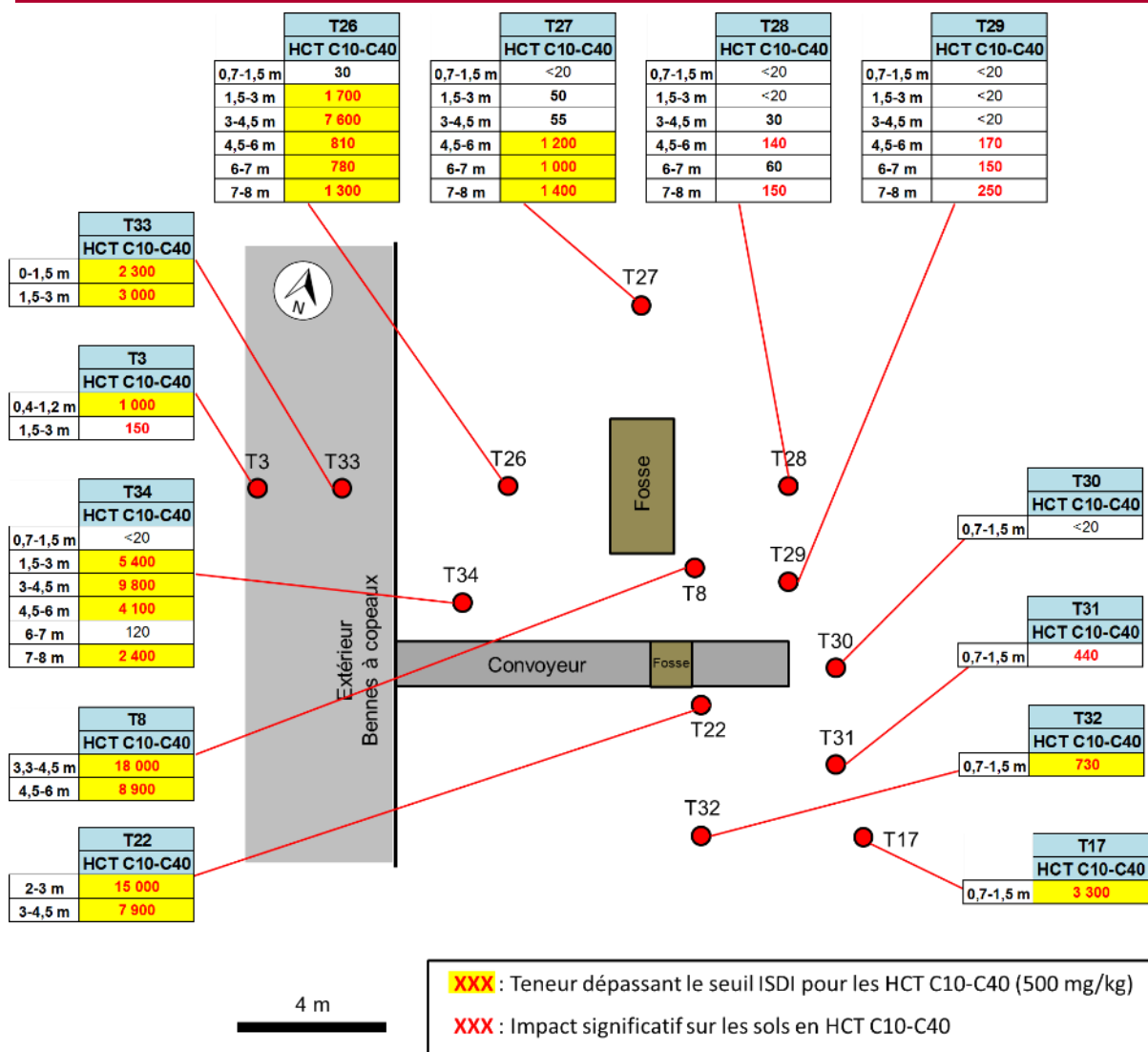


Figure 6 : Cartographie des sources de pollution identifiées lors de la phase 3 en décembre 2017, secteur du convoyeur à copeaux

Pas de profondeur : de 0 à -1,5 m / TN

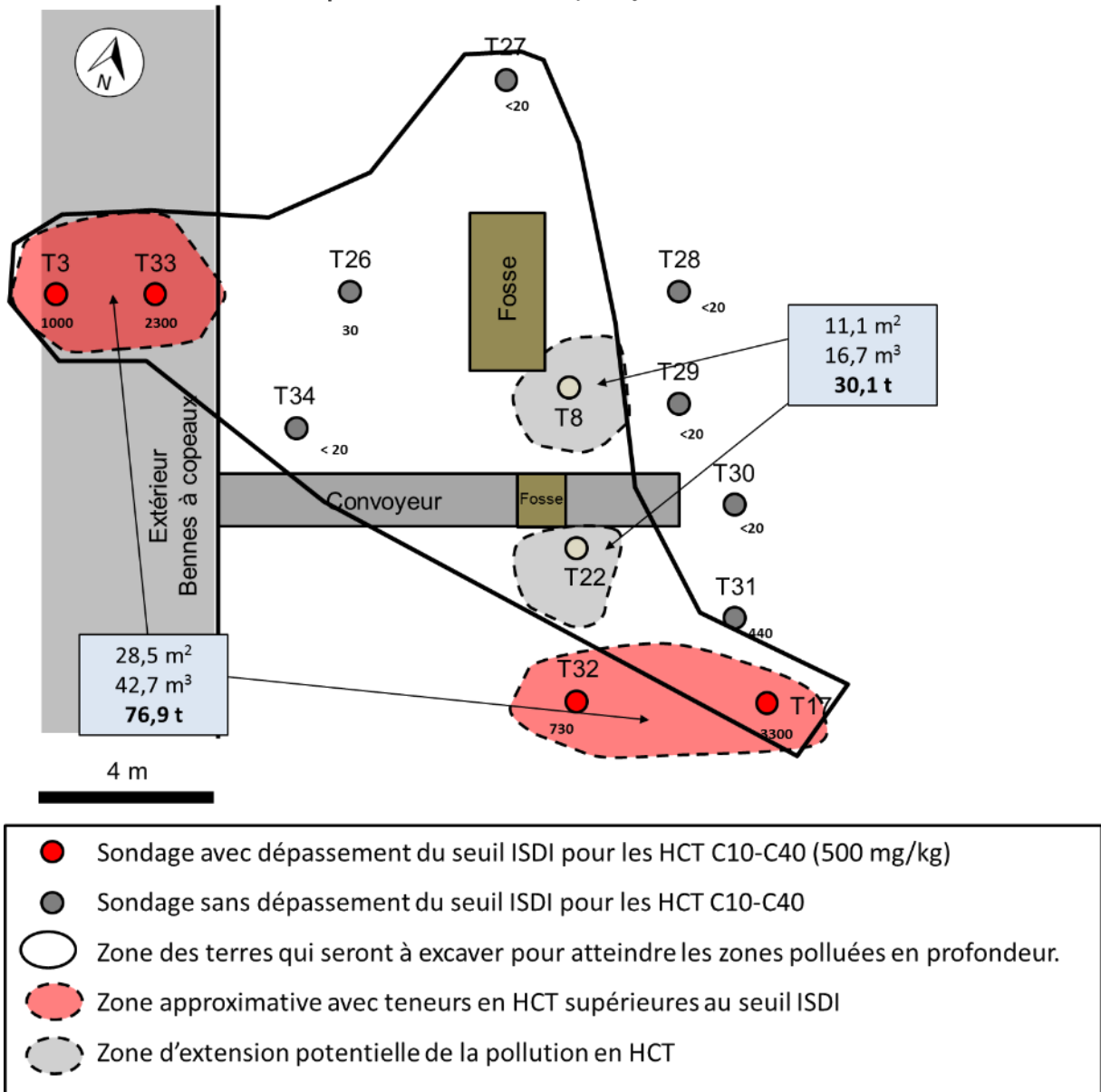
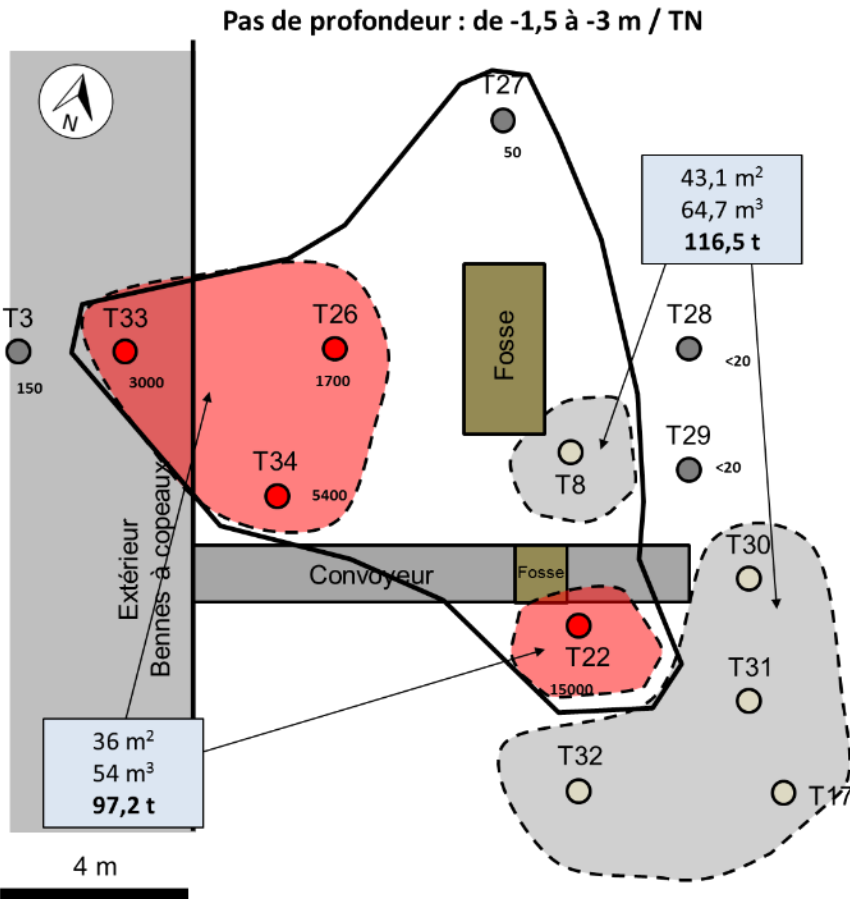


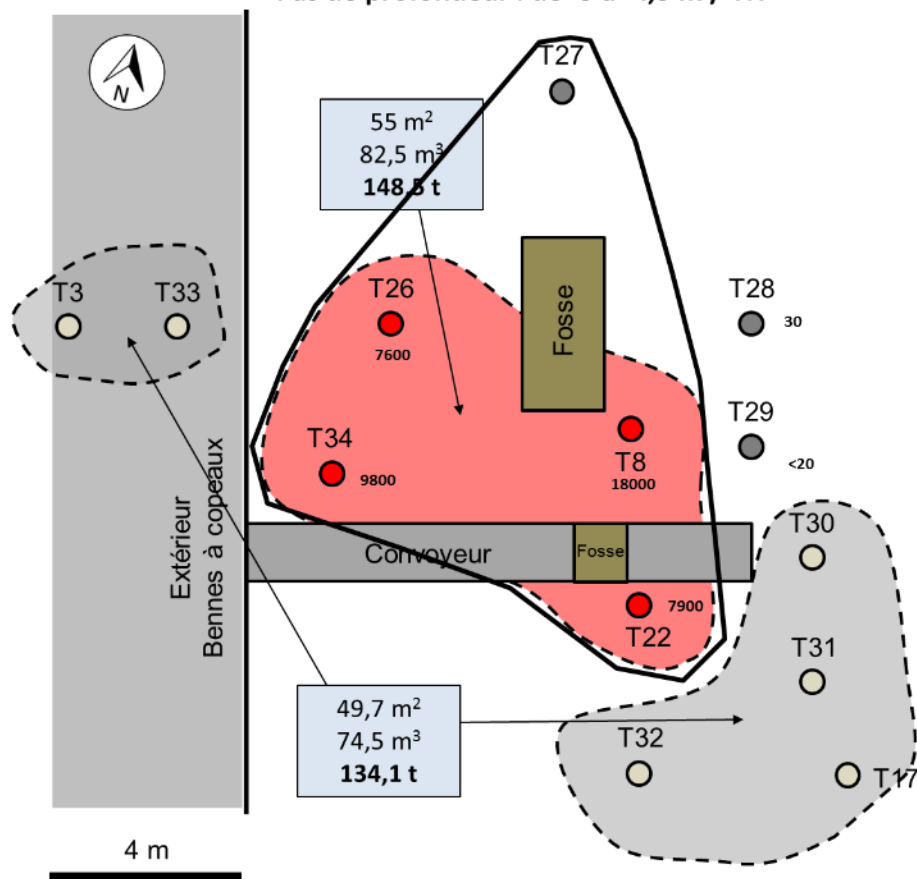
Figure 7 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre 0 et -1,5 m / TN



- Sondage avec dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40 (500 mg/kg)
- Sondage sans dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40
- Zone des terres qui seront à excaver pour atteindre les zones polluées en profondeur.
- Zone approximative avec teneurs en HCT supérieures au seuil ISDI
- Zone d'extension potentielle de la pollution en HCT

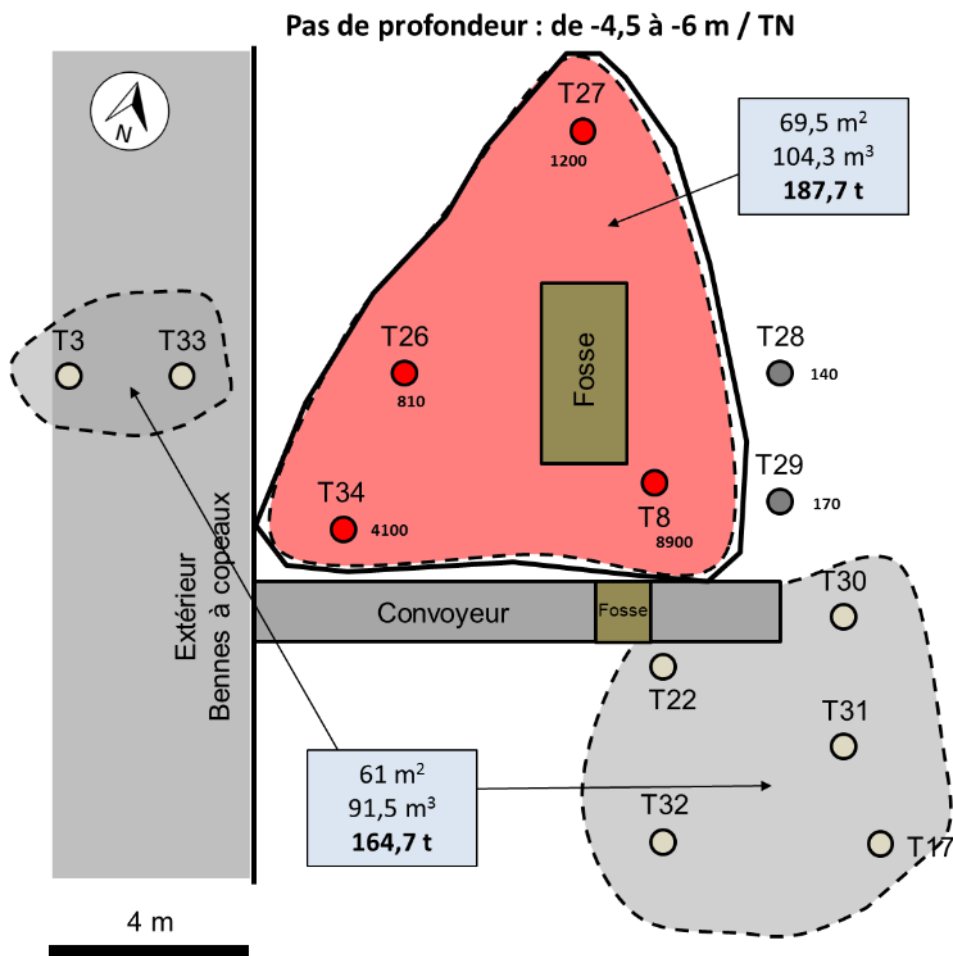
**Figure 8 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -1,5 et -3 m / TN**

Pas de profondeur : de -3 à -4,5 m / TN



- Sondage avec dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40 (500 mg/kg)
- Sondage sans dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40
- Zone des terres qui seront à excaver pour atteindre les zones polluées en profondeur.
- Zone approximative avec teneurs en HCT supérieures au seuil ISDI
- Zone d'extension potentielle de la pollution en HCT

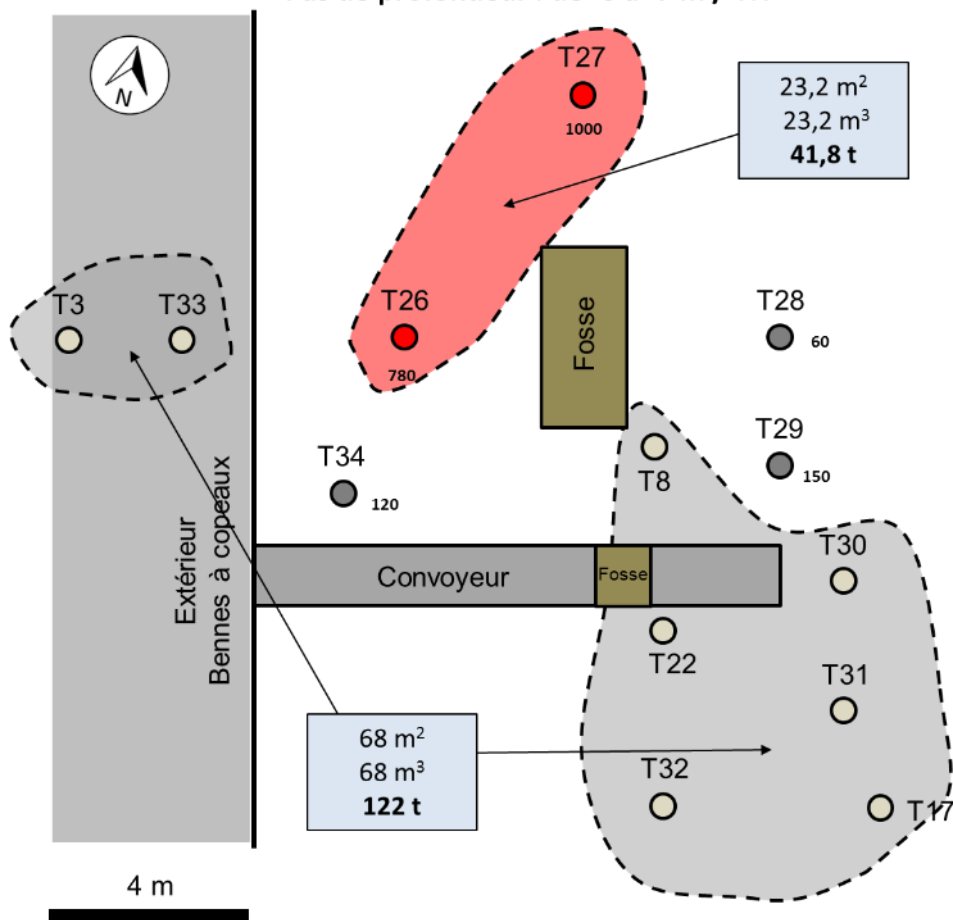
Figure 9 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -3 et -4,5 m / TN



- Sondage avec dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40 (500 mg/kg)
- Sondage sans dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40
- Zone des terres qui seront à excaver pour atteindre les zones polluées en profondeur.
- Zone approximative avec teneurs en HCT supérieures au seuil ISDI
- Zone d'extension potentielle de la pollution en HCT

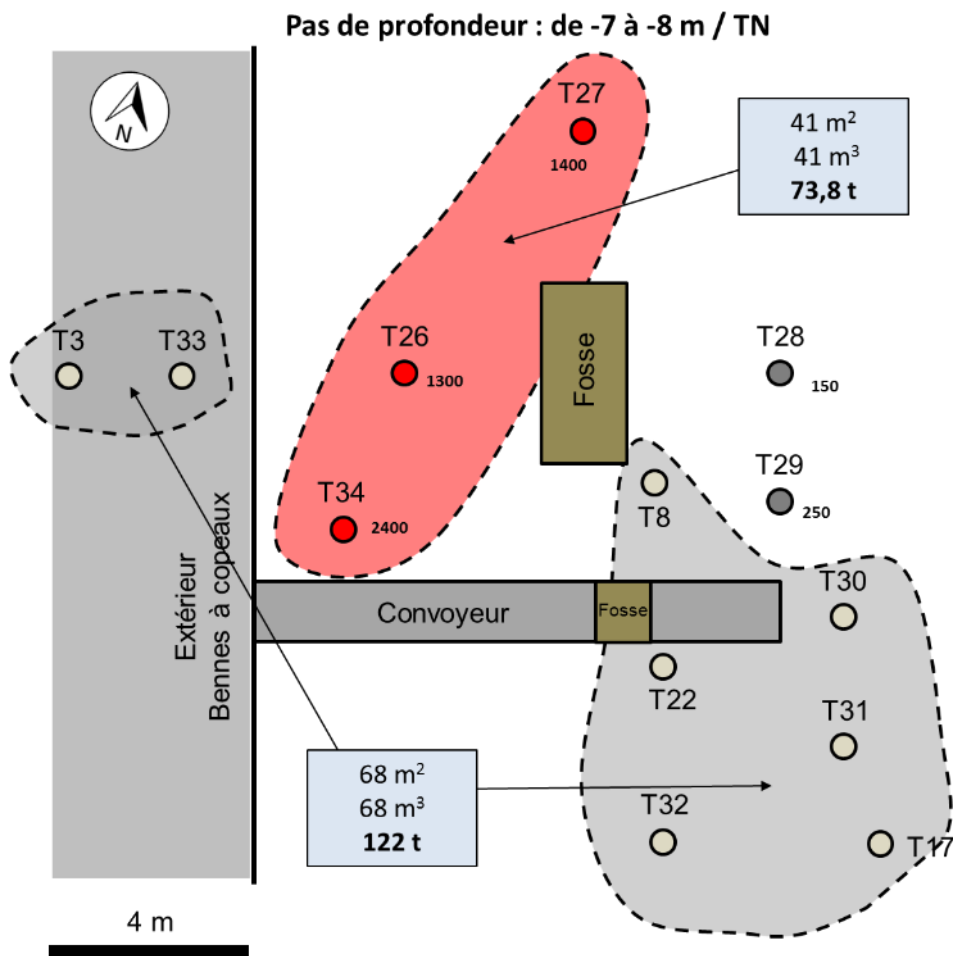
Figure 10 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -4,5 et -6 m / TN

Pas de profondeur : de -6 à -7 m / TN



- Sondage avec dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40 (500 mg/kg)
- Sondage sans dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40
- Zone des terres qui seront à excaver pour atteindre les zones polluées en profondeur.
- Zone approximative avec teneurs en HCT supérieures au seuil ISDI
- Zone d'extension potentielle de la pollution en HCT

Figure 11 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -6 et -7 m / TN



- Sondage avec dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40 (500 mg/kg)
- Sondage sans dépassement du seuil ISDI pour les HCT C10-C40
- Zone des terres qui seront à excaver pour atteindre les zones polluées en profondeur.
- Zone approximative avec teneurs en HCT supérieures au seuil ISDI
- Zone d'extension potentielle de la pollution en HCT

Figure 12 : Cartographie des sources de pollution identifiées – entre -7 et -8 m / TN

Tableau 1 : Récapitulatif des volumes et tonnages de terres contaminées par HCT – estimation au stade du plan de gestion

Pas de profondeur	Volumes en place estimés des terres contaminées par Pas de profondeur, contamination confirmée (zones rouges sur les plans précédents, seuil retenu pour cette estimation 500 mg/kgMS)		Concentrations moyennes en HCT par pas de profondeur (mg/kg) (moyennes à partir des teneurs rappelées sur les graphes précédents)	Quantités estimées en hydrocarbures présentes par pas de profondeur
	Volume (m <sup>3</sup> )	Tonnage* (T)	mg/kg	kg
0 à -1,5 m	42,7	76,9	1 833	141
-1,5 à 3m	54	97,2	6 275	610
-3 à 4,5 m	82,5	148,5	10 825	1 608
-4,5 à 6m	104,3	187,7	3 753	704
<b>Total estimatif partiel 0 à 6 m</b>	<b>283,5</b>	<b>510,3</b>		<b>3 063</b>
-6 à -7m	23,2	41,8	890	37
-7 à -8 m	41	73,8	1 700	125
<b>Total estimé la (jusqu'à profondeur investiguée)</b>	<b>347,7</b>	<b>625,9</b>		<b>3 225</b>

\* : estimation de tonnage : 1 m<sup>3</sup> en place = 1,8 tonnes.

**Rappel :** le Plan de Gestion ainsi que les travaux de dépollution qui ont suivis concernent uniquement la source de pollution concentrée mise en évidence au droit de la zone de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux. D'autres zones de contamination par hydrocarbures existent sur le site, mais elles ne sont pas représentatives de sources de pollution et restent compatibles avec un usage d'activités industrielles. Ces contaminations n'ont pas été traitées.

### **Contraintes liées aux constructions en place :**

La source de pollution se trouvait principalement à l'intérieur du bâtiment de production mais s'étendait à l'extérieur (façade Ouest) en suivant l'ancien convoyeur à copeaux. Certaines des fondations du mur Ouest se trouvaient dans le volume pollué. Voir photo suivante.



Ci-dessus : photo de la zone du convoyeur et de la fosse des huiles, à proximité des fondations du mur latéral du hall. (Intérieur, avril 2018).



Ci-dessus : photo de l'ancienne zone des bennes à copeaux (extérieur), attenante au mur du hall. La sortie du convoyeur à copeaux se faisait sous la plaque métallique. (Avril 2018)

---

## 5 SOURCES DE POLLUTION ET SCENARIOS D'EXPOSITION

Les éléments présentés dans les chapitres précédents permettent de préciser les relations entre :

- ✓ Les sources de pollution identifiées ;
- ✓ Les voies de transfert et voies d'exposition ;
- ✓ Les cibles potentielles.

Ces relations sont précisées dans le Schéma conceptuel établi par Bureau Veritas et disponible en page suivante.

L'usage pris en compte dans l'élaboration du schéma conceptuel est un usage d'activités avec travailleurs adultes.

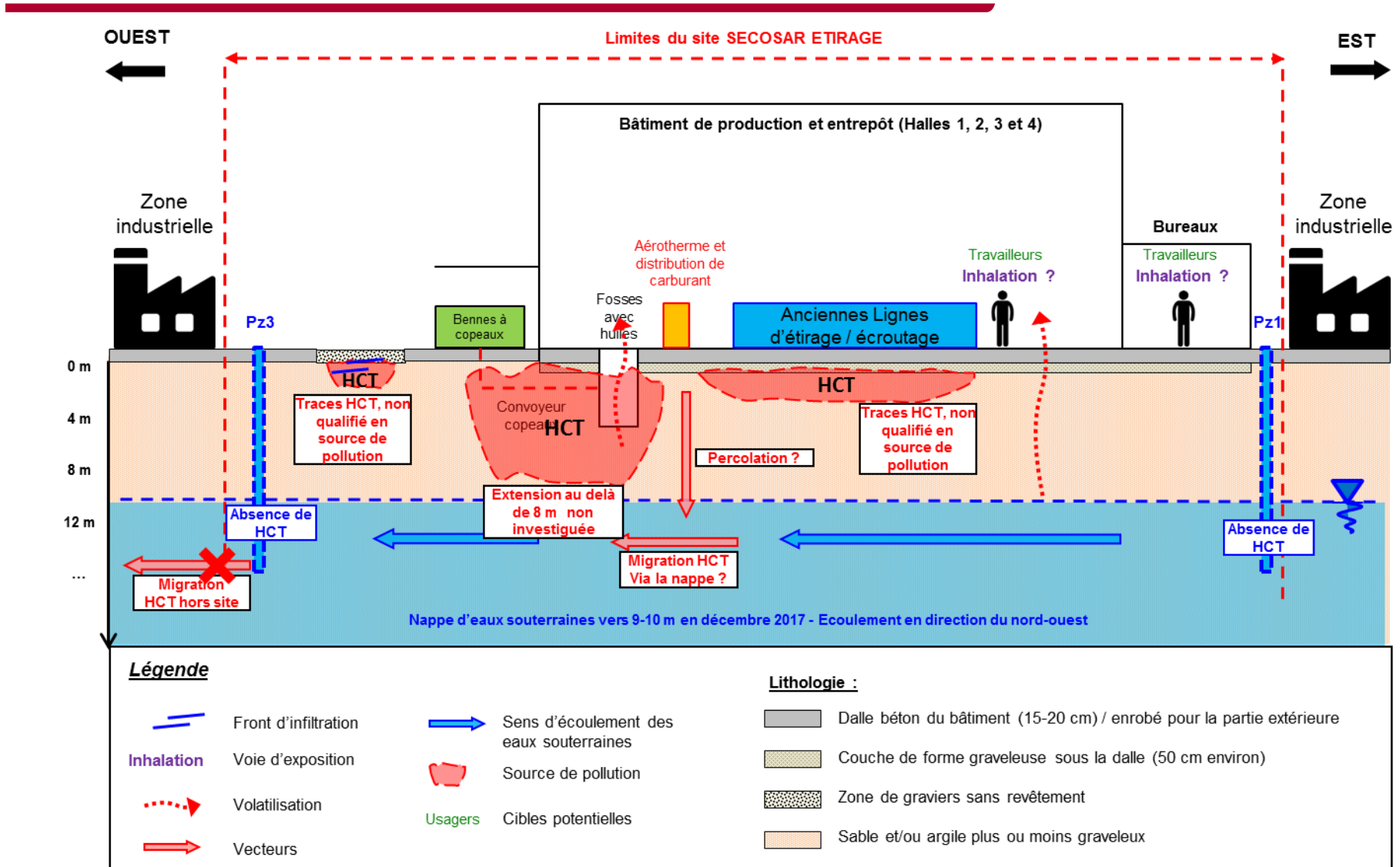
Rappelons que seule la zone source de pollution par hydrocarbures au niveau de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux fait l'objet du présent plan de gestion. C'est cette zone qui est prise en compte dans le schéma conceptuel ci-après.

Polluant (Source)	Milieux contaminés	Voies d'exposition	Cibles	Scénario retenu Oui / Non	Raison de la sélection ou de l'exclusion	Mesures de gestion à envisager
<b>Hydrocarbures Totaux C10-C40</b> (aucune teneur en hydrocarbures C5-C10 n'a été détectée au-delà de la limite de détection du laboratoire (10 mg/kgMS))	Sols	<b>Inhalation de particules fines</b> suite à envol de poussières issues du sol	Travailleurs adultes	Non	Les sols sont recouverts par une dalle béton ou revêtements de sols (enrobés ou graviers).	Suppression des polluants au moins en horizons de surface et/ou dalle béton en bon état, conservée ou remise en place.
		<b>Ingestion de particules de sols</b> suite à envol de particules issues du sol	Travailleurs adultes	Non		
		<b>Contact cutané</b> avec le sol	Travailleurs adultes	Non		
		<b>Ingestion d'eau contaminée</b> suite au transfert de polluant vers le réseau d'eau potable	Travailleurs adultes	Non	Aucun réseau d'eau potable ne passe dans la zone source de pollution	Suppression des polluants ou servitudes d'interdiction de passage de réseau d'eau potable au sein des terres polluées
		<b>Transfert de polluant</b> vers le réseau d'assainissement en contact avec des terres polluées	Milieu naturel via les eaux pluviales	Non	Aucun réseau d'assainissement ne passe dans la zone source de pollution	Suppression des polluants ou servitudes d'interdiction de passage du réseau d'assainissement au sein des terres polluées. Source de pollution peu mobile
		<b>Transfert de polluant</b> vers les eaux souterraines par lessivage	Milieu naturel via les eaux de percolation	Oui	Présence d'hydrocarbures à une profondeur importante, proche du niveau de la nappe d'eaux souterraines	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les eaux souterraines (Faible concentration en hydrocarbures en fraction légère, volatile)
	Air	<b>Inhalation directe</b> de polluants volatils relargués dans l'atmosphère à partir des sols	Travailleurs adultes	Oui	Présence de fractions d'hydrocarbures semi-volatils pouvant être volatilisées vers l'air ambiant	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les gaz du sol, soit la partie des hydrocarbures en fraction légère, volatile.
Eaux souterraines	<b>Inhalation de vapeur d'eau</b> polluée	Travailleurs adultes sur site	Oui	Présence de fractions d'hydrocarbures semi-volatils ayant pu contaminer la nappe d'eaux souterraines (Les constats en piézomètres montrent une nappe non polluée en périphérie de site).	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les gaz du sol (hydrocarbures en fraction légère, volatile).	

Polluant (Source)	Milieux contaminés	Voies d'exposition	Cibles	Scénario retenu Oui / Non	Raison de la sélection ou de l'exclusion	Mesures de gestion à envisager
	Eaux souterraines	<b>Inhalation de vapeur d'eau</b> polluée	Occupants des locaux hors site	Non	Pas de constat d'impact sur les eaux souterraines en aval du site	Sans objet
		<b>Ingestion d'eau</b> polluée via captage d'eaux souterraines pour alimentation en eau potable ou irrigation	Occupants des locaux hors site	Non	Pas de constat d'impact sur les eaux souterraines en aval du site	Sans objet

## Conclusion de l'analyse du schéma conceptuel, compatibilité pollution / usage :

Source de pollution	Origine de la pollution	Transfert potentiel ou constaté	Incertitudes, Compléments nécessaires	Compatibilité par rapport aux usages	Moyens de protection à conserver ou mesures de gestion
<p>HCT C10-C40 dans la zone de la fosse à huiles, convoyeur à copeaux et bennes à copeaux (aucune teneur en hydrocarbures C5-C10 n'a été détectée au-delà de la limite de détection du laboratoire (10 mg/kg MS))</p>	<p>Fuites d'huiles au niveau de la fosse à huiles et du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux.</p>	<p>Pas de migration d'hydrocarbures hors site via les eaux souterraines. Les fractions d'hydrocarbures majoritairement présentes sont des fractions lourdes peu mobiles. Transfert potentiel vers les eaux souterraines, localisé au niveau de la zone source de pollution Transfert potentiel d'hydrocarbures semi-volatils vers l'air ambiant.</p>	<p>Limites de l'extension latérale et verticale de la pollution par des hydrocarbures non identifiées. Pas d'information sur un impact éventuel des eaux souterraines au droit immédiat de la zone source de pollution.</p>	<p>Les contaminants identifiés sont uniquement des hydrocarbures avec une fraction semi-volatile. La voie d'exposition à retenir pour un usage d'activité sur le site est l'inhalation d'hydrocarbures volatils dégazés dans l'air intérieur à partir des sources sol de pollution. Dans la configuration actuelle du site (grand halls ventilés), le risque est réduit. Par contre, en cas de réaménagement du site, la présence de ces sources sol pourraient s'avérer incompatible avec un usage d'activité.</p>	<p>Les mesures de gestion envisagées visent à supprimer les polluants sur une profondeur suffisante pour éviter la volatilisation d'hydrocarbures vers l'air ambiant. Jusqu'à la mise en œuvre de ces traitements, la dalle béton et les revêtements de sols au droit de la zone source de pollution doivent rester en bon état pour éviter l'envol de poussières chargées en polluant.</p>



---

## 6 MESURES DE GESTION COMPAREES ET RETENUES

L'objectif des mesures de gestion est de ramener les teneurs en composés dans les sols à des teneurs sans risque pour les futurs usages (activité industrielle avec travailleurs adultes sur site).

Les mesures qui ont été étudiées et comparées en terme de bilan coûts et avantages dans le plan de gestion sont :

- L'excavation des terres en anomalie et leur expédition en centre de stockage ou de traitement (biocentre),
- Traitement des terres in-situ par désorption thermique,
- Traitement des terres in-situ par Bioventing,
- Traitement in-situ par oxydation chimique.

Les mesures de gestion décrites doivent permettre d'aboutir à la compatibilité de la qualité environnementale des sols avec les usages futurs prévus.

Les mesures de gestion envisagées visent à éliminer ou réduire la pollution par des hydrocarbures C10-C40.

### **Objectif de réhabilitation :**

Conformément à l'article 3 de l'Arrêté Préfectoral du 07 août 2018 encadrant les travaux de dépollution du site anciennement exploité par la société SECOSAR ETIRAGE au 7, rue Eugène Hénaff à VENISSIEUX, l'objectif de réhabilitation est :

- 2 500 mg/kg MS en hydrocarbures totaux (C10-C40),
- 125 mg/kg MS en hydrocarbures totaux pour la fraction semi-volatile C12-C16.

### **Mode de traitement retenu :**

Après analyse des coûts et avantages, la société SECOSAR ETIRAGE a retenu un traitement des sols par excavation et expédition en centre de stockage (ISDI) ou de traitement (biocentre) ceci en fonction du niveau de pollution des terres excavées.

C'est ce traitement qui a été mis en œuvre par la société de dépollution OGD pour le compte de SECOSAR ETIRAGE, avec pour objectif final les teneurs résiduelles dans les sols indiquées ci avant.

**Rappelons que pour des raisons de sécurités et de tenue du bâtiment, il a été convenu que les volumes de terres polluées présents au droit des fondations ne sont pas excavés, quelles que soient les teneurs résiduelles.**

## 7 DESCRIPTION DES TRAVAUX REALISES

Le présent chapitre synthétise les travaux de dépollution réalisés par la société OGD (Groupe ORTEC), spécialisée dans la dépollution des sols. La société OGD a rédigé le rapport de travaux « Terrassement et évacuation des terres polluées aux hydrocarbures VENISSIEUX (69) - Rapport d'exécution 9DL3043-VA du 29/10/2017 » reporté en annexe, accompagné des différents documents relatifs à ces travaux :

- Bordereaux de Suivi des Déchets (BSD),
- Certificat d'Acceptation Préalable des terres (CAP),
- Journaux de chantier,
- Bordereaux d'analyses du laboratoire,
- Plan de localisation des analyses de réception des bords et des fonds de fouille,
- PV de réception.

Les travaux de dépollution, incluant la phase de préparation, ont été réalisés du 16/07/2018 au 17/10/2018.

### 7.1 TRAVAUX EN ZONE INTERIEURE

Les travaux en zone intérieure du bâtiment ont été réalisés au niveau de la fosse à huiles et convoyeur à copeaux (zone source de pollution).

#### - Destruction de la dalle et structures bétonnées :

Dans un premier temps, la dalle béton a été découpée et démolie sur une surface de 15x17 m = 255 m<sup>2</sup>. Cette surface comprend la zone source de pollution à traiter conformément au plan de gestion Bureau Veritas.

Remarque : dans le plan de gestion, il était prévu de dépolluer une zone de 13x14 m. Toutefois, au vu des contraintes liées aux réseaux, caniveaux, etc., l'emprise a été agrandie avec validation du client.

La dalle ainsi que les bétons issus des diverses structures (fosse, longrines, etc.) ont été broyés, stockés puis analysés pour évacuation en filière adaptée.

Au total, 75 m<sup>3</sup> de béton ont été retirés. Les bétons présentant des teneurs supérieures au seuil de réhabilitation (2 500 mg/kg MS en HCT C10-C40) ont été évacués en biocentre. Les bétons respectant les seuils de réhabilitation ont été réutilisés pour remblaiement.

#### - Excavation des terres et méthodologie de stockage :

Les terres ont été excavées au moyen d'une pelle mécanique 30 tonnes. Un tri organoleptique a été réalisé à l'avancement de l'excavation par l'intervenant OGD sur place.

Les terres ont été réparties en lots d'environ 50 m<sup>3</sup> environ en fonction des constats organoleptiques, selon les indications de l'intervenant OGD.

Un schéma mis à jour continuellement a permis de suivre le stockage des différents lots de terres en attente d'évacuation. Chaque lot a fait l'objet d'une analyse par l'intervenant OGD et a été évacué en filière adaptée.

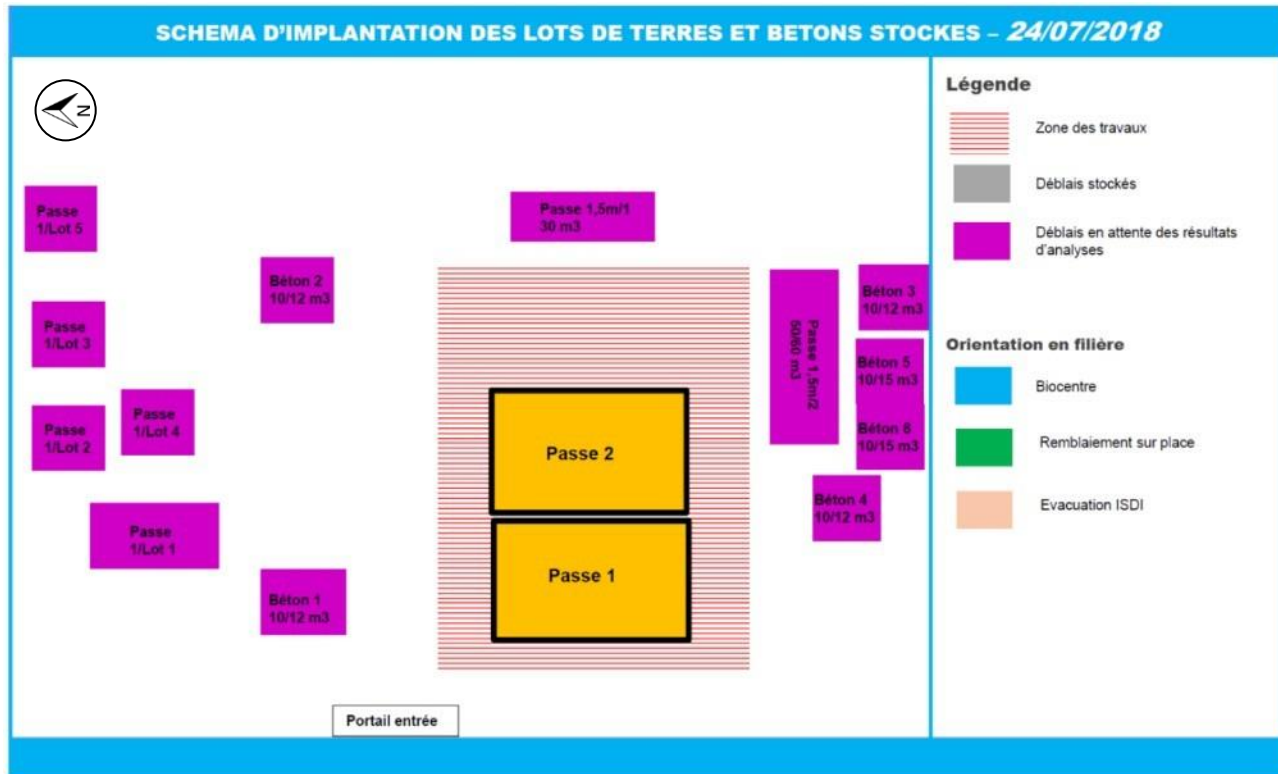


Figure 13 : Schéma de localisation des lots de terres excavées (Source : OGD)

Du fait de la profondeur d'excavation à atteindre (6 m/TN) la méthode d'excavation a nécessité la mise en œuvre d'un blindage provisoire de type blindage jointif coulissant. Les dimensions d'une telle méthode de blindage ont requis une excavation en 2 passes.

Notons par ailleurs qu'entre 0 et 1,5 m/TN, un talutage a été réalisé afin d'éliminer les sources de pollution présentes dans ce pas de profondeur. Ce talutage a donc permis la gestion hors blindage du spot de contamination superficielle centrée sur les sondages T17 et T32.

Le schéma suivant, extrait du rapport OGD, présente la méthodologie d'excavation.

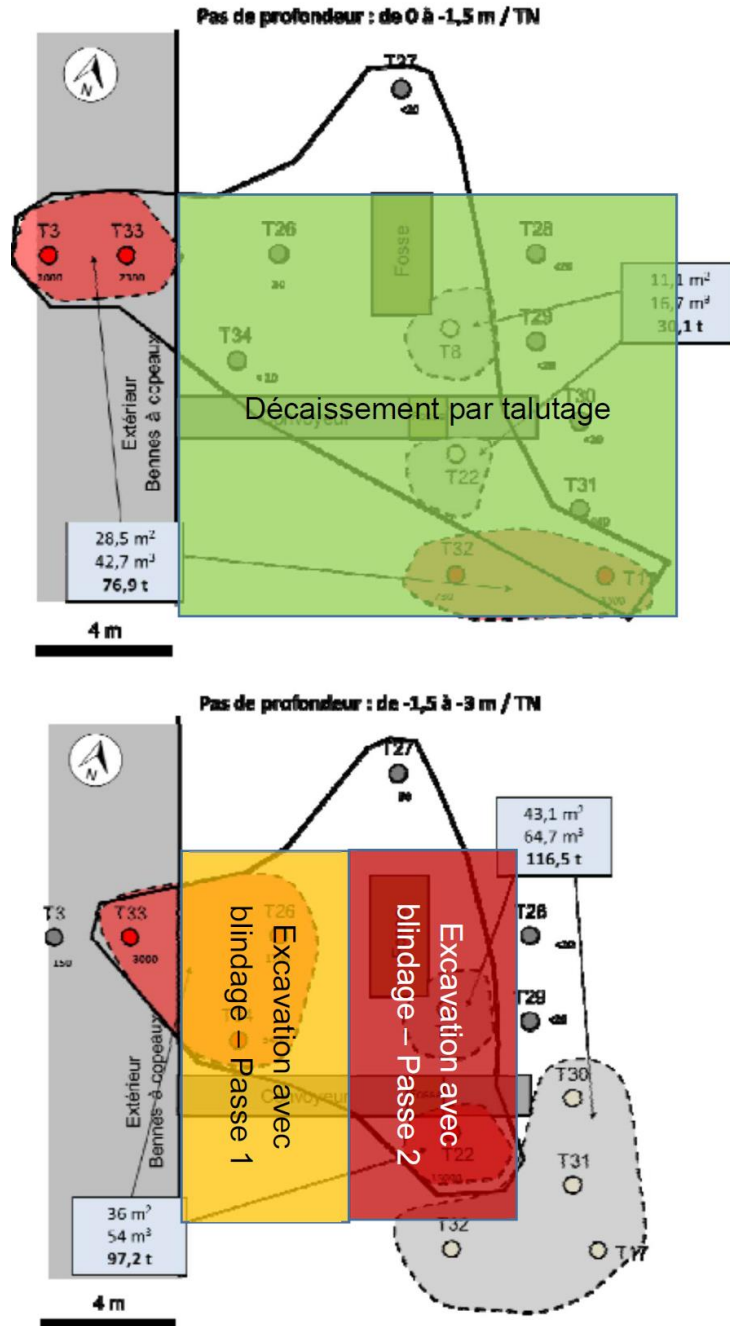


Figure 14 : Schématisation de la méthodologie d'excavation en zone intérieure (Source : Rapport OGD)

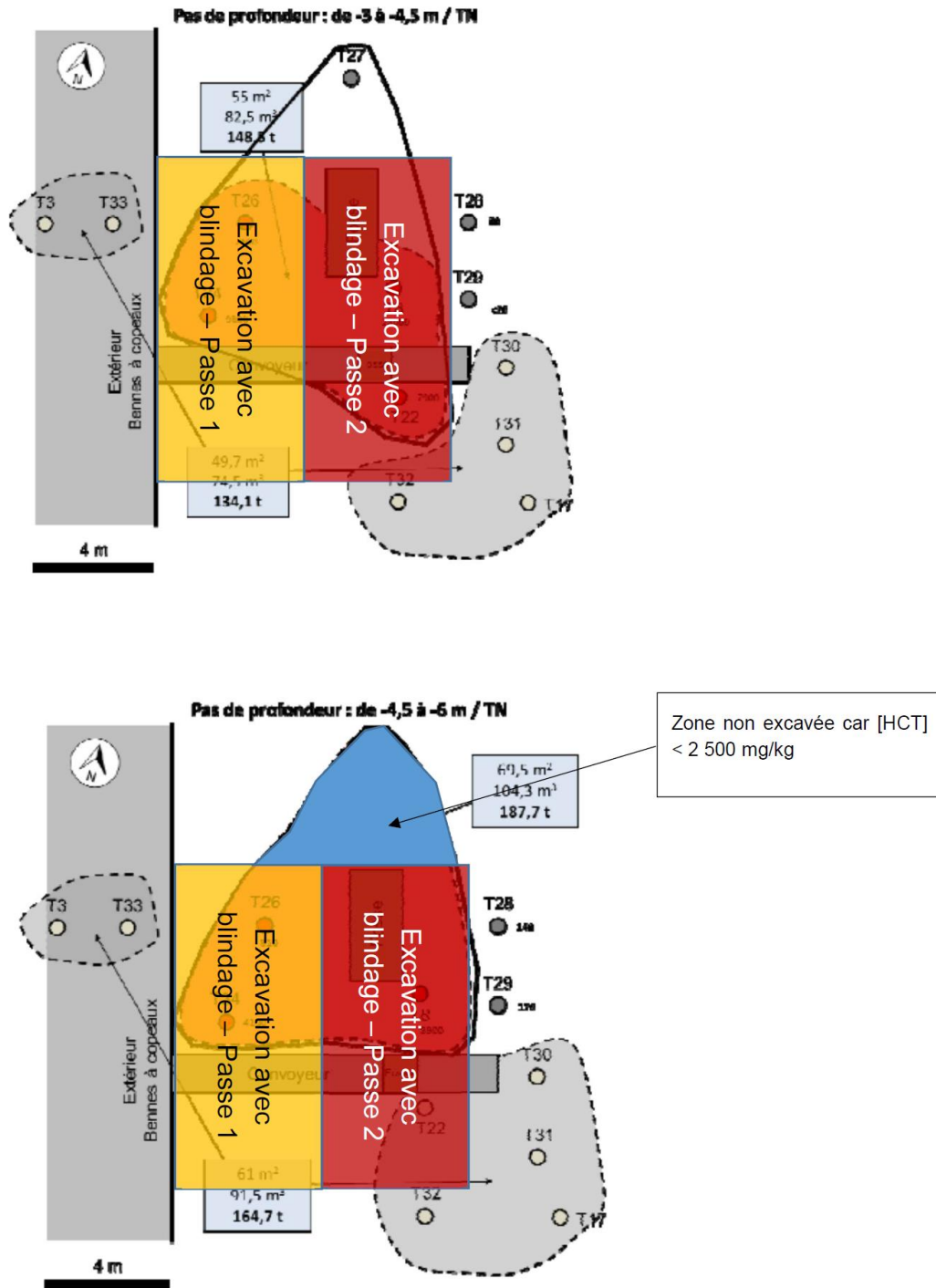


Figure 15 : Schématisation de la méthodologie d'excavation en zone intérieure – suite  
(Source : Rapport OGD)

- **Prélèvements de fonds et fronts de fouille pour réception :**

L'excavation a été réalisée jusqu'à 6 m/TN, comme prévu dans le plan de gestion. Des prélèvements de fonds et fronts de fouille ont été réalisés par l'intervenant OGD afin de réceptionner la fouille.

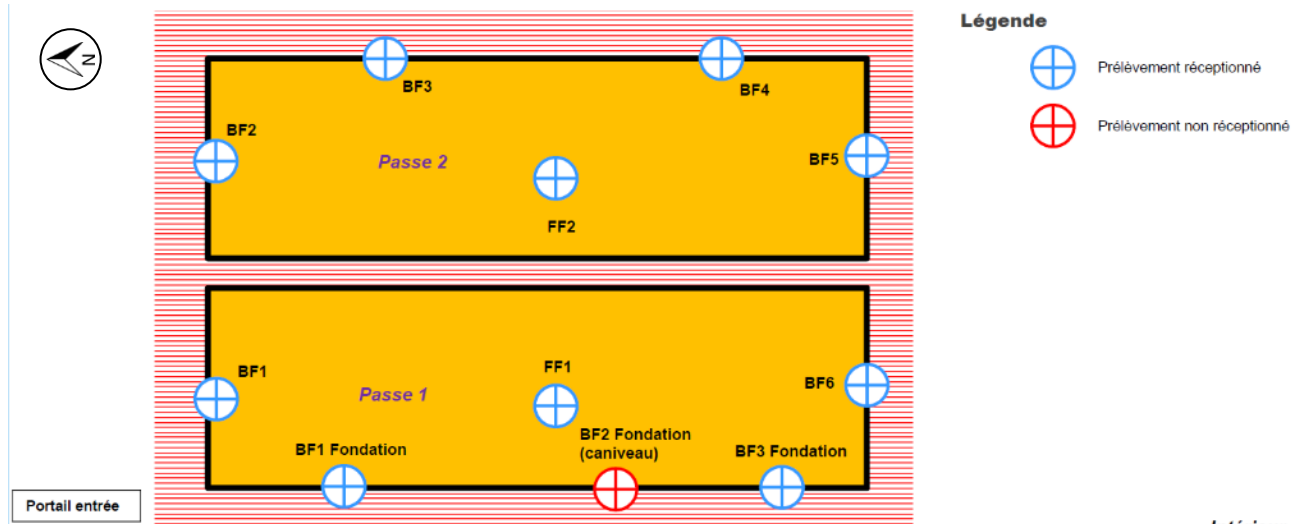


Figure 16 : Prélèvements de fonds et fronts de fouille en zone intérieure

Notons que le prélèvement de front de fouille « BF2 Fondation » ne respecte pas le seuil de réhabilitation. Toutefois, comme précisé précédemment, les terres ont été laissées en place du fait des contraintes techniques liées à la présence des fondations des bâtiments. Cette teneur résiduelle est considérée comme non représentative du résiduel global suite à la dépollution, et ne sera donc pas retenue dans le cadre de l'ARR (voir paragraphe 12).

- **Remblaiement et réfection de la dalle :**

Après réception de la fouille sur chacune des 2 passes, un géotextile a été mis en place puis la fouille a été remblayée avec des matériaux excavés (béton et terre) respectant le seuil de dépollution, ainsi que des matériaux d'apport sains. Ces matériaux concernent uniquement 2 lots de terres et 5 lots de bétons. Les bétons réutilisés ont été placés en fond de fouille.

Une fois le remblaiement terminé, la dalle béton a été réfectionnée par une entreprise spécialisée.

Ci-après, quelques photographies des travaux en zone intérieure.



Démolition de la dalle



Passe 1 – vue du blindage provisoire et mise en place de géotextile en fonds de fouille



Stockage des terres en intérieur par lots de 50 m<sup>3</sup> environ



Dalle réfectionnée – réception des travaux

**Figure 17 : Photographies des travaux en zone intérieure**

---

## 7.2 TRAVAUX EN ZONE EXTERIEURE

Les travaux en zone extérieure du bâtiment ont été réalisés au niveau de la dalle des anciennes bennes à copeaux (zone source de pollution).

- **Destruction de la dalle :**

La dalle béton a été découpée et démolie sur une surface de 5x6 m = 30 m<sup>2</sup>. Cette surface comprend la zone source de pollution à traiter conformément au plan de gestion Bureau Veritas. Elle correspond à la dalle sur laquelle étaient posées les anciennes bennes à copeaux.

Au total, 5 m<sup>3</sup> de béton ont été retirés. Les bétons présentant des teneurs supérieures au seuil de réhabilitation (2 500 mg/kg MS en HCT C10-C40) ont été évacués en biocentre. Les bétons respectant les seuils de réhabilitation ont été réutilisés pour remblaiement.

- **Excavation des terres et méthodologie de stockage :**

Dans un premier temps, les travaux ont consisté à excaver les terres sur l'ensemble de l'emprise de la zone jusqu'à 3 m / TN.

Les terres ont été excavées au moyen d'une pelle mécanique 25 tonnes. Un tri organoleptique a été réalisé à l'avancement de l'excavation par l'intervenant OGD sur place.

Les terres ont été réparties en 2 lots d'environ 50 m<sup>3</sup> en fonction des constats organoleptiques, selon les indications de l'intervenant OGD.

Un schéma mis à jour continuellement a permis de suivre le stockage des différents lots de terres en attente d'évacuation. Chaque lot a fait l'objet d'une analyse par l'intervenant OGD et a été évacué en filière adaptée.

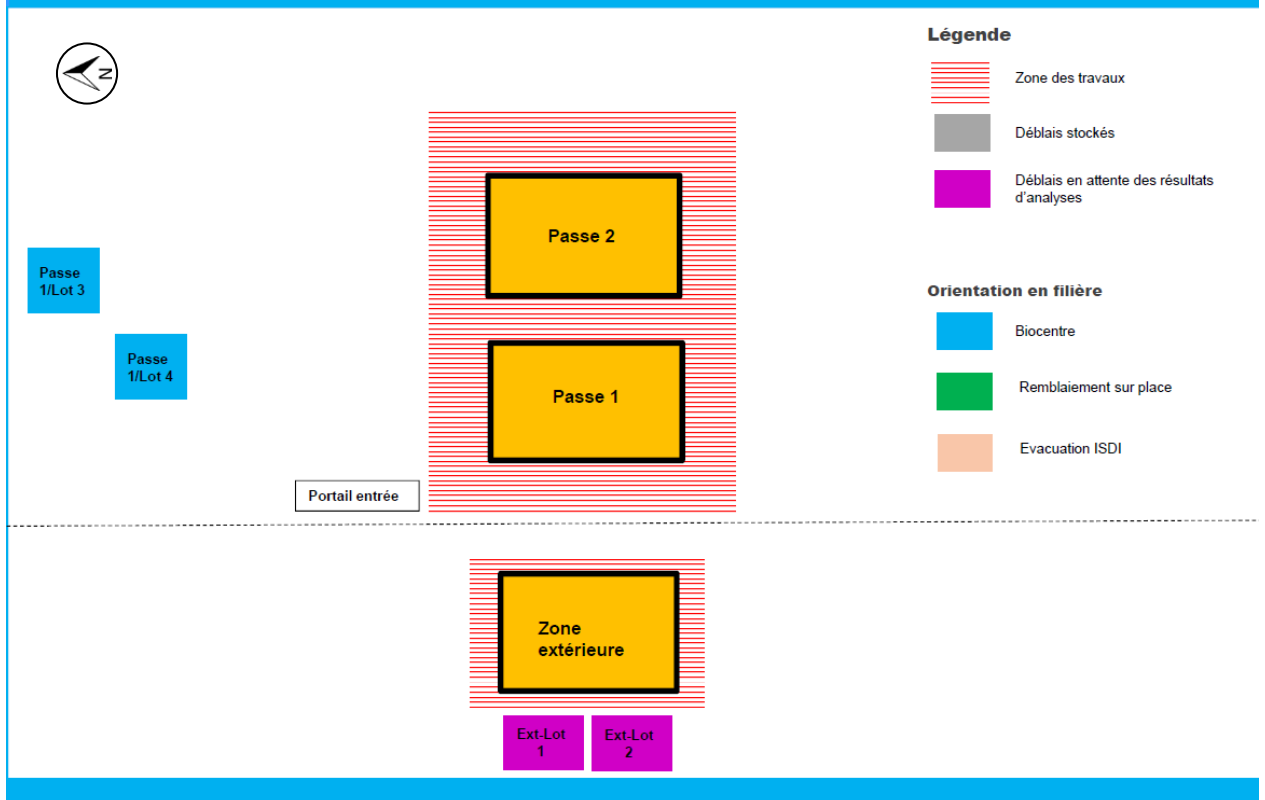


Figure 18 : Schéma de localisation des lots de terres excavées (Source : OGD)

Du fait de teneurs résiduelles ne permettant pas d'atteindre le seuil de réhabilitation, la fouille a été étendue de la manière suivante :

- Extension en bord de fouille au droit de Ext-BF2 : extension de 2 m sur 1,5 m de profondeur et sur 6 m de largeur ;
- Extension en fond de fouille au droit de Ext-FF1 : extension sur 3 m de profondeur sur 2,5 m de largeur et 6 m ;
- Extension en bord de fouille au droit de Ext-BF4 : extension de 2 m sur 3 m de profondeur et 2,5 m de largeur.

- **Prélèvements de fonds et fronts de fouille pour réception :**

Des prélèvements de fonds et fronts de fouille ont été réalisés par l'intervenant OGD afin de réceptionner la fouille une fois la profondeur de 3m/TN atteinte. Certaines teneurs en fond et fronts de fouille ne permettaient toutefois pas de réceptionner la fouille telle qu'elle (teneurs supérieures aux objectifs de réhabilitation).

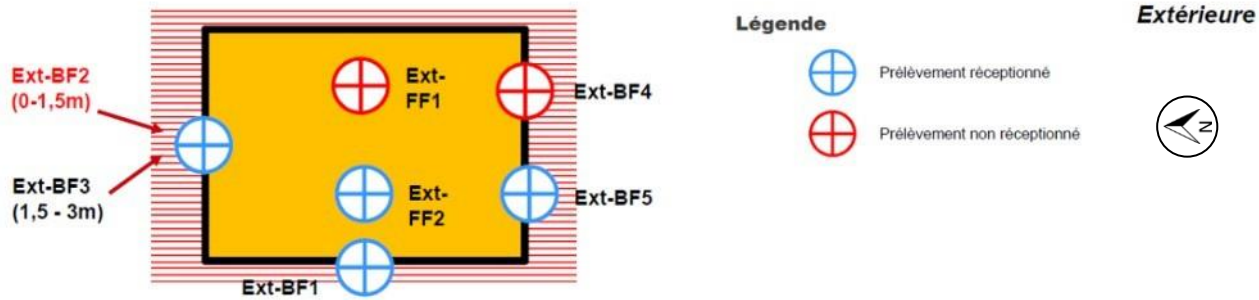


Figure 19 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille avant extension

Après extension de la fouille dans les zones concernées par les non conformités aux seuils de réhabilitation, les prélèvements suivants ont été réalisés.

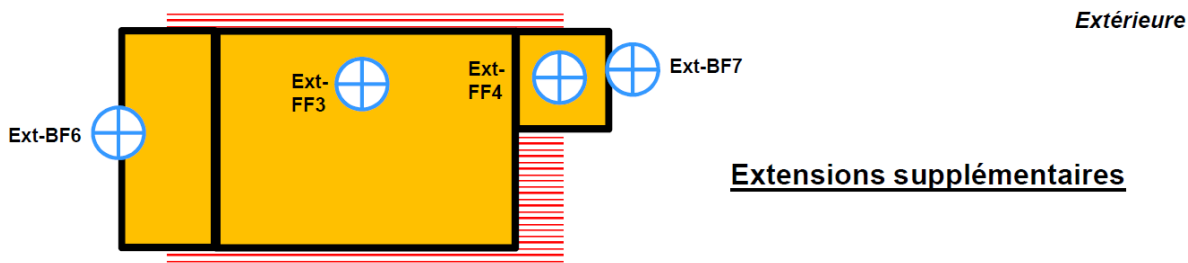


Figure 20 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille suite à extension de la fouille

Les extensions réalisées ont permis d'atteindre les seuils de réhabilitation.

Lors des travaux en zone extérieure, les zones impactées étaient nettement visibles : couleur noirâtre/grise et odeur d'hydrocarbures. Ces indices organoleptiques ont permis d'optimiser les extensions réalisées.

Au total, pour la zone extérieure, 2 lots de terres de 50 m<sup>3</sup> environ ont été constitués en attente d'évacuation. Ces lots étaient stockés en extérieurs à proximité de la fouille, sur film polyane.

- **Remblaiement :**

La fouille a été remblayée avec des matériaux d'apport. Il n'y a pas eu de réfection de dalle.

Ci-après, quelques photographies des travaux en zone extérieure.



Démolition de la dalle en zone extérieure



Excavation en zone extérieure



Excavation de la fouille avec indices organoleptiques de pollution



Stockage des terres sur film polyane



Extension en fond de fouille (au droit de Ext-FF1)



Vue sur la zone extérieure après remblaiement

**Figure 21 : Photographies des travaux en zone extérieure**

---

### 7.3 RECEPTION DES TRAVAUX

Une réunion de réception des travaux a été effectuée le 23 octobre 2018 en présence de M Nicolas VALLE de SECOSAR ETIRAGE, MM Thomas FAIRBAIRN et Guillaume MOREL de OGD, et M Fabio PASTORE de BUREAU VERITAS.

Lors de cette réunion, il a été constaté que les travaux ont bien été terminés. L'ensemble des terres non réutilisées ont bien été évacuées du site. Le site a bien été remis en état. (cf. PV de réception dans rapport OGD).

## 8 EVACUATION DES TERRES ET MATERIAUX D'APPORT

### 8.1 CHOIX DES FILIERES DE TRAITEMENT

Les filières utilisées pour les déblais et bétons ont été les suivantes :

- **BIOCENTRE** SUEZ à Ternay (69) : Pour les terres polluées présentant une contamination en HCT supérieure à 2 500 mg/kg MS ;
- **Plateforme multitraitemment** SUEZ à Ternay (69) : Pour les bétons pollués issus des dalles démolies.

Pour ces deux filières de traitement, des CAP ont été délivrés à OGD (voir annexe du rapport OGD) :

- CAP n° 1090336-TAYP pour les bétons pollués aux HCT lourds,
- CAP n° 1090340-TAYP pour les terres polluées aux HCT lourds.

### 8.2 BILAN DES TERRES EVACUEES ET REUTILISEES SUR SITE

Tableau 2 : Tonnage / volume total de terres évacuées, par filières

Zone concernée	Type de matériaux	Destination	Volume (m <sup>3</sup> )	Tonnage
Zone intérieure	Terres	Biocentre (SUEZ)	611,24	1 100,24
	Bétons	Plateforme (SUEZ)	na	26,32
Zone extérieure	Terres	Biocentre (SUEZ)	155,28	279,5
	Béton	Plateforme (SUEZ)	0	0

Chaque lot de terres ou bétons évacué a fait l'objet d'un BSD (voir en annexe du rapport OGD).

**Au total, la quantité de terres évacuées en biocentre est de 1 379,74 tonnes.**

La différence avec le tonnage prévisionnel au stade du plan de gestion est essentiellement due à l'absence d'information sur plusieurs sondages et pas de profondeurs (refus lors des investigations initiales).

Tableau 3 : Synthèse des matériaux hors site (Source : Rapport OGD)

Date	N° Immatriculation	N°BSD	Type de déblais	Destination	Poids (T)
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	18,90
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	23,44
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,56
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 4	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	27,68
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,50
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	34,32
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,22
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Béton pollué/lot 4	Bétons pollués (Biocentre)	SUEZ TERNAY	26,32
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1,5m/lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,58
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1,5m/lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,88
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 5 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,24
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 5 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,06
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 5 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,26
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 3 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	27,80
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 3 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,08
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 3 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,24
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,10
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,90
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,14
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 4 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,16
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 4 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,78
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 7 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,84
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 7 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,94
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 7 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	26,28
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 6 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,80
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 6 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,10
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 6 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,82
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 5 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,74
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 5 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,78
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 5 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,98
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 4 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,82
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,98
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,04
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 4 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	34,70
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,02
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,36
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,68
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,02
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,16
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 4 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,84
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,68
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,62
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	33,40
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,56
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 4 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,56
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 3 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,68
02/10/2018	BP388MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 3 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	22,50

Total (T) **1379,74**  
**26,32**

Zone intérieure (T/m3)	1100,24	611,24
Zone extérieure (T/m3)	150,24	83,47
Zone extérieure/TS (T/m3)	129,26	71,81
		694,71



## 9 TENEUR RESIDUELLES EN FIN DE TRAVAUX

Chaque fouille a été réceptionnée après analyse des fonds et fronts de fouille par l'intervenant OGD.

La répartition des prélèvements a été la suivante :

- Zone intérieure : 9 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille ;
- Zone extérieure : 4 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille ;
- Extensions zone extérieure : 2 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille.

La localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouilles réalisés par l'intervenant OGD figure ci-après.

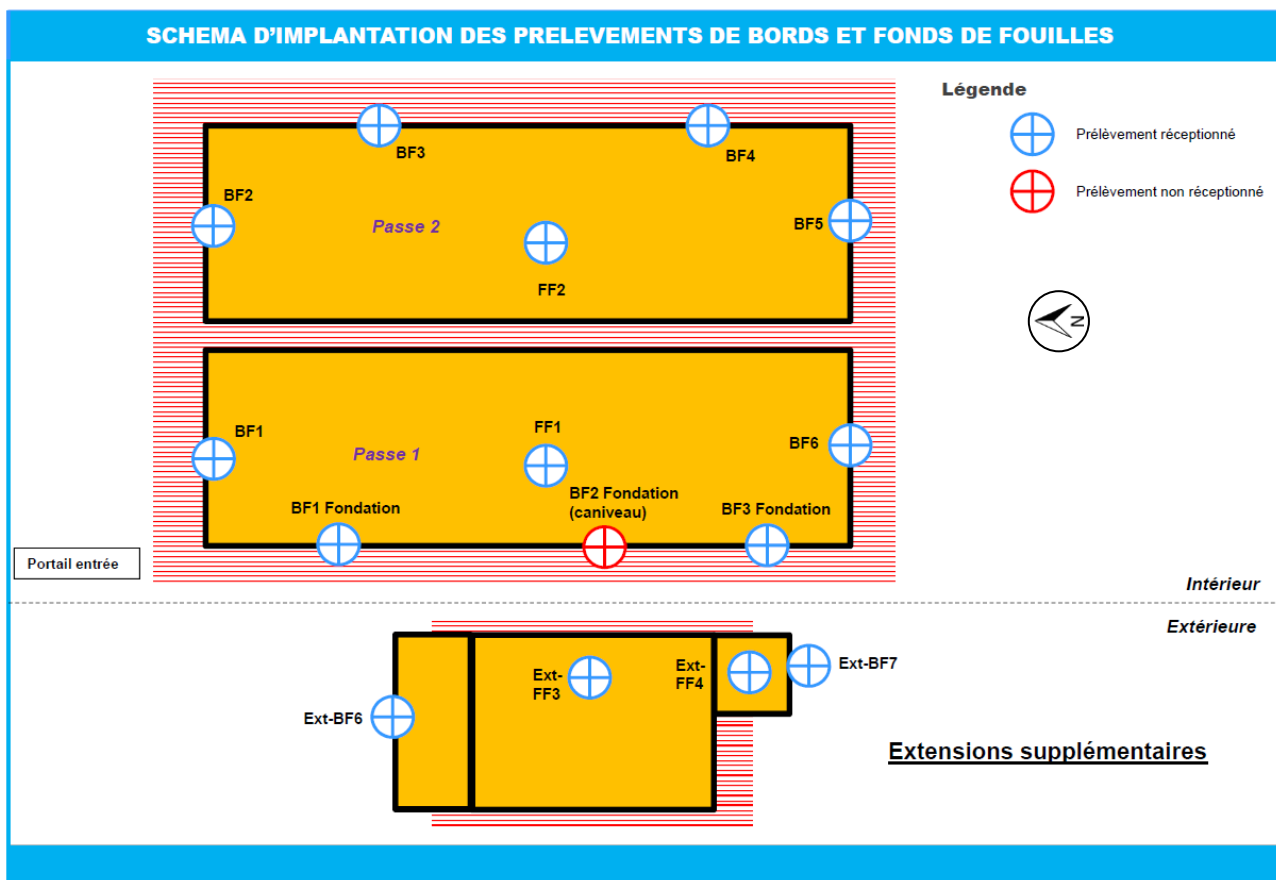
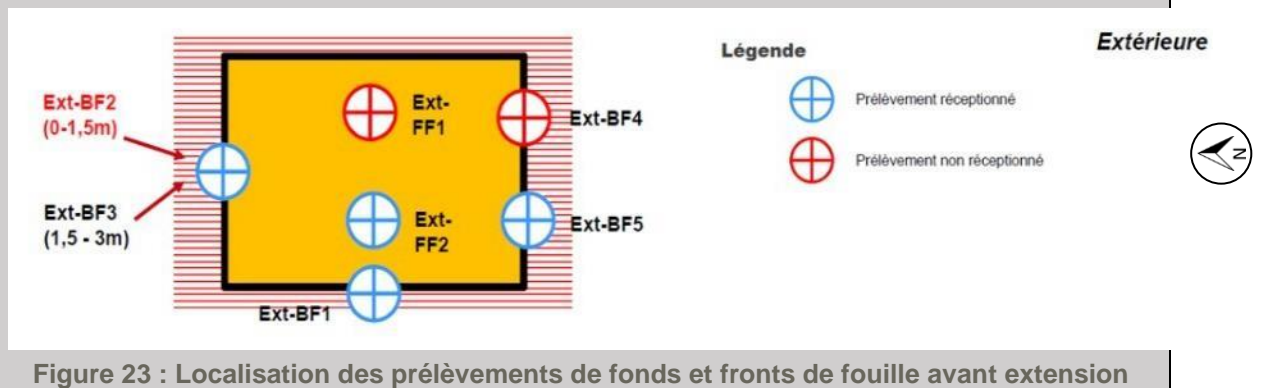


Figure 22 : Localisation des prélèvements de fonds et fronts de fouille pour réception

**Rappel :** la fouille en extérieur a été étendue suite à certains prélèvements dont les résultats analytiques ne permettaient pas d'atteindre (voir paragraphe 7.2).



Les résultats analytiques sur ces prélèvements sont présentés ci-après.

**Tableau 5 : Suivi analytique des prélèvements de fonds et fronts de fouilles (Source : Rapport OGD)**

OGD		9DL3043 - Suivi analytiques - SECOSAR ETIRAGE - VENISSIEUX (69)				
Lot	Volume/Surface estimatif	paramètre analysé	Resultats d'analyses HCT C10-C40 (mg/kg MS)	% C10-16/Resultats d'analyses HCT C10-C16 (mg/kg MS)	Orientation final	Volume reel
Passé 1/FF 1	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	21,1	2,9% SOIT 0,61	Receptionné	
Passé 2/FF2	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	20,6	6,38% SOIT 1,32	Receptionné	
Passé 1/BF 1	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	240	5,48% SOIT 13,15	Receptionné	
Passé 2/BF2	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	203	7,48% SOIT 15,18	Receptionné	
Passé 2/BF3	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	190	14,71% SOIT 27,94	Receptionné	
Passé 2/BF4	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	242	15,73% SOIT 38,06	Receptionné	
Passé 2/BF5	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	987	1,76% SOIT 17,37	Receptionné	
Passé 1/BF6	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	220	4,8% SOIT 10,56	Receptionné	
Passé 1/BF1 fondation	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	244	3,7% SOIT 9,02	Receptionné	
Passé 1/BF 2 fondation (so)	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	15100	6,38% SOIT 1027,18	non receptionné	
Passé 1/BF3 fondation	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	38	5,74% SOIT 2,18	Receptionné	
Ext-FF 1	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	16500	0,08 % SOIT 13,2	non receptionné	
Ext-FF2	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	329	0,20 % SOIT 0,65	Receptionné	
Ext-BF 1	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	101	0,06 % SOIT 0,06	Receptionné	
Ext-BF2	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	15200	0,03 % SOIT 4,86	non receptionné	
Ext-BF3	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	309	0,24 % SOIT 0,74	Receptionné	
Ext-BF4	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	7370	4,23% SOIT 311,75	non receptionné	
Ext-BF5	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	<15	/	Receptionné	
TS-Ext-FF 3	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	<15	/	non receptionné	
TS-Ext-FF 4	50 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	<15	/	Receptionné	
TS-Ext-BF 6	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	243	1,8 % SOIT 4,374	Receptionné	
TS-Ext-FF 7	40 m2	HCT C10-C40 (+ HCT C10-C16)	<15	/	non receptionné	

Dépassement des seuils fixés (>2500 mg/kg de MS HCT C10-C40 et/ou 125 mg/kg de MS HCT C10-C16)

**En zone intérieure :**

A l'exclusion de l'échantillon BF2 Fondation prélevé au niveau des fondations et sous l'ancien caniveau du convoyeur à copeaux, **les teneurs résiduelles avant remblaiement dans la zone intérieure sont comprises entre 20,6 et 987 mg/kg MS pour les HCT C10-C40. La teneur maximale en HCT C10-C16 est de 38,06 mg/kg MS et se trouve en front de fouille Est.**

Rappelons toutefois la réutilisation pour remblaiement des lots suivants :

**Tableau 6 : Teneurs en HCT dans les matériaux réutilisés sur site**

Lot	Teneur en HCT C10-C40 (mg/kg MS)	Teneur en HCT C10-C16 (mg/kg MS)
Béton 1	1 310	<b>38,25</b>
Béton 2	790	10,98
Béton 3	693	20,30
Béton 5	413	3,38
Béton 6	494	6,27
Passe 1,5/Lot 1	<b>1 650</b>	10,39
Passe 2/Lot 6	341	29,93

**Teneur maximale parmi les lots réutilisés**

Après remblaiement, **les teneurs résiduelles maximales sont donc de 1 650 mg/kg MS pour les HCT C10-C40 et 38,25 mg/kg MS pour la fraction C10-C16.**

La teneur résiduelle au niveau des fondations, sous l'ancien caniveau (échantillon BF2 Fondation) est de 16 100 mg/kg MS pour les HCT C10-C40, dont 1 027,18 mg/kg MS pour la fraction C10-C16. Ces teneurs résiduelles n'atteignent pas le seuil de réhabilitation fixé. Toutefois, il a été convenu que pour des raisons techniques et de sécurité, les terres au droit de ce prélèvement ne peuvent être excavées (présence des fondations du bâtiment). Cette teneur est due à l'ancien caniveau du convoyeur à copeaux et est limitée au niveau de cette ancienne installation. En effet, les autres échantillons prélevés au niveau des fondations (BF1 Fondation et BF3 fondation) mettent en évidence des teneurs respectives de 244 et 38 mg/kg MS pour les HCT C10-C40, et des teneurs respectives de 9,02 et 2,18 mg/kg MS pour la fraction C10-C16.

**En zone extérieure :**

**Les teneurs résiduelles avant remblaiement dans la zone extérieure, et après extension de la fouille, sont au maximum de 329 mg/kg MS pour les HCT C10-C40. La teneur maximale en HCT C10-C16 est de 4,37 mg/kg MS et se trouve en front de fouille Nord.**

Notons toutefois que le lot de bétons n° 6 a été utilisé pour le remblaiement de la fouille. La teneur de ce lot était de 494 mg/kg MS. **La teneur résiduelle maximale après remblaiement est donc de 494 mg/kg MS pour les HCT C10-C40. La teneur maximale en HCT C10-C16 est de 6,27 mg/kg MS.**

Ainsi, à l'exclusion du prélèvement BF 2 Fondation, toutes les teneurs résiduelles respectent les seuils de réhabilitations fixés à :

- 2 500 mg/kg MS pour les HCT C10-C40,
- 125 mg/kg MS pour les HCT C12-C16

---

## **10 SUIVI ET CONTROLES DE CHANTIER PAR BUREAU VERITAS LORS DES TRAVAUX**

Bureau Veritas a réalisé 3 visites pendant la phase de travaux (en plus des passages sur site pour prélèvement des eaux souterraines) :

- Contrôle en date du 18 juillet 2018 au démarrage du chantier, lors du découpage de la dalle en zone intérieur,
- Contrôle en date du 25 juillet 2018 pendant la phase d'excavation des terres en partie intérieure du bâtiment,
- Contrôle en date du 10 septembre 2018 pendant la phase d'excavation des terres en partie extérieure du bâtiment.

Les comptes rendus de contrôle de chantier sont reportés en annexe.

## **11 SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES PENDANT LES TRAVAUX**

Le suivi des eaux souterraines pendant les travaux de dépollution a fait l'objet d'un rapport Bureau Veritas : Rapport CB797180/7115754-1-V0 du 22/10/2018 : Rapport de surveillance de la qualité des eaux souterraines dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR de Vénissieux.

Conformément à la demande de la DREAL par Arrêté Préfectoral, Bureau Veritas a réalisé 3 campagnes de suivi de la qualité des eaux souterraines pour le paramètre HCT (Hydrocarbures totaux) :

- 1 campagne au démarrage des travaux de dépollution le 18/07/2018,
- 1 campagne pendant les travaux de dépollution le 31/07/2018,
- 1 campagne à la fin des travaux de dépollution 11/10/2018.

Des traces de HCT ont été détectées en Pz4 (140 µg/l) (aval proche de la source de pollution faisant l'objet des travaux de dépollution) lors de la première campagne de prélèvements uniquement, au démarrage des travaux. Les HCT n'ont pas été détectés dans les ouvrages Pz1, Pz2 et Pz3 lors de cette même campagne.

Sur les deux autres campagnes pendant et en fin de travaux, et pour l'ensemble des ouvrages Pz1 à Pz4, les HCT n'ont pas été détectés dans les eaux souterraines.

Ainsi, aucune contamination des eaux souterraines n'a été mise en évidence sur le site SECOSAR Etirage de Vénissieux.

## 12 SYNTHESE DE LA MISSION CONT

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<b>Phase 1 : Préparation</b>				
<p>Planification, demandes de CAP, organisation de chantier, amené repli des installations.</p> <p>Période de préparation (Caractérisations complémentaires, DICT, documents administratifs, visite du site, etc.)</p>	<p>Etablissement d'une analyse des risques détaillée</p> <p>Finalisation des documents et procédures d'exécution et des plans</p> <p>Envoi des DICT</p> <p>Etablissement des CAP et BSD</p> <p>Carnet de chantier</p> <p>Etc.</p>		<p>CAP (terres et bétons)</p> <p>BSD</p> <p>Bons de pesée</p> <p>Journal de chantier</p>	<p>N° de DT transmis par Bureau Veritas à SECOSAR Etirage</p> <p>DICT lancée par OGD le 05/07/2018</p> <p>CAP, BSD avec pesée, Journaux de chantier transmis par OGD et vérifiés par Bureau Veritas.</p> <p>RAS sur l'installation du chantier.</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Travaux préalables (implantation zones sources, aires de stockage, base-vie, relevé topographique, etc.)	<p>Mise en place des dispositifs et matériel de sécurité</p> <p>Repérage des réseaux enterrés</p> <p>Mise en place d'une aire de stockage à l'intérieur du bâtiment sur polyane à même la dalle</p> <p>Démantèlement de l'auvent dans la zone des bennes à copeaux</p>	Le démantèlement de l'auvent dans la zone des bennes à copeaux n'a pas été nécessaire pour pouvoir réaliser les travaux.	Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas	<p>Les terres excavées sur les zones intérieure et extérieure ont été stockées en intérieur avec l'accord du client. Le film polyane n'était pas nécessaire au vu du bon état des dalles (validé avec SECOSAR). Un nettoyage des dalles a été réalisé après évacuation des terres en fin de chantier.</p> <p>Les terres stockées en extérieur étaient disposées sur film polyane en attente d'évacuation.</p> <p>Les mesures de sécurité ont été respectées et les réseaux enterrés ont été pris en compte dans l'emprise des travaux.</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>
Nettoyage des fosses à huile (pompage et évacuation en filière agréée des eaux souillées)	SO	Déjà réalisé par SECOSAR ETIRAGE avant le démarrage des travaux	SO	SO

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<p>Démolition de la dalle béton et évacuation des déblais en filière adaptée selon analyses.</p>	<p>Découpe de dallage : Intérieur : 13x14 m Extérieur : 5x6 m</p> <p>Evacuation des bétons avec HCT &gt; 2 500 mg/kgMS.</p> <p>Caractérisation par lot de 10 m<sup>3</sup> : séparation bétons présumés pollués, bétons présumés inertes</p>	<p>Dans le plan de gestion : surface d'excavation estimée à 11x9 m en intérieur.</p> <p>Emprise estimée à 129 m<sup>2</sup> dans la totalité (intérieur et extérieur) soit légèrement inférieure à l'emprise indiquée par OGD (212 m<sup>2</sup>)</p> <p>Les tas de bétons doivent être clairement identifiés selon AP DREAL et préconisations de Bureau Veritas</p>	<p>Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas</p> <p>Contrôle des résultats d'analyses sur les bétons</p>	<p>La surface de 13x14 m en intérieur correspond à l'emprise de découpage de la dalle, plus large que l'emprise à dépolluer afin de prendre en compte les contraintes liées aux réseaux et caniveaux présents dans l'emprise des travaux.</p> <p>La dalle béton en zone extérieure a été totalement retirées.</p> <p>Les emprises ont été validées en présence de SECOSAR et Bureau Veritas.</p> <p>Les bétons ont été réunis en lots de 15 m<sup>3</sup> environ.</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<b>Phase 2 : Excavation des terres à traiter et tri</b>				
Excavation jusqu'à 1 m de profondeur	Décaissement d'une plateforme de travail à -1,5 m de profondeur. Blindage temporaire pour la zone intérieure.	SO	Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas	Le décaissement d'une plateforme de travail à -1,5 m de profondeur a été réalisée après validation par Bureau Veritas. Ce décaissement a permis de prendre en compte dans les travaux de dépollution les pollutions présentes en surface et les caniveaux.  L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<p>Mise en place des pieux pour les parois berlinoise au droit de la zone (si nécessaire)</p>	<p>Prévu en zone intérieure pour mise en place de blindages temporaires.</p>	<p>Bureau Veritas a demandé comment seront réalisés les prélèvements en fronts et fonds de fouille avec la présence de blindage.</p>	<p>Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas lors de prélèvements de fonds et fronts de fouille.</p>	<p>Pour la zone intérieure OGD a mis en œuvre un blindage provisoire de type blindage jointif coulissant. Les contrôles en fronts de fouille ont été réalisés après retrait des blindages car les parois se tenaient suffisamment.</p> <p>En extérieur, les fronts et fonds de fouille ont pu être réalisés une fois les excavations terminées (bonne tenue des sols sur les parois ne nécessitant pas de blindage).</p> <p>Les fonds de fouille ont été prélevés une fois la profondeur maximale atteinte (extensions incluses).</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<p>Excavation : tri des terres lors des excavations (au moyen de kit d'analyse colorimétrique des hydrocarbures, PID, indices organoleptiques) et mise en tas sur site (place disponible)</p>	<p>En extérieur : Excavation par tranchée / « plots » de 1 m sur 5 à 6 m de long et jusqu'à 3 m de profondeur.            Rebouchage avec matériaux compatibles.            En intérieur : blindage temporaire            Tri des terres</p>	<p>Quelle méthode pour le tri des terres ? (kit HNU, PID, organoleptique, etc. ?)</p>	<p>Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas.            Suivi des journaux de chantier</p>	<p>Lors des excavations, les terres ont été triées en tas au moyen d'observations organoleptiques et de mesures au PID, en attente des résultats de laboratoire. Suite à la réception des résultats de laboratoire, les terres ont été évacuées en filière adaptée selon CAP. (Biocentre retenu pour les terres impactées avec teneurs supérieures à 2 500 mg/kg MS).            Les matériaux utilisés pour remblaiement des fouilles étaient bien compatibles avec les seuils de réhabilitation (sur la base des analyses de laboratoire)            Des journaux de chantier ont été transmis régulièrement par OGD pour informer de l'avancement des travaux.            L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Analyse des terres par tas de 200 m <sup>3</sup> environ.	Tas de 50 m <sup>3</sup> avec séparation terres présumées polluées, terres présumées inertes	Le terme « inerte » utilisé par OGD dans son offre initiale désigne toutes les terres avec HCT < 2 500 mg/kgMS. A ne pas confondre avec le terme « inerte » des ISDI pour lesquels le seuil HCT inerte est de 500 mg/kg MS. Les tas devront être clairement identifiés (AP DREAL et Bureau Veritas)	Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas. Suivi des analyses sur les lots en attente d'évacuation. Suivi du schéma d'implantation des terres stockées en lots.	Les tas ont été clairement identifiés au moyen d'un schéma d'implantation des lots mis à jour continuellement en fonction des réceptions d'analyses et évacuations. Les analyses ont été réalisées sur l'ensemble des lots pour évacuation en filière adaptée. L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.
Les terres extraites de la fouille et dont la teneur en HCT est inférieure à la teneur seuil fixée, sont stockées sur site en tas identifiés, pour remise en place après travaux.	Prévu par OGD, voir ci-dessus	SO	Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas.	Les terres a priori non impactées ont été stockées en lots et analysées. Les terres respectant les seuils de réhabilitation ont été réutilisés pour remblaiement. L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Terrassement des terres polluées et chargement en camions semi-benne (estimation 268 m <sup>3</sup> )	Elimination de 386 tonnes d'après le bordereau de prix unitaire (correspond à environ 215 m <sup>3</sup> )	Volume / tonnage inférieur au volume estimé dans le Plan de Gestion	Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas. Suivi des analyses sur les lots en attente d'évacuation. Vérification des BSD	<p>Le volume final de terres évacuées en biocentre est plus élevé que ce qui avait été prévu initialement par Bureau Veritas et OGD.</p> <p>Au total, 1 379,74 tonnes de terre ont été évacuées en biocentre. Cette différence par rapport au volume prévisionnel est essentiellement due aux incertitudes lors des investigations initiales sur les sols (profondeurs non investiguées du fait de refus, etc.)</p> <p>Par ailleurs, en zone extérieure, des extensions de fouille ont dues être réalisées par rapport aux emprises initiales.</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<p>Suivi de chantier et Analyses des terres en fond et front de fouille pour validation d'atteinte des objectifs. Poursuite des excavations si les résiduels ne sont pas conformes.</p>	<p>Zone extérieure : 4 analyses de bords de fouille et 1 analyse de fond de fouille ; Zone intérieure : 6 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille.</p>	<p>AP DREAL : prélèvement d'un échantillon moyen de 0,5 kg au minimum représentatif d'une surface unitaire maximale de 100 m<sup>2</sup> pour les fonds de fouille et 50 m<sup>2</sup> pour les bords de fouille Chaque échantillon devra être réalisé au moyen de 4 prélèvements unitaires par zone à analyser. Les prélèvements prévus par OGD sont donc suffisants.</p>	<p>Visite de contrôle lors des prélèvements réalisés par OGD Seuils de réhabilitation (AP DREAL et Plan de Gestion Bureau Veritas) : HCT C10-C40 : 2 500 mg/kgMS HCT C12-C16 : 125 mg/kgMS</p>	<p>Les analyses de fronts et fonds de fouille ont été réalisées par OGD en nombre suffisant par rapport à l'AP DREAL et aux préconisations de Bureau Veritas. Les résultats d'analyses ont été vérifiés par Bureau Veritas. L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>
<b>Phase 3 : Transport des terres et traitement en biocentre</b>				
<p>Transport des terres polluées (charge utile 24 tonnes par camions semi bennes) : environ 21 camions</p>	<p>Transport par camions de 28 à 30 tonnes. Nombre de camions non précisé.</p>	<p>SO</p>	<p>Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas. Vérification des BSD.</p>	<p>Au total, 47 camions ont été nécessaires pour le transport des terres et bétons en biocentre. L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Elimination des terres en biocentre (510 t)	Evacuation de 386 t vers une filière de type biocentre (seuil d'acceptation HCT à 30 000 mg/kgMS)	Tonnage inférieur au tonnage estimé.	Vérification des BSD	<p>Au total, 1 379,74 tonnes de terre ont été évacuées en biocentre. La différence de tonnage avec le prévisionnel est justifiée par la découverte de volumes impactés plus importants qu'estimé initialement.</p> <p>L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Atteinte des seuils de réhabilitation	Prévu	<p>Rappel des seuils de réhabilitation selon AP DREAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 500 mg/kg MS pour les HCT C10-C40,</li> <li>- 125 mg/kg MS pour les HCT C12-C16</li> </ul>	Vérification des résultats d'analyses des fronts et fonds de fouille	<p>Considéré comme <b>conforme</b>. A l'exception d'un front de fouille <b>non conforme</b> au niveau d'une fondation (BF2 Fondation). Toutefois ce résiduel supérieur au seuil de réhabilitation est ponctuel et considéré comme non représentatif du résiduel final suite aux travaux de dépollution sur l'ensemble de l'emprise dépolluée. Ainsi, à l'exception de ce front de fouille, <b>les seuils de réhabilitation ont été atteints</b>.</p> <p>La limite technique (présence d'une fondation du bâtiment) ne permet pas de retirer le résiduel supérieur au seuil de réhabilitation.</p>

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
<b>Phase 4 : Repli et réfection du site</b>				
Remblaiement des fouilles par matériaux sains d'apport extérieur (environ 270 m <sup>3</sup> ) et par les terres de découverte (environ 360 m <sup>3</sup> ) et compactage, Les matériaux d'apport extérieur seront mis en place à la fin, dans les horizons de sols proches du niveau du dallage.	Remblaiement avec matériaux excavés présentant des teneurs en HCT < 2 500 mg/kgMS et apport de matériaux extérieurs. Volume excavé environ 635 m <sup>3</sup> Volume de terres d'apport estimé à 164 m <sup>3</sup>		Visites de chantier par un intervenant Bureau Veritas.	Les matériaux avec teneur inférieure à 2 500 mg/kgMS ont été réutilisés pour le remblaiement en fond de fouille, du fait de l'absence d'eau à la profondeur maximale d'excavation (6 m) pouvant éventuellement lessiver les dalles. Le volume de matériaux d'apport extérieur final est de 756 m <sup>3</sup> (grave). Ce volume diverge du volume prévisionnel du fait des emprises excavées plus importantes que prévue (extensions, etc.) L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.
Réfection du dallage	Réfection du dallage prévue		Constat sur site par intervenant Bureau Veritas en présence de OGD et SECOSAR lors de la réception des travaux.	La réfection du dallage a bien été réalisée. L'ensemble de ces points est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.

Phases de travaux rappelées dans le plan de gestion	Offre OGD (ORTEC)	Avis / Remarques BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Points de contrôle (arrêté préfectoral, suivi de fronts et fonds de fouille, etc.)	Avancement / validation
Rapport de fin de travaux, DOE	Remise d'un rapport de fin de travaux incluant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- description technique des travaux effectués avec un bilan qualitatif et quantitatif</li> <li>- registre des évacuations journalières des déblais ;</li> <li>- documents attestant de la traçabilité des déchets : certificats d'acceptation (CAP, BSD, bons de pesées)</li> <li>- planning réel de la réalisation des opérations</li> </ul>		Vérification du rapport de fin de travaux.	Le rapport de fin de travaux est <b>conforme</b> aux préconisations de Bureau Veritas.

## 13 ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS DE FIN DE TRAVAUX (ARR)

L'analyse des risques résiduels (ARR) est reportée en annexe 1.

Les principaux éléments de l'ARR sont rappelés ci-après.

Les calculs des concentrations dans l'air ambiant ont été réalisés à l'aide du logiciel analytique RISC 5.

L'objectif de l'ARR est d'évaluer l'acceptabilité des risques à partir des scénarios d'exposition retenus, à savoir :

- Inhalation en air intérieur en site industriel par des employés adultes,
- Inhalation en air extérieur en site industriel par des employés adultes.

Les polluants retenus pour les calculs de risques résiduels sont les suivants :

- Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 - Fraction aromatique,
- Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 - Fraction aliphatique.

Les teneurs résiduelles maximales retenues pour les calculs sont reprises dans le tableau ci-après.

Paramètres	Concentration de référence dans les sols	Justification
	mg/kg MS	
<b>Hydrocarbures</b>		
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aromatique	Zone intérieure : Max 38,25 mg/kg MS (échantillon du lot de bétons n°1)	Les teneurs maximales ont été retenues pour chaque zone
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aliphatique	Zone extérieure : max 6,27 mg/kg MS (échantillon du lot de bétons n°6)	

En absence d'information sur la répartition entre les composés aliphatiques et les composés aromatiques, il a été retenu, de manière majorante, que l'ensemble des hydrocarbures quantifiés dans les sols sont des composés aromatiques.

Pour rappel, ces polluants n'ont pas été identifiés dans les eaux souterraines.

**Rappel : le prélèvement de front de fouille « BF2 Fondation » ne respecte pas le seuil de réhabilitation. La teneur maximale en fractions C10-C12 et C12-C16 sur cet échantillon est de 1027,18 mg/kg MS. Toutefois, comme précisé précédemment, les terres ont été laissées en place du fait des contraintes techniques liées à la présence des fondations des bâtiments. Cette teneur résiduelle est considérée comme non représentative du résiduel global suite à la dépollution, et n'a donc pas été retenue dans le cadre de l'ARR.**

Les résultats de l'ARR en considérant l'usage industriel et en l'état environnemental actuel du terrain sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Famille de composés	Mode d'exposition : inhalation d'air ambiant intérieur et extérieur	
	Risques sanitaires non cancérogènes (QD)	Risques sanitaires cancérogènes (ERI)
	Employés adultes	
Intérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	8,21E-04	-
Extérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	1,67E-01	-
<b>SOMME</b>	<b>8,69E-03</b>	-
<b>Critères d'acceptabilité</b>	<b>&lt;1</b>	<b>&lt;10<sup>-5</sup></b>

*QD : Quotient de Danger - ERI : Excès de Risque Individuel*

*Les résultats en rouge correspondent à ceux supérieurs aux valeurs seuils (QD>1 et ERI>10<sup>-5</sup>) et en vert ceux inférieurs à ces seuils.*

En prenant en compte les contaminations résiduelles préalablement définies, les résultats du scénario proposé sont inférieurs aux seuils d'acceptabilité définis par les autorités.

L'évaluation sanitaire menée fait ressortir un risque acceptable associé aux teneurs résiduelles dans les sols.

---

## 14 SCHEMA CONCEPTUEL ACTUALISE

Le schéma conceptuel actualisé suite aux travaux de dépollution est présenté ci-après.

Remarque : dans le tableau suivant, seuls les scénarios retenus au stade du plan de gestion (cf. paragraphe 5).

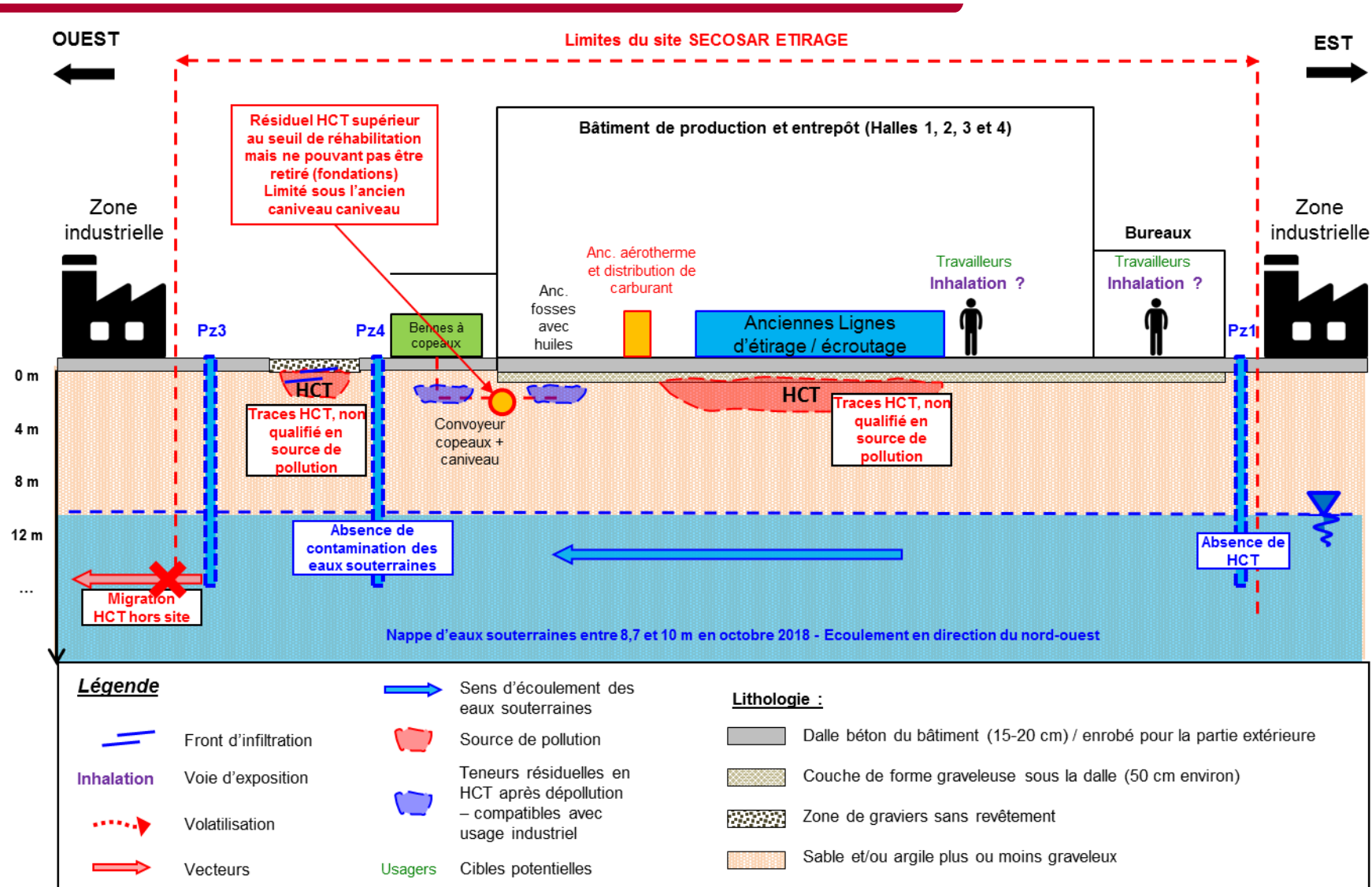
Polluant (Source)	Milieux contaminés	Voies d'exposition	Cibles	Raison de la sélection (au stade du plan de gestion)	Mesures de gestion à envisager (au stade du plan de gestion)	Mesure de gestion mise en œuvre
<b>Hydrocarbures Totaux C10-C40</b> (aucune teneur en hydrocarbures C5-C10 n'a été détectée au-delà de la limite de détection du laboratoire (10 mg/kgMS))	Sols	<b>Transfert de polluant</b> vers les eaux souterraines par lessivage	Milieu naturel via les eaux de percolation	Présence d'hydrocarbures à une profondeur importante, proche du niveau de la nappe d'eaux souterraines	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les eaux souterraines (Faible concentration en hydrocarbures en fraction légère, volatile)	Suppression des pollutions par excavation jusqu'à 3 à 6 m de profondeur avec un seuil de réhabilitation à 2 500 mg/kg MS pour les HCT C10-C40, et 125 mg/kg MS pour les HCT C12-C16.
	Air	<b>Inhalation directe</b> de polluants volatils relargués dans l'atmosphère à partir des sols	Travailleurs adultes	Présence de fractions d'hydrocarbures semi-volatils pouvant être volatilisées vers l'air ambiant	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les gaz du sol, soit la partie des hydrocarbures en fraction légère, volatile.	
	Eaux souterraines	<b>Inhalation de vapeur d'eau</b> polluée	Travailleurs adultes sur site	Présence de fractions d'hydrocarbures semi-volatils ayant pu contaminer la nappe d'eaux souterraines (Les constats en piézomètres montrent une nappe non polluée en périphérie de site).	Suppression des polluants susceptibles de migrer vers les gaz du sol (hydrocarbures en fraction légère, volatile).	

Après travaux de dépollution les teneurs résiduelles ne sont plus considérées comme représentant une source de pollution concentrée des sols. Les teneurs résiduelles sont acceptables pour l'usage futur industriel.

Du fait de la suppression de la source concentrée de pollution par des hydrocarbures, les scénarios initialement retenus au stade du plan de gestion ne le sont plus.

## Conclusion de l'analyse du schéma conceptuel, compatibilité pollution / usage :

Source de pollution	Origine de la pollution	Transfert potentiel ou constaté	Compatibilité par rapport aux usages	Mesures de gestion réalisées
<p>HCT C10-C40 dans la zone de la fosse à huiles, convoyeur à copeaux et bennes à copeaux (aucune teneur en hydrocarbures C5-C10 n'a été détectée au-delà de la limite de détection du laboratoire (10 mg/kgMS)</p>	<p>Fuites d'huiles au niveau de la fosse à huiles et du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux.</p>	<p>Pas de migration d'hydrocarbures hors site via les eaux souterraines.</p> <p>Les fractions d'hydrocarbures majoritairement présentes sont des fractions lourdes peu mobiles.</p> <p>Transfert potentiel vers les eaux souterraines, localisé au niveau de la zone source de pollution mais absence de contamination à l'aval immédiat de la source</p> <p>Transfert potentiel d'hydrocarbures semi-volatils vers l'air ambiant supprimé</p>	<p>Les contaminants identifiés sont uniquement des hydrocarbures avec une fraction semi-volatile. La voie d'exposition à retenir pour un usage d'activité sur le site est l'inhalation d'hydrocarbures volatils dégazés dans l'air intérieur à partir des sources sol de pollution.</p> <p>Dans la configuration actuelle du site (grand halls ventilés), le risque est réduit. Par contre, en cas de réaménagement du site, la présence de ces sources sol pourraient s'avérer incompatible avec un usage d'activité.</p>	<p>Les mesures de gestion envisagées visent à supprimer les polluants sur une profondeur suffisante pour éviter la volatilisation d'hydrocarbures vers l'air ambiant.</p> <p>Jusqu'à la mise en œuvre de ces traitements, la dalle béton et les revêtements de sols au droit de la zone source de pollution doivent rester en bon état pour éviter l'envol de poussières chargées en polluant.</p>



---

## 15 SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

A ce jour, un dossier de servitudes d'utilité publique est en cours d'élaboration.

## 16 SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET SUPPRESSION DES PIEZOMETRES

Au total, 4 campagnes de prélèvement des eaux souterraines ont été réalisées sur le site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (1 campagne lors des investigations initiales en 2017 et 3 campagnes lors des travaux en 2018).

Sur l'ensemble de ces campagnes, il n'a pas été mis en évidence d'impact sur les eaux souterraines par des HCT C5-C10 et C10-C40.

Ainsi, nous ne préconisons pas de continuer la surveillance des eaux souterraines au droit du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux.

Un futur repreneur, s'il est soumis à la réglementation ICPE, pourrait toutefois être tenu par voir d'arrêté préfectoral de réaliser des campagnes de surveillance des eaux souterraines.

Au vu de ces éléments, nous préconisons donc, si l'actuel exploitant le souhaite :

- De garder en place les piézomètres Pz1, Pz2 et Pz3 qui se trouvent en bordures de site. Ces piézomètres sont exploitables et ne présentent pas de risque de pollution accidentelle des eaux souterraines depuis la surface, du fait d'une protection efficace par capot métallique hors sol,
- De supprimer le piézomètre Pz4 qui était destiné à vérifier l'absence d'impact à l'aval immédiat de la source de pollution par des HCT. En effet, ce piézomètre ne sera pas utile à un futur repreneur. De plus, il présente un risque de pollution des eaux souterraines depuis le sol du fait d'une protection ras de sol qui a été légèrement endommagée lors des travaux.

---

## 17 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la cessation d'activité sur le site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) pour un usage industriel, Bureau Veritas a réalisé des investigations sur les sols et les eaux souterraines entre octobre et décembre 2017 et a mis en évidence une pollution par des hydrocarbures au droit de la zone de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux.

Suite au plan de gestion réalisé par Bureau Veritas, cette zone a fait l'objet d'une dépollution par excavation.

Les travaux de dépollution ont été menés sur les mois de juillet à octobre 2018 par la société OGD du Groupe ORTEC et Bureau Veritas a réalisé une mission CONT de contrôle des travaux de dépollution. Les seuils de réhabilitation cadré par l'arrêté préfectoral du 07 août 2018 sont les suivants :

- 2 500 mg/kg MS en hydrocarbures totaux (C10-C40),
- 125 mg/kg MS en hydrocarbures totaux pour la fraction semi-volatile C12-C16.

A l'exception d'un résiduel ponctuel en bord de fouille (BF2 Fondation) au niveau d'une fondation, considéré comme non représentatif des teneurs résiduelles suite à la dépollution, **les seuils de réhabilitation ont été atteints suite à ces travaux.**

Rappelons que ce résiduel ponctuel ne peut être retiré car il est présent au niveau d'une fondation du bâtiment.

L'évaluation sanitaire menée fait ressortir un risque acceptable associé aux teneurs résiduelles dans les sols, pour un usage industriel et pour des employés adultes.

Les points contrôlés lors de la mission CONT sont conformes aux préconisations de Bureau Veritas et à l'état de l'art.

-o0o-

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les rédacteurs et vérificateurs de ce rapport dont les coordonnées sont rappelées en tête de ce dossier.

---

## **ANNEXE 1 : ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS (ARR)**

---

# 1 ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS DE RECEPTION DE TRAVAUX (ARR)

Après traitement des zones de pollutions concentrées, des concentrations résiduelles correspondant au bruit de fond sont caractérisés dans les sols. Il convient donc de vérifier que les concentrations en polluants correspondant au bruit de fond sont compatibles, d'un point de vue sanitaire, avec l'usage du site.

Une Analyse des Risques Résiduels de réception de travaux a donc été réalisée, sur la base des concentrations résiduelles en hydrocarbures.

## 1.1 Principe

L'objectif de l'ARR est d'évaluer l'acceptabilité des risques à partir des scénarios d'exposition retenus, en les comparant aux doses d'exposition tolérables, propres à chaque composé (VTR ou ERU).

La démarche ARR est identique à celle de l'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) qui se décompose conventionnellement en quatre étapes :

1. L'identification des dangers (détermination des effets indésirables que les substances chimiques sont intrinsèquement capables de provoquer chez l'homme),
2. L'estimation des relations dose-réponse (estimation du rapport entre le niveau ou la dose d'exposition et l'incidence et la gravité des effets),
3. L'estimation des expositions,
4. La caractérisation des risques sanitaires.

Celle-ci ne sera effectuée que pour les composés pour lesquels on dispose de valeurs toxicologiques de référence.

- Pour les effets à seuil

La caractérisation du risque correspond au calcul des Quotients de Danger (QD). Le QD correspond au rapport entre la dose ou la concentration d'exposition par la dose ou la concentration de référence.

$$\text{QD} = \text{DJE (ou CI en inhalation)} / \text{VTR}$$

- Pour les effets sans seuil

Le risque représente la probabilité de survenue d'effets nocifs chez un individu. Pour la concentration maximale analysée dans le sol, nous calculons l'excès de risque individuel (ERI) en rapportant l'excès unitaire du risque (ERU) à la concentration maximale analysée sur le site.

$$\text{ERI} = \text{DJE} \times \text{ERU}$$

---

Les critères d'acceptabilité des niveaux de risques calculés sont ceux usuellement retenus au niveau international par les organismes en charge de la protection de la santé :

- Pour les effets à seuil, le quotient de danger (QD) théorique doit être inférieur à 1 ;
- Pour les effets sans seuil, l'excès de risque individuel théorique (ERI) doit être inférieur à  $10^{-5}$ .
- L'additivité des risques liés aux différentes substances et/ou aux différentes voies d'exposition est réalisée selon les recommandations des instances sanitaires au niveau national. En l'état actuel des connaissances, ces recommandations conduisent :
- Pour les effets à seuil, à l'addition des quotients de dangers uniquement pour les substances ayant le même mécanisme d'action toxique sur le même organe cible. Toutefois, pour les substances à effets de seuil (QD), la méthodologie française prescrit l'additivité des risques uniquement lorsque les composés ont le même mécanisme d'action toxique, sur le même organe cible. *Toutefois, selon le guide de l'INERIS concernant la démarche intégrée pour l'évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires d'août 2013, dans certains cas, l'exposition simultanée à plusieurs substances toxiques peut produire des effets même si les doses d'exposition de chaque composé sont inférieures aux valeurs seuils (VTR). Même si ces phénomènes existent plus particulièrement lorsque les agents ont le même mécanisme d'action sur les mêmes organes cibles, ces interactions sont encore peu connues. Ainsi dans une approche sécuritaire les risques ont été additionnés sans distinction d'effets.*
- Pour les effets sans seuil, à l'addition de tous les excès de risques individuel.

## 1.2 Présentation de l'outil de modélisation

Les calculs des concentrations dans l'air ambiant ont été réalisés à l'aide du logiciel analytique RISC 5. Ce modèle a été développé pour l'évaluation des risques sanitaires liés aux produits chimiques, et est largement reconnu par la communauté scientifique. Pour la modélisation des teneurs en polluants volatils dans l'air intérieur à partir de sources sol, eau et gaz du sol, RISC 5 est basé sur la loi de *Fick* et les équations de *Johnson et Ettinger*.

Les inconvénients du logiciel sont principalement, comme pour ses concurrents, les limites des modèles et des équations.

Les paramètres d'exposition « par défaut » de RISC5 sont tirés de la littérature (dossiers de l'US EPA) et peuvent être adaptés aux populations françaises et notamment à la cible « enfant » puisqu'ils sont modifiables. La base de données « CIBLEX », éditée par l'ADEME, le 16 février 2004 recense les principaux paramètres d'exposition pour des cibles françaises.

---

## 1.3 Relation dose-effet

La dose est la quantité d'agent dangereux mise en contact avec un organisme vivant. Cette dose s'exprime généralement en milligramme par kilogramme de poids corporel et par jour ou en concentration dans l'air. La relation entre la dose et son effet est représentée par une grandeur numérique appelée Valeur Toxicologique de Référence (VTR).

Comme indiqué précédemment, deux types d'effets sanitaires sont distingués :

- ✓ effets à seuil de dose (substances non cancérogènes)
- ✓ effets sans seuil de dose (substances cancérogènes)

Une même substance peut produire les deux effets.

### **Effets à seuil de dose**

Pour une substance donnée, on peut disposer :

- ✓ d'un niveau d'exposition sans effet observé (NOEL : No Observed Effect Level)
- ✓ d'un niveau d'exposition sans effet néfaste observé (NOAEL : No Observed Adverse Effect Level),
- ✓ d'un niveau d'exposition le plus faible ayant entraîné un effet (LOEL : Lowest Observed Effect Level),
- ✓ d'un niveau d'exposition le plus faible auquel un effet néfaste apparaît (LOAEL : Lowest Observed Adverse Effect Level),

Ces seuils sont issus d'expérimentations animales, d'études épidémiologiques ou d'essais de toxicologie clinique. A partir de ces seuils, des DJT (Dose Journalière Tolérable) ou des MRL (Minimal Risk Level), applicables à l'Homme sont définies en divisant les seuils précédents par des facteurs de sécurité liés aux types d'expérimentations ayant permis d'obtenir ces données. Les DJT et MRL sont habituellement qualifiés de VTR.

### **Effets sans seuil de dose**

Les ERU sont définies à partir d'études épidémiologiques ou animales. Les niveaux d'expositions animales appliqués sont convertis en niveaux d'exposition équivalents pour l'Homme.

## 1.4 Dose journalière d'exposition

Les doses journalières d'exposition (D.J.E) ont été calculées à l'aide du tableur Excel. Les concentrations dans l'air ambiant ont été quant à elles modélisées à partir du logiciel RISC 5.

### 1.4.1 Inhalation

Le calcul de la concentration inhalée moyenne a été réalisé avec l'équation générique suivante (d'après le guide méthodologique gestion des sites pollués) :

$$CI = \left( \sum_i (C_i \times t_i) \right) \times F \times \frac{T}{T_m}$$

Avec :

CI : Concentration journalière inhalée (mg/m<sup>3</sup>)

C<sub>i</sub> : Concentration dans l'air pendant la fraction de temps t<sub>i</sub> (mg/m<sup>3</sup>)

t<sub>i</sub> : Fraction du temps d'exposition à la concentration C<sub>i</sub> pendant une journée

F<sub>i</sub> : Fréquence d'exposition : nombre de jours d'exposition / 365 jours

T : Durée d'exposition (an)

T<sub>m</sub> : Période de temps sur laquelle l'exposition est moyennée (an)

- Substances effets à seuil : T<sub>m</sub> = T
- Substances à effets sans seuil : T<sub>m</sub> = 70 ans \*

(\*) Cette distinction repose sur l'hypothèse d'un mécanisme d'action différent dans chacun des deux cas. Pour les effets à seuil, le risque est associé au dépassement d'une dose donnée pendant la période d'exposition. Pour les effets sans seuil, il est considéré que l'effet de chaque dose reçue isolément s'ajoute sans aucune perte et que la survenue de la réponse cancéreuse est fonction de la somme totale des doses reçues ; une forte dose sur une courte période produit le même effet qu'une plus faible dose reçue sur une période plus longue. Dans ce cas, le risque s'exprime sous la forme d'une probabilité d'occurrence qui augmente avec la dose reçue tout au long de la vie.

### 1.4.2 Calculs des concentrations en substances volatiles dans l'air intérieur

La diffusion entraîne les polluants à travers le sol jusqu'à la zone du bâtiment où le phénomène convectif intervient. Le mouvement convectif dû à une différence de pression entre l'air du sol et l'air intérieur du bâtiment, transporte les vapeurs par les fissures des fondations et de la dalle béton.

Les concentrations en polluants dans l'air intérieur sont calculées à partir des équations suivantes (logiciel RISC5) :

$$C_{int} = \frac{C_{int}^* \left[ \exp\left(\frac{Q_{soil} \cdot L_{crack}}{D_{crack} \cdot A_{crack}}\right) \right]}{\left[ \exp\left(\frac{Q_{soil} \cdot L_{crack}}{D_{crack} \cdot A_{crack}}\right) + \left(\frac{D_{eff} \cdot A_b}{Q_b \cdot L_t}\right) + \left(\frac{D_{eff} \cdot A_b}{Q_{soil} \cdot L_t}\right) \cdot \left[ \exp\left(\frac{Q_{soil} \cdot L_{crack}}{D_{crack} \cdot A_{crack}}\right) - 1 \right] \right]}$$

Avec :

$C_{int}^*$  : concentration en vapeurs dans le bâtiment en cas de sol nu ( $g/cm^3$ )

$D_{eff}$  : coefficient de diffusion effective ( $cm^2/s$ )

$Q_{soil}$  : débit de gaz provenant du sol dans le bâtiment ( $cm^3/s$ )

$A_b$  : superficie au sol des fondations du bâtiment ( $cm^2$ )

$L_t$  : distance de la source à la base des fondations (cm)

$D_{crack}$  : coefficient de diffusion effective dans les fissures de la fondation ( $cm^2/s$ )

$L_{crack}$  : épaisseur de la fondation

$A_{crack}$  : surface de fissurations dans laquelle les vapeurs rentrent dans le bâtiment ( $cm^2$ )

$$C_{int}^* = \frac{D_{eff} \cdot A_b \cdot C_{vs}}{Q_b \cdot L_t}$$

Avec :

$C_{vs}$  : concentration en vapeurs au niveau de la source ( $g/cm^3$ )

$Q_b$  : taux de ventilation du bâtiment

$$C_{vs} = \frac{C_t \cdot \rho_b \cdot K_H}{\theta_a \cdot K_H + \theta_w + \rho_b \cdot F_{oc} \cdot K_{oc}}$$

Avec :

$C_t$  : concentration du polluant dans le sol (mg/kg)

$\rho_b$  : densité du sol ( $g/cm^3$ )

$F_{oc}$  : Fraction de carbone organique présent dans le sol (g de carbone organique/g de sol)

$K_{oc}$  : Coefficient de partition du carbone organique ( $ml/g \cdot m^{-3}/kg$ )

$K_H$  : Constante de Henry [(mg/l)/(mg/l)]

$\theta_a$  : teneur en air du sol (volume d'air / volume total du sol)

$\theta_w$  : teneur en eau du sol (volume d'eau / volume total du sol)

$$Q_{soil} = \frac{2\pi(\Delta P)k_v \cdot X_{crack}}{\mu \cdot \ln[2 \cdot Z_{crack} / r_{crack}]} \quad \frac{r_{crack}}{Z_{crack}} \ll 1$$

Avec :

$\Delta P$  : gradient de pression entre l'air du sol et l'air du bâtiment

$Z_{crack}$  : profondeur des fissures sous la surface du sol (cm)

$X_{crack}$  : longueur du cylindre représentant la fissure (cm)

$R_{crack}$  : rayon du cylindre représentant la fissure (cm)

$k_v$  : perméabilité intrinsèque du sol ( $cm^2$ )

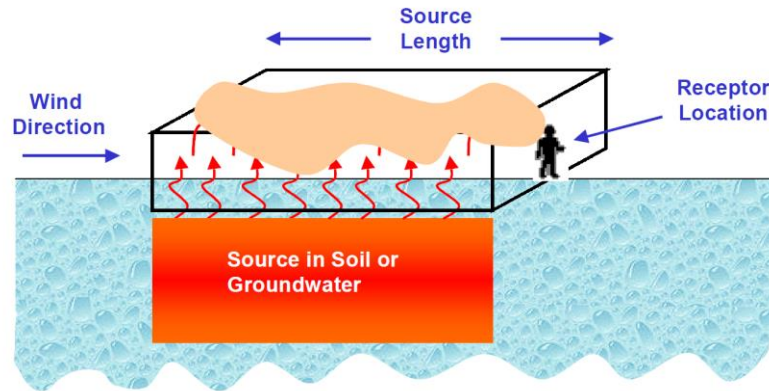
$\mu$  : viscosité des vapeurs ( $g/cm \cdot s$ )

Cette équation est basée sur le débit de gaz traversant un cylindre de longueur X de rayon r localisé à une profondeur Z en dessous de la surface du sol.

### 1.4.3 Calculs des concentrations en substances volatiles dans l'air extérieur

La modélisation des concentrations dans l'air extérieur a été réalisée avec le logiciel RISC 5.

Les calculs sont basés sur le « modèle boîte » utilisé pour estimer la concentration au niveau des terrains extérieur contaminés depuis le taux d'émission des vapeurs de sols ou de nappes souterraines.



La concentration dans l'air est calculée par l'équation suivante :

$$C_{outdoor} = \frac{FL}{uH} \left( \frac{m}{100cm} \right)$$

Avec :

$C_{outdoor}$  = concentration dans l'air extérieur [g/cm<sup>3</sup>]

F = taux d'émission des volatils depuis la zone non saturée impactée [g/cm<sup>2</sup>/s]

L = longueur de la boîte dans la direction du vent [m]

H = hauteur de la boîte [m]

u = vitesse du vent [m/s]

Le logiciel détermine le taux d'émission des volatils depuis la zone non saturée impactée avec l'équation de la loi de Fick prenant en compte le transport diffusif des volatils à travers le sol.

$$F = \frac{D_{eff} (C_{vs} - C_{vf})}{L_d}$$

Avec :

F = flux de volatile [g/cm<sup>2</sup>/s]

$L_d$  = distance entre la source et la fondation [cm]

$D_{eff}$  = coefficient de diffusion [cm<sup>2</sup>/s]

$C_{vs}$  = concentration de volatile dans la source [g/cm<sup>3</sup>]

$C_{vf}$  = concentration de volatile dans le sol sous la surface [g/cm<sup>3</sup>]

Le coefficient moyen de diffusion effective ( $D_{eff}$ ) et la concentration de volatile dans le sol immédiatement sous le bâtiment ( $C_{vf}$ ) sont ensuite calculés suivant les mêmes équations que pour déterminer les transferts vers l'air intérieur.

---

## 1.5 Choix des substances et valeurs toxicologiques de référence

Les critères de sélection des polluants traceurs sont :

- ✓ l'existence d'une VTR (ou valeur guide, valeur extrapolée...) qui est nécessaire pour quantifier le risque sanitaire,
- ✓ la toxicité du polluant,
- ✓ la quantité de polluant en présence,
- ✓ le potentiel d'exposition.

Les deux derniers facteurs doivent être étudiés simultanément : en effet, un polluant A émis en très faible quantité mais très toxique peut présenter un risque sanitaire plus important qu'un polluant B émis en très grande quantité mais peu toxique.

Les différents critères de sélection sont présentés dans ce paragraphe.

Les substances présentes dans le tableau en fin de paragraphe correspondent aux hydrocarbures du fait d'un transfert possible vers l'air ambiant, qui correspond au milieu d'exposition majeur dans le cadre de cette étude. Les hydrocarbures mis en évidence dans les sols présentent un caractère semi-volatil pour la fraction C10-C16 et non volatil pour les fractions C16 à C40.

Les différentes VTR ont été choisies selon les critères de la note d'information n°DGS/EA1/DGPR/2014/307 du 31 octobre 2014 relative aux modalités de sélection des substances chimiques et de choix des valeurs toxicologiques de référence pour mener les évaluations des risques sanitaires dans le cadre des études d'impact et de la gestion des sites et sols pollués :

- ✓ Existence d'une VTR validée par l'ANSES.
- ✓ Réalisation d'une expertise collective nationale,
- ✓ Existence d'une VTR dans l'une des bases de données : US-EPA, ATSDR, OMS,
- ✓ Existence d'une VTR dans l'une des bases de données : Santé-Canada, RIVM, OEHHA, EFSA.

Les VTR sont issues d'une recherche actualisée régulièrement auprès des principales bases de données disponibles (ANSES, ATSDR, US-EPA, OMS,...). La plupart d'entre elles figurent dans les fiches toxicologiques de l'INERIS.

Dans le cadre de cette étude, les VTR retenues sont issues des données disponibles à la date du 5 décembre 2018. Concernant les hydrocarbures pétroliers, elles proviennent du *Total Petroleum Criteria Working Group* qui a établi des valeurs en 1999.

*Anses : Agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail.*

*US-EPA : United States –Environmental Protection Agency.*

*ATSDR: Agency for Toxic Substances and Disease Registry (États unis).*

*OMS: Organisation Mondiale de la Santé.*

*RIVM : Rijkinstituut voor volksgesondheit en milieu (Pays bas).*

*OEHHA : Office of environmental health hazard assessment (US-EPA California).*

*EFSA: European food safety authority*

*TPHCWG : Total Petroleum Criteria Working Group*

Sur cette base, les valeurs toxicologiques de référence retenues pour une exposition par inhalation, et pour des effets avec seuils et sans seuil (non cancérigènes et cancérigènes) sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Composés	CAS	Inhalation _ à seuil		Inhalation _ sans seuil	
		Valeurs toxicologiques de référence VTR	Organe cible ou effet sur la santé	Excès de risque unitaire ERU	Organe cible ou effet sur la santé
		(mg/m <sup>3</sup> )			
<b>Hydrocarbures</b>					
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aromatique	/	2.10 <sup>-1</sup> (TPHWG, 1999)	Diminution du poids	nd	-
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aliphatique	/	1 (TPHWG, 1999)	Hépatotoxique et neurotoxique	nd	-

nd : non disponible

**Tableau 1 : VTR retenues**

## 1.6 Concentrations de références

Les calculs de risque ont été effectués sur la base des teneurs résiduelles analysées en fin de chantier.

Les concentrations d'entrée des calculs de risques sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Paramètres	Concentration de référence dans les sols	Justification
	mg/kg MS	
<b>Hydrocarbures</b>		
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aromatique	Zone intérieure : Max 38,25 mg/kg MS (échantillon du lot de bétons n°1)	Les teneurs maximales ont été retenues pour chaque zone
Hydrocarbures C10-C12 et C12-C16 Fraction aliphatique	Zone extérieure : max 6,27 mg/kg MS (échantillon du lot de bétons n°6)	

En absence d'information sur la répartition entre les composés aliphatiques et les composés aromatiques, il a été retenu, de manière majorante, que l'ensemble des hydrocarbures quantifiés dans les sols sont des composés aromatiques.

Pour rappel, ces polluants n'ont pas été identifiés dans les eaux souterraines.

## 1.7 Paramètres sols et lieux d'exposition

Sur la base des observations lithologiques dans le cadre de la réalisation des sondages de sol, un sol de type **sable argilo limoneux** sera retenu. Ce type de sol tend plutôt à favoriser les phénomènes de transfert. Les caractéristiques de ce matériau sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Paramètre	Valeur	Justification / commentaire
Type de sol	Sables argilo-limoneux	Sur la base des observations lithologiques et valeur conservatrice. Les sondages de sols mettent en exergue des sables argilo-limoneux graveleux avec par endroit des passes argileuses
Porosité (-)	0,384	Valeur par défaut du modèle pour un matériau "sandy clay loam"
Masse volumique sèche (g/cm <sup>3</sup> )	1,6	Valeur par défaut du modèle pour un matériau "sandy clay loam"
Teneur en eau volumique (-)	0,146	Valeur par défaut du modèle pour un matériau "sandy clay loam"
Facteur d'atténuation dû aux phénomènes de biodégradation (-)	1	La biodégradation n'a pas été considérée, aucune atténuation n'a donc été retenue.
Distance de la source gaz du sol par rapport à la base du bâtiment (m)	0,01	De manière conservatrice, il a été considéré que les contaminations résiduelles sont présentes sous la dalle.
Teneur en eau dans les fissures de la base du bâtiment (-)	0,054	A terme, les fissures de la base du bâtiment seront comblées par les sols adjacents. Cette teneur en eau correspond à des remblais sableux (valeur conservatrice), puisqu'il est probable que ce type de matériaux soit placé sous la dalle béton à la base du bâtiment au-dessus des remblais (couche de forme).
Profondeur de la nappe/TN (m)	9,5	La nappe d'eaux souterraines se situe à environ 91,26 m (nivellement relatif), soit -9,5 m/TN au droit de la zone investiguée (fosse à huile et convoyeur à copeaux) le 21/12/2017. (Nivellement relatif de la zone investiguée = 100,76 m).

Tableau 2 : Caractéristiques retenues pour les sols

Tableau 3 : Paramètres du lieux d'exposition

Paramètres	Valeur	Justification / commentaire
<b>1. Caractéristiques du lieu d'exposition - Bâtiment industriel existant</b>		
Largeur pièce (m)	45	Dimension du bâtiment
Longueur pièce (m)	93	
Hauteur de la pièce (m)	8	
Volume pièce (m <sup>3</sup> )	33480	Dimension issue des mesures du bâtiment actuel
Taux de renouvellement d'air bureau (vol/h <sup>-1</sup> )	0,50	Valeur moyenne du modèle J&E
Epaisseur plancher (cm)	12	Epaisseur de la dalle béton de 12 cm
Taux de fissuration (-)	0,002	Valeur par défaut de BP Risc5
Porosité totale des fissures (cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup> )	0,25	Valeur par défaut de BP Risc5
Porosité à l'eau des fissures (cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup> )	0,054	A terme, les fissures de la base du bâtiment seront comblées par les sols adjacents. Cette teneur en eau correspond à des remblais sableux (valeur conservatrice), puisqu'il est probable que ce type de matériaux soit placé sous la dalle béton à la base du bâtiment au dessus des remblais (couche de forme).
Différence de pression sol-intérieur du bâtiment (g/cm-2s)	40	Valeur par défaut de BP Risc5
Perméabilité aux vapeurs des sols adjacents aux fondations (cm <sup>2</sup> )	1,00E-08	Valeur par défaut définie dans J&E pour la lithologie type présente à la couche de forme généralement présente sous les fondations
Profondeur des fondations sous la surface (cm)	12	Epaisseur de la dalle béton admise

Paramètres	Valeur	Justification / commentaire
<b>2. Caractéristiques du lieu d'exposition - zone extérieure</b>		
Largeur zone (m)	6	Dimension du bâtiment
Longueur zone (m)	5	
Hauteur de la zone (m)	2	
Volume zone (m3)	60	Dimension issue des mesures du bâtiment actuel
Vitesse moyenne du vent (m/s)	2,25	Valeur par défaut

---

## **1.8 Budget espace-temps**

L'usage pris en compte dans l'élaboration du schéma conceptuel est un usage d'activités avec travailleurs adultes.

Les caractéristiques du milieu d'exposition et des récepteurs retenus sont présentées dans les tableaux en pages suivantes.

Tableau 4 : Paramètres du budget-espace-temps

Paramètres	Valeur	Justification / commentaire
<b>2. Caractéristiques des récepteurs</b>		
Période de temps sur laquelle l'exposition est moyennée, composés sans seuils (ans) <i>AT sans seuil</i>	70 ans soit 25 550 jours	INERIS
Période de temps sur laquelle l'exposition est moyennée, composés à seuil (ans) <i>AT avec seuil</i>	42 ans soit 15330 jours	Egale à la durée maximale d'exposition pour un salarié
Durée d'exposition (ans) <i>T</i>	42	Durée jugée sécuritaire du travail sur un même lieu et durée légale du travail en France
Nombre d'heures travaillées par jour (h/j) <i>ET</i>	8h en intérieur 1h en extérieur	Durée moyenne d'une journée de travail avec une pause déjeuné sur site
Nombre de jour travaillés (j/an) <i>EF</i>	220	Estimation du nombre de jours travaillés moyen dans une année en prenant compte des jours fériés, weekends et RTT
Poids corporel du récepteur (kg)	63	Valeur moyenne du poids d'une femme en France en 2015 (INSEE)
Taux d'inhalation (m <sup>3</sup> /j) <i>VR</i>	20	Valeur de référence de l'USEPA et de la base de données CIBLEX.

## 1.9 Résultats du calcul des risques

Les résultats de l'ARR en considérant l'usage industriel et en l'état environnemental actuel du terrain sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Famille de composés	Mode d'exposition : inhalation d'air ambiant intérieur et extérieur	
	Risques sanitaires non cancérigènes (QD)	Risques sanitaires cancérigènes (ERI)
	Employés adultes	
Intérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	8,21E-04	-
Extérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	1,67E-01	-
<b>SOMME</b>	<b>8,69E-03</b>	-
Critères d'acceptabilité	<1	<10 <sup>-5</sup>

QD : Quotient de Danger - ERI : Excès de Risque Individuel

Les résultats en rouge correspondent à ceux supérieurs aux valeurs seuils (QD>1 et ERI>10<sup>-5</sup>) et en vert ceux inférieurs à ces seuils.

Tableau 5 : Résultats du calcul des risques

En prenant en compte les contaminations résiduelles préalablement définies, les résultats du scénario proposé sont inférieurs aux seuils d'acceptabilité définis par les autorités.

L'évaluation sanitaire menée fait ressortir un risque acceptable associé aux teneurs résiduelles dans les sols.

Cible : employés adultes sur site - effet à seuil									
Paramètres liés au budget espace temps								VTR inhalation	Quotient de danger
Composés	Contaminations résiduelles dans les sols	Concentrations modélisées dans l'air ambiant au point d'exposition - Ci	Ti	F	T	Tm	CI		QD
	mg/kg MS	mg/m <sup>3</sup>	ratio h/j	ration j/an	ans	ans	mg/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	
<b>HYDROCARBURES</b>									
Intérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	3,8E+1	8,7E-3	0,33	0,60	42	42	1,7E-3	2,00E-01	8,69E-03
Extérieur : contaminants assimilés à des hydrocarbures aromatiques C10-C16	6,3E+0	1,3E-6	0,04	0,60	42	42	3,4E-8	2,00E-01	1,69E-07
								<b>SOMME QD</b>	<b>8,69E-03</b>

Tableau 6 : Feuille de calcul – cible employés adultes

---

## 1.10 Analyse des Incertitudes

Cette étude du risque sanitaire a été conduite en utilisant, dans un principe de prudence et de proportionnalité, les méthodes et les données recommandées par les organismes experts, en priorité l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) et l'INERIS et de façon complémentaire l'US-EPA et l'OMS. Néanmoins, cette démarche s'accompagne nécessairement d'une part d'incertitudes qui proviennent de lacunes ou d'imprécisions des données et de l'obligation de fixer des hypothèses.

Les hypothèses ont été fixées dans le sens de la sécurité, dans le but de privilégier une surestimation des risques sanitaires au regard de l'usage industriel prévu. Il n'est pas envisageable actuellement de quantifier l'incertitude sur le risque sanitaire final. L'objectif de ce chapitre est de présenter les principales incertitudes, qu'elles surestiment ou non le risque. L'évaluation quantitative du risque sanitaire ne doit pas être lue comme le taux de mortalité attendu dans la population exposée, mais comme une estimation du risque potentiel fondé sur les connaissances à la date d'élaboration de l'étude et sur un certain nombre d'hypothèses.

### 1.10.1 *Choix du polluant et des teneurs*

L'évaluation du risque sanitaire repose sur le choix des substances qui découle des études réalisés sur le site. Il n'est pas impossible que des substances polluantes, présentant potentiellement un risque sanitaire, n'aient pas été identifiées lors des diagnostics réalisés.

Dans le cadre de cette étude, le choix des polluants retenus a été réalisé sur la base des diagnostics réalisés ainsi que des opérations de contrôle en phase travaux. Les données disponibles concernant les hydrocarbures totaux ne permettent pas de caractériser les fractions aromatiques des fractions aliphatiques. Il a donc été considéré que l'ensemble des hydrocarbures analysés dans les sols correspondent à des fractions aromatiques, ce qui est très majorant pour la quantification du risque sanitaire.

De même, les concentrations retenues correspondent aux teneurs maximales analysées. Cette hypothèse est également majorante pour la quantification du risque sanitaire.

### 1.10.2 *Données toxicologiques*

Les valeurs toxicologiques de référence pour les effets cancérigènes comme pour les effets non cancérigènes sont fondées sur :

- ✓ des études épidémiologiques (cohorte de travailleurs soumise à des expositions professionnelles),
- ✓ des expérimentations sur l'animal en attribuant aux résultats des facteurs d'incertitudes.

Il est important de noter que :

- ✓ l'homme ne réagit pas nécessairement comme l'animal,
- ✓ les données sur l'animal sont elles-mêmes soumises aux incertitudes liées aux protocoles expérimentaux (nombre d'animaux, dosage, voies d'administration des produits, durée des tests,...),
- ✓ l'extrapolation par des modèles mathématiques de résultats expérimentaux à fortes concentrations, à des expositions chroniques à très faibles doses génère des biais sur les résultats,

- ✓ le principe de prudence nous conduit en première approche à ajouter les indices de risque et excès de risque individuels pour les différentes substances et voies d'exposition,
- ✓ les effets de synergie (sous-estimation des risques) ou d'antagonisme (surestimation des risques) des différents composés ne peuvent pas être pris en compte.

### 1.10.3 *Lithologie retenue*

Il est reconnu que la nature du sol influence directement les phénomènes de transfert des polluants. En effet, les sols composés de matériaux grossiers seront plus perméables aux gaz que les sols composés de matériaux plus fins.

La nature des sols sélectionnés dans le cadre de la présente étude correspond à des sols de type sable argilo limono-graveleux en cohérence avec les observations de terrains. Il n'a pas été considéré la présence d'horizon non pollué (lentille) entre les sols et la surface.

Toutefois, cette lithologie n'était pas homogène sur site et des faciès à dominante limoneuse étaient également présents ainsi que des lentilles argileuses.

Ce type de sol admis sur la totalité du site tend à favoriser les phénomènes de transfert et sera donc majorant.

Ces sols auront tendance à favoriser les flux gazeux ascendants. Ainsi, le choix de matériaux sables argilo limono-graveleux dans l'ARR correspond à une approche sécuritaire.

### 1.10.4 *Estimations des concentrations dans les gaz du sol*

Dans le cadre de cette étude aucune investigation sur les gaz du sol n'a été réalisée.

Les valeurs de concentrations de polluants considérées dans cette étude correspondent donc aux données sol conduisant à une surestimation des teneurs dans les gaz du sol et donc dans l'air ambiant intérieur et extérieur.

De plus, les calculs des risques ont été réalisés en supposant que les concentrations d'exposition seront constantes durant toute la durée d'exposition. Cela implique l'existence d'une source infinie. Il s'agit d'un choix de modélisation commun en évaluation des risques. Cette hypothèse est sécuritaire dans la mesure où, en réalité, les concentrations des sources diminueront au cours du temps via les processus de biodégradation et de volatilisation. Par conséquent, les concentrations en volatils dans les sols auront tendance à diminuer avec le temps.

Ces hypothèses conduisent à une prise en compte de valeurs majorantes dans cette étude. Toutefois, l'hétérogénéité des sols peut faire qu'en certains points du site, des concentrations supérieures peuvent exister pour chacun des polluants pris en compte.

### 1.10.5 *Additivité des risques – effets à seuil*

Pour les substances à effets de seuil (QD), la méthodologie française prescrit l'additivité des risques uniquement lorsque les composés ont le même mécanisme d'action toxique, sur le même organe cible. Toutefois, dans le cadre de cette étude et selon le guide de l'INERIS concernant la démarche intégrée pour l'évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires d'août 2013, dans certains cas, l'exposition simultanée à plusieurs substances toxiques peut produire des effets même si les doses d'exposition de chaque composé sont inférieures aux valeurs seuils (VTR). Ainsi dans le cadre de cette étude, dans une approche sécuritaire les risques ont été additionnés sans distinction d'effets.

---

### 1.10.6 *Exposition des populations et diversité génétique*

De nombreux facteurs relatifs à la diversité génétique (métabolisme, sensibilité du polluant,...), au mode de vie (régime alimentaire, sédentarité,...), à l'état de santé (âge, immunodéficience,...) ne peuvent être intégrés dans l'étude de risque sanitaire (sinon par un coefficient d'incertitude supplémentaire sur les valeurs toxicologiques de référence).

De plus, les paramètres d'exposition supposent que les employés travailleront pendant 42 ans dans les mêmes locaux, seront présents 8h par jour dans le bâtiment et 1 h par jour au droit de la zone extérieure, ce qui est très conservateur.

---

## **ANNEXES DE L'ARR**

## Principaux paramètres d'entrées du scénario Air Intérieur

### Summary of Input Values Used in Fate and Transport Model

#### Model Description:

Source media: Unsaturated zone soil beneath a building

Johnson and Ettinger Indoor air model

Volatilization from unsaturated soil source to indoor air (onsite)

Unsaturated Zone Soil Source		
Thickness of contamination	m	9,0E+00
Length of source	m	1,5E+01
Width of source	m	1,7E+01
Soil bulk density	g/cm <sup>3</sup>	1,6E+00
Fraction organic carbon	g/g	1,0E-02

\*\*\*

Lens not used

Unsaturated Zone Properties Beneath Building		
Total porosity	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	3,8E-01
Water content	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	1,5E-01
Air content	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	2,4E-01
Distance from source to building	m	1,0E-02
Bioattenuation factor	-	1,0E+00

Building Parameters		
Diffusion and convection considered		
Foundation thickness	cm	1,2E+01
Fraction of cracks	-	2,0E-03
Porosity in cracks	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	2,5E-01
Water content in cracks	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	5,4E-02
Enclosed space floor length	m	4,5E+01
Enclosed space floor width	m	9,3E+01
Enclosed space height	m	8,0E+00
Volume of building	m <sup>3</sup>	3,3E+04
Number of air changes per hour	1/hr	5,0E-01
Length of foundation perimeter = 2 * (length + width of foundation)	m	2,8E+02
Depth of foundation	cm	1,2E+01
Pressure difference	g/cm-s <sup>2</sup>	4,0E+01
Permeability of soil to vapors	cm <sup>2</sup>	1,0E-08
***Volumetric flow rate of soil gas into building will be estimated from above input parame		

Unsaturated Zone Soil Source for Vapor Model		
TPH Aromatic C10-12	mg/kg	3,8E+01

Chemical Properties	Units	TPH Aromatic C10-12
Diffusion coefficient in air	cm <sup>2</sup> /s	1,0E-01
Diffusion coefficient in water	cm <sup>2</sup> /s	1,0E-05
Solubility	mg/l	2,5E+01
Kd (total soil partition coefficient)	L/kg	ND
KOC (organiChem carbon partition coefficient)	L/kg	2,5E+03
Henry's Law coefficient	n <sup>3</sup> -H <sub>2</sub> O)/(m <sup>3</sup> -air	1,4E-01
Molecular weight	g/mol	1,3E+02

## Principaux paramètres d'entrées du scénario Air Extérieur

### Summary of Input Values Used in Fate and Transport Model

#### Model Description:

Source media: Unsaturated zone soil (depleting source)

Depleting source

Onsite exposure models:

Soil to outdoor air model

Unsaturated Zone Soil Source		
Depth to top of contamination	m	1,0E-01
Thickness of contamination	m	9,0E+00
Length of source	m	6,0E+00
Width of source	m	5,0E+00

Unsaturated Zone Properties		
Total Porosity in vadose zone	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	3,8E-01
Residual water content	cm <sup>3</sup> /cm <sup>3</sup>	6,3E-02
Fraction organic carbon	g oc/g soil	1,0E-02
Soil bulk density	g/cm <sup>3</sup>	1,6E+00
Infiltration rate	cm/yr	3,0E+01
Saturated conductivity	m/d	1,3E-01
Van Genuchten's n	-	1,5E+00

Chemical Degradation Rate in Unsaturated Zone		
TPH Aromatic C10-12	1/d	0,0E+00

\*\*\*

Lens not used

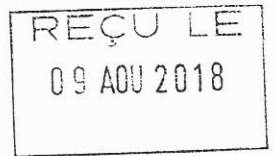
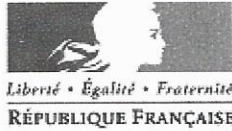
Outdoor Box Model Parameters		
Height of box (breathing zone)	m	2,0E+00
Length of box	m	6,0E+00
Width of box	m	5,0E+00
Wind speed	m/s	2,3E+00

Source Concentration for Unsaturated Zone Model (mg/kg)		
TPH Aromatic C10-12	mg/kg	6,3E+00

Chemical Properties	Units	TPH Aromatic C10-12
Diffusion coefficient in air	cm <sup>2</sup> /s	1,0E-01
Diffusion coefficient in water	cm <sup>2</sup> /s	1,0E-05
Solubility	mg/l	2,5E+01
Kd (total soil partition coefficient)	L/kg	ND
KOC (organiChem carbon partition coefficient)	L/kg	2,5E+03
Henry's Law coefficient	n <sub>3</sub> -H <sub>2</sub> O)/(m <sub>3</sub> -air)	1,4E-01
Molecular weight	g/mol	1,3E+02

---

**ANNEXE 2 : ARRETE PREFECTORAL DU 07 AOUT 2018  
ENCADRANT LES TRAVAUX DE DEPOLLUTION DU SITE  
ANCIENNEMENT EXPLOITE PAR LA SOCIETE SECOSAR  
ETIRAGE 7, RUE EUGENE HENAFF A VENISSIEUX**



PRÉFET DU RHÔNE

Direction départementale  
de la protection des populations

Lyon, le - 7 AOUT 2018

Service protection de l'environnement  
Pôle installations classées et environnement

Dossier suivi par Radouane HERRANE  
☎ : 04 72 61 37 35  
Fax : 04 72 61 37 24  
✉ : radouane.herrane@rhone.gouv.fr

**L.R. + A.R.**

Monsieur,

Dans son rapport du 03 juillet 2018, l'inspection des installations classées propose d'encadrer les travaux de dépollution pour le site anciennement exploité par votre société 7, rue Eugène Hénaff à VÉNISSIEUX.

Conformément aux dispositions de l'article R. 181-40 du code de l'environnement, un délai de quinze jours vous est accordé pour m'adresser, si vous le jugez utile, vos observations par écrit, soit directement, soit par mandataire, sur le projet d'arrêté ci-annexé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*P/* La directrice départementale,  
Adjointe au chef de service  
Laurence DANJOU-GALIERE

SECOSAR Etirage

Parc Gustave Eiffel  
2 bld de Strasbourg  
77600 BUSSY SAINT-GEORGES



PRÉFET DU RHÔNE

Direction départementale  
de la protection des populations

*Lyon, le*

Service protection de l'environnement  
Pôle installations classées et environnement

SPEI/RH

Projet

## ARRÊTÉ

**encadrant les travaux de dépollution du site anciennement exploité  
par la société SECOSAR ETIRAGE 7, rue Eugène Hénaff à VÉNISSIEUX**

*Le Préfet de la Zone de Défense et de  
Sécurité Sud-Est  
Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône*

- VU le code de l'environnement, notamment le titre Ier du livre V, et en particulier son article R. 512-46-27 ;
- VU l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement ;
- VU l'arrêté ministériel du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation ;
- VU l'arrêté ministériel du 3 décembre 2015 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée et arrêtant le programme pluriannuel de mesures ;
- VU l'arrêté interpréfectoral du 26 février 2014 portant approbation de la révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise ;
- VU le plan régional d'élimination des déchets dangereux Rhône-Alpes (PREDD) approuvé par le conseil régional les 21 et 22 octobre 2010 ;
- VU le plan interdépartemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux du Rhône et de la Métropole de Lyon approuvé le 11 avril 2014 ;

.../...

- VU l'arrêté préfectoral du 29 octobre 1999 modifié régissant le fonctionnement des activités exercées par la société SECOSAR Etirage dans son établissement situé 7, rue Eugène Hénaff à VÉNISSIEUX ;
- VU la déclaration de cessation d'activité du 27 avril 2017 effectuée par la société SECOSAR Etirage ;
- VU le mémoire de cessation d'activité du 24 avril 2018 et le plan de gestion du 18 mai 2018 constituant un mémoire des démarches engagées et prévues en vue de la réhabilitation du site industriel anciennement exploité par la société SECOSAR ETIRAGE ;
- VU le rapport du 3 juillet 2018 de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, service chargé de l'inspection des installations classées ;
- CONSIDÉRANT que la déclaration de cessation d'activités susvisée effectuée par la société SECOSAR ETIRAGE est conforme aux dispositions de l'article R. 512-46-27 du code de l'environnement ;
- CONSIDÉRANT que les eaux souterraines constituent la principale ressource régionale en eau potable et qu'il est donc nécessaire de prévenir toute dégradation de leur qualité chimique ;
- CONSIDÉRANT les travaux de réhabilitation décrits dans les documents cités ci-dessus ;
- CONSIDÉRANT que ces actions et leurs objectifs s'inscrivent dans la méthodologie nationale en matière de réhabilitation des sites et sols pollués privilégiant l'action sur les sources de pollution ;
- CONSIDÉRANT que les travaux de réhabilitation sont susceptibles pendant le chantier, d'avoir un impact sur l'environnement, notamment les eaux souterraines ;
- CONSIDÉRANT dès lors qu'il convient de faire application des dispositions de l'article R. 512-46-22 du code de l'environnement ;
- SUR proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

## **ARRÊTE :**

### **ARTICLE 1 - OBJET**

La société SECOSAR ÉTIRAGE dont le siège social est situé 2, boulevard de Strasbourg 77 600 BUSSY-SAINT-GEORGES, ci-après dénommée « l'exploitant », dont les installations sont situées 7, rue Eugène Hénaff 69 200 VÉNISSIEUX, est tenue de se conformer aux prescriptions définies par les articles suivants.

### **ARTICLE 2 – MÉMOIRE DE RÉHABILITATION**

2.1 - Il est accusé réception du mémoire du 24 avril 2018 et du plan de gestion du 18 mai 2018 de la société BUREAU VERITAS constituant un mémoire des démarches engagées et prévues en vue de la réhabilitation du site industriel que la société SECOSAR ETIRAGE exploitait à VÉNISSIEUX.

2.2 - Les démarches et travaux de réhabilitation de l'ensemble du site sont poursuivies conformément aux dispositions décrites dans le dossier précité, sous réserve du respect des prescriptions ci après.

### **ARTICLE 3 – RÉHABILITATION DU SITE**

#### **3.1 – Investigations**

Préalablement aux travaux, des investigations complémentaires dans le milieu eaux souterraines sont menées en aval immédiat de la source concentrée mentionnée ci-après aux fins d'indiquer si un éventuel transfert de la pollution des sols vers la nappe existe.

Pour ce faire, l'exploitant implante un piézomètre en aval hydraulique de la pollution concentrée dans les règles de l'art conformément aux recommandations du fascicule AFNOR FD-X 31-614 de décembre 2000.

#### **3.2 – Source de pollution à éliminer**

Conformément au plan de localisation présenté en annexe 1 du présent arrêté, la source concentrée de pollution est traitée selon les conditions suivantes :

surface approximative : 200 m<sup>2</sup> ;

profondeur maximale de traitement : 6 m.

Les seuils de coupure permettant l'arrêt des travaux de dépollution et la compatibilité des sols avec l'usage prévu sont les suivants :

Paramètres	Seuil de dépollution à atteindre (mg/kgMS)
HCT - C10-C40	2500
C12-C16	125

### 3.3 – Récolement du niveau de pollution résiduel

L'exploitant procède au repérage et à l'enregistrement de toutes les investigations réalisées de reconnaissance de pollutions des sols et des eaux souterraines et de tous travaux de réhabilitation par excavation et remblaiement.

Ces repérages et enregistrements doivent permettre, à la fin des travaux de réhabilitation et pour toute zone de l'ensemble du site, d'avoir une connaissance précise du niveau de pollution des sols (terrains en place ou remblais), et notamment de l'ensemble des polluants mesurés et de leurs concentrations, éventuellement après excavation, contrôles des parois et fond de fouille, et analyses des matériaux utilisés en remblais.

Ces repérages et enregistrement sont réalisés par zone selon un maillage minimal de 30 m x 30 m ; le maillage sera resserré dans les zones où des anomalies ont été détectées ; toute zone ne respectant pas la dimension minimale spécifiée devra être justifiée en regard de la bonne connaissance de son niveau de pollution.

### 3.4 - Contrôle du niveau résiduel de pollution des sols après dépollution ou excavation

Le contrôle des niveaux atteints de dépollution des excavations mentionnées au point 3.2 du présent arrêté est réalisé avec la plus grande rigueur afin de confronter les résultats d'analyse du milieu dépollué aux objectifs de dépollution ayant permis la validation du plan de gestion.

Si les contrôles effectués montrent des variations sur les paramètres et les mesures de gestion dont la réalisation conditionne l'acceptabilité du plan de gestion, des actions correctives doivent être mises en place afin d'aboutir à des risques résiduels acceptables. Une analyse des risques résiduels est menée après travaux de dépollution pour toutes les zones où les concentrations résiduelles ne respectent pas les objectifs de dépollution fixés dans le plan de gestion du 18 mai 2018.

Après excavation, des échantillons de sols sont prélevés, analysés et conservés selon le protocole retenu par la société et rappelé ci après :

- prélèvement d'un échantillon moyen de 0,5 kg au minimum représentatif d'une surface unitaire maximale de 100 m<sup>2</sup> pour les fonds de fouille et 50 m<sup>2</sup> pour les bords de fouille ;
- l'échantillon moyen est constitué à partir d'un minimum de 4 prélèvements unitaires, régulièrement répartis sur la surface à contrôler ;
- les prélèvements unitaires sont représentatifs d'une profondeur minimale de 30 cm à la perpendiculaire au plan constitué par la surface à contrôler et seront réalisés de façon à minimiser la perte de substances volatiles ;
- un double de l'échantillon moyen est conservé durant 3 mois sur le chantier dans un container frigorifique à la disposition de l'inspection des installations classées et pour analyse contradictoire sous réserve de son accord.

L'analyse de cet échantillon moyen est réalisée pour l'ensemble des valeurs seuils de dépollution retenues mentionnées à l'article 3.2 du présent arrêté.

### 3.5 - Dossier de servitudes

En application de l'article R.512-46-27 du Code de l'environnement, la société SÉCOSAR Étirage établit un dossier en vue de l'établissement de servitudes d'utilité publique telles que prévues aux articles L.515-8 à L.515-12 du Code de l'Environnement.

Ce dossier précise les limitations ou interdictions nécessaires relatives à l'utilisation, l'aménagement ou la modification du sol et du sous-sol afin de maintenir sur le site un usage ultérieur compatible avec l'usage futur proposé sur la base du niveau de réhabilitation réalisé et mesuré notamment au travers d'une analyse des risques résiduels pour la santé.

Toute évolution ultérieure de ces servitudes fait l'objet d'une demande comportant notamment un dossier justificatif et une nouvelle évaluation des risques sanitaires.

## ARTICLE 4 – GESTION DES TRAVAUX

### 4.1 – Organisation des travaux

Les travaux, objet du présent arrêté, sont réalisés conformément aux plans et données techniques contenus dans le plan de gestion du 18 mai 2018.

L'exploitant prend toutes les dispositions nécessaires, dans la mise en œuvre et la surveillance des travaux de réhabilitation pour :

- limiter les émissions de polluants dans l'environnement ;
- la gestion des effluents et déchets en fonction de leurs caractéristiques ;
- prévenir en toutes circonstances, l'émission, la dissémination ou le déversement, chroniques ou accidentels, directs ou indirects, de matières ou substances qui peuvent présenter des dangers ou inconvénients pour la commodité du voisinage, la santé, la salubrité publique, la protection de la nature et de l'environnement.

L'exploitant prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurisation et la surveillance des sites de travaux pendant toute la durée du projet.

### 4.2 – Dangers ou nuisances non prévenus

Tout danger ou nuisance non susceptible d'être prévenu par les prescriptions du présent arrêté est immédiatement porté à la connaissance du préfet par l'exploitant.

### 4.3 – Incidents ou accidents

L'exploitant est tenu de déclarer dans les meilleurs délais au préfet du Rhône les accidents ou incidents survenus du fait des travaux de dépollution qui sont de nature à porter atteinte à la santé, la sécurité, et la salubrité publiques, la commodité du voisinage, la nature et l'environnement.

Un rapport d'accident ou, sur demande du préfet du Rhône, un rapport d'incident est transmis par l'exploitant. Ils précisent notamment les circonstances et les causes de l'accident ou de l'incident, les effets sur les personnes et l'environnement, les mesures prises ou envisagées pour éviter un accident ou un incident similaire et pour en pallier les effets à moyen ou long terme. Ce rapport est transmis sous 15 jours au préfet du Rhône.

### 4.4 - Prévention des pollutions accidentelles

Tout stockage d'un liquide susceptible de créer une pollution des eaux ou des sols est associé à une capacité de rétention dont le volume est au moins égal à la plus grande des deux valeurs suivantes :

- 100% de la capacité du plus grand réservoir,
- 50% de la capacité totale des réservoirs associés.

## ARTICLE 5 - STOCKAGE DE MATÉRIAUX SUR SITE

Les matériaux entreposés sur le site sont répartis en tas sensiblement homogènes quant à leur origine, ou leur traitement éventuel futur, ou leur destination finale (évacuation en centre de stockage externe, réutilisation en remblais sur site...).

Chaque tas est clairement identifié de façon à prévenir toute erreur dans le devenir des matériaux qui le constituent : traitement, évacuation en centre de stockage extérieur, réutilisation comme remblai sur site notamment.

Le stockage de matériaux est réalisé de manière à limiter sinon prévenir un apport de pollution aux sols et à la nappe sous-jacents.

Les matériaux les plus pollués et notamment ceux devant être évacués vers l'extérieur sont stockés sur une aire étanche ou étanchée pour la durée du stockage (hall du bâtiment ou auvent de l'ancienne benne à copeaux).

## ARTICLE 6 – SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

Afin de maîtriser les émissions occasionnées par les travaux de réhabilitation et de suivre leurs effets sur l'environnement, l'exploitant définit et met en œuvre sous sa responsabilité un programme de surveillance.

L'exploitant adapte et actualise la nature et la fréquence de cette surveillance pour tenir compte de l'évolution du chantier.

Un suivi des eaux souterraines est réalisé dans sur le réseau piézométrique présenté en annexe 1 et complété par l'ouvrage mentionné à l'article 3.1 du présent arrêté selon les modalités suivantes :

Paramètre	Modalités de suivi
HCT - C10-C40	Au moins 1 mesure avant les travaux, pendant les travaux et à l'issue des travaux
C12-C16	

Le préfet du Rhône peut, à tout moment, éventuellement de façon inopinée, réaliser ou faire réaliser des prélèvements d'effluents liquides ou gazeux, de déchets ou de sols et réaliser des mesures de niveaux sonores ou de vibration.

## **ARTICLE 7 - RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX**

Un rapport de fin de travaux est établi par l'exploitant et transmis dans un délai de 4 mois après la mise en œuvre du plan de gestion. Ce rapport comprend notamment :

- un bilan de la mise en œuvre des mesures de gestion prévues par le plan de gestion (comprenant un récapitulatif des opérations de contrôle réalisées et l'ensemble des justificatifs ad hoc) intégrant le cas échéant un état des valeurs de dépollution effectivement atteintes ; et la comparaison avec celles qui étaient initialement prévues par le plan de gestion ;
- en cas d'écart avec les objectifs et dispositions du plan de gestion, une évaluation en vue d'établir si cela est de nature à remettre en cause l'acceptabilité du plan de gestion et en particulier les résultats de l'ARR ; le cas échéant, s'il s'avère notamment que les expositions résiduelles traduisent des risques non acceptables, le plan de gestion est modifié pour les contenir ou les éliminer ;
- une synthèse des données de surveillance ;
- une analyse des risques résiduels réalisée conformément à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués ;
- la description des travaux et des moyens mis en œuvre ;
- le schéma conceptuel actualisé ;
- la justification de la non nécessité d'un suivi pérenne des eaux souterraines ;
- un bilan des déchets produits et éliminés selon leur filière d'élimination ;
- un bilan des quantités de matériaux excavés sur le site ;
- un bilan des quantités de matériaux de remblaiement amenés sur le site ;
- une description de la remise en état du site (remblaiement, enlèvement des installations liées au chantier...) ;
- la justification du comblement des piézomètres si le suivi n'est pas nécessaire.

## **ARTICLE 8 – FRAIS**

Tous les frais occasionnés par les études et travaux menés en application du présent arrêté sont à la charge de l'exploitant.

## **ARTICLE 9 - PUBLICITE**

Conformément aux dispositions de l'article R. 181-44 du code de l'environnement, un extrait du présent arrêté mentionnant qu'une copie du texte intégral est déposée aux archives de la mairie de VÉNISSIEUX, mise à la disposition de toute personne intéressée et sera affiché en mairie de pendant une durée minimale d'un mois.

Le maire de VÉNISSIEUX fera connaître par procès verbal, adressé à la Direction Départementale de la Protection des Populations - Service Protection de l'Environnement, l'accomplissement de cette formalité.

Le même extrait sera affiché en permanence, de façon visible, sur le site de l'exploitation à la diligence de la société.

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture pendant une durée minimale d'un mois.

## ARTICLE 10 – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré auprès du Tribunal administratif de LYON :

1° par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1 du Code de l'environnement dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

2° par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

Les tiers qui n'ont acquis ou pris à bail des immeubles ou n'ont élevé des constructions dans le voisinage d'une installation classée que postérieurement à l'affichage ou à la publication de l'arrêté autorisant l'ouverture de cette installation ou atténuant les prescriptions primitives ne sont pas recevables à déférer ledit arrêté à la juridiction administrative.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2° ci-avant.

## ARTICLE 11 - EXECUTION

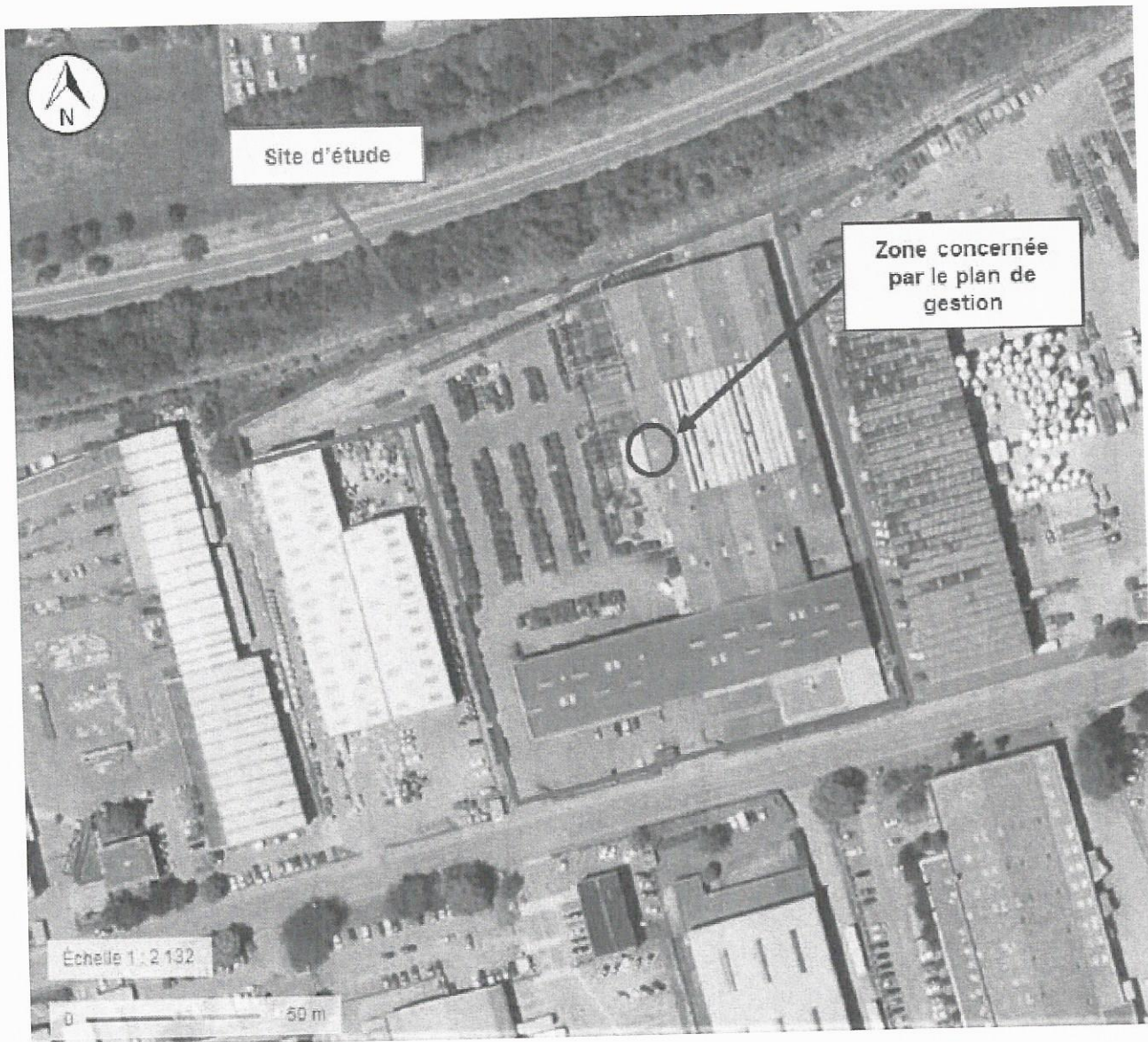
Le préfet, secrétaire général de la préfecture, préfet délégué pour l'égalité des chances, la directrice départementale de la protection des populations et la directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, en charge de l'inspection des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée :

- au maire de VÉNISSIEUX, chargé de l'affichage prescrit à l'article 9 précité,
- à l'exploitant.

Lyon, le

Le Préfet,

ANNEXE 1 : localisation de la source concentrée de pollution



ANNEXE 2 : localisation des piézomètres en limite de site



---

## **ANNEXE 3 : COMPTES RENDUS DE CHANTIER DE BUREAU VERITAS**

Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)  
Compte-rendu de visite de chantier n°1  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



**Bureau Veritas Exploitation**  
16, chemin du Jubin  
BP 26  
69571 DARDILLY CEDEX  
Service Maîtrise des Risques HSE

**SECOSAR ETIRAGE**  
7 Rue EUGENE HENAFF  
69200 VENISSIEUX

**Date : 24/07/2018**

**Rédacteur : Fabio PASTORE**

Diffusion		
Nom	Société	Coordonnées
Nicolas VALLE	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 04 72 90 00 72 / 06 37 13 89 68 Mail : n.valle@secosar-etirage.fr
Gérard GREFF	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 06 72 91 02 28 Mail : gerard.greff@saarstahl.com
Guillaume MOREL	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 23 62 39 79 Mail : guillaume.morel@ortec.fr
Thomas FAIRBAIRN	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 19 65 28 38 Mail : thomas.fairbairn@ortec.fr
Francis ROY	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : francis.roy@fr.bureauveritas.com
Fabio PASTORE	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : fabio.pastore@fr.bureauveritas.com

**Objet : Rapport de contrôle n°1 – Contrôle de chantier du 18 juillet 2018**

**Entreprise intervenante pour la dépollution : OGD, Groupe ORTEC**

**Bilan de la visite :**

Une visite de chantier a été réalisée le 18 juillet 2018 par M Fabio PASTORE de Bureau Veritas, en présence de M Thomas FAIRBAIRN de OGD, pendant la phase de démolition des dallages en partie intérieure du bâtiment (zone de la fosse à huiles et convoyeur à copeaux) au moyen d'un Brise-roche hydraulique.

La dalle a préalablement été découpée sur une zone de 15mx17m, soit une emprise de 255 m<sup>2</sup>. Cette emprise est plus large que celle prévue initialement par OGD (13x14m = 182 m<sup>2</sup>) du fait de contraintes techniques (présence de caniveaux, etc.). Cette emprise a été validée par SECOSAR et Bureau Veritas. L'emprise a été mesurée et validée. Elle prend bien en compte la zone à traiter sur le pas de 0-1,5 m/TN.

L'emprise des Passes 1 et 2 en zone intérieure est validée et correspondra bien aux emprises indiquées dans l'offre OGD (des repères ont été marqués au sol par OGD).

L'emprise de dépollution en zone extérieure (zone des bennes à copeaux) a été validée et correspondra à une zone de 5x6 m, essentiellement au niveau de la dalle.

Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)

Compte-rendu de visite de chantier n°1  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



Les dalles bétons seront stockées en intérieur malgré le risque d'endommagement de la dalle au sol. Ceci a été validé par SECOSAR.

Ci-dessous : photographie prise lors de la visite, en zone intérieure (démolition de la dalle)



Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)  
Compte-rendu de visite de chantier n°2  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



**Bureau Veritas Exploitation**  
16, chemin du Jubin  
BP 26  
69571 DARDILLY CEDEX  
Service Maîtrise des Risques HSE

**SECOSAR ETIRAGE**  
7 Rue EUGENE HENAFF  
69200 VENISSIEUX

**Date : 26/07/2018**

**Rédacteur : Fabio PASTORE**

Diffusion		
Nom	Société	Coordonnées
Nicolas VALLE	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 04 72 90 00 72 / 06 37 13 89 68 Mail : n.valle@secosar-etirage.fr
Gérard GREFF	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 06 72 91 02 28 Mail : gerard.greff@saarstahl.com
Guillaume MOREL	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 23 62 39 79 Mail : guillaume.morel@ortec.fr
Thomas FAIRBAIRN	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 19 65 28 38 Mail : thomas.fairbairn@ortec.fr
Francis ROY	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : francis.roy@fr.bureauveritas.com
Fabio PASTORE	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : fabio.pastore@fr.bureauveritas.com

**Objet : Rapport de contrôle n°2 – Contrôle de chantier du 25 juillet 2018**

**Entreprise intervenante pour la dépollution : OGD, Groupe ORTEC**

**Bilan de la visite :**

Une visite de chantier a été réalisée le 25 juillet 2018 vers 09h00 par M Fabio PASTORE de Bureau Veritas, en présence de M Thomas FAIRBAIRN de OGD, pendant la phase d'excavation des terres en partie intérieure du bâtiment (zone de la fosse à huiles et convoyeur à copeaux) au moyen d'une pelle mécanique 25 t.

Le sens des passes 1 et 2 a été modifié pour optimiser le positionnement de la pelle 25 t lors de l'excavation. L'emprise à traiter reste similaire. Lors de la visite, le fond de fouille de la passe 1 a été atteint et un prélèvement de fond de fouille a été réalisé par OGD en milieu de passe 1 (en attente de résultats du laboratoire au moment de la visite).

Des prélèvements de flancs de fouilles seront réalisés au fur et à mesure du retrait du blindage, encore en place lors de la visite.

Un géotextile a été positionné en fond de fouille afin de bien identifier la séparation entre fond de fouille et matériaux utilisés pour le remblaiement. Les dalles bétons respectant le seuil de dépollution seront privilégiées pour le remblaiement en fond de fouille.

L'emprise de la passe 1 est de 4,8 x 10,5 m. Le fond de fouille atteint est de 6 m /TN.

Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)  
Compte-rendu de visite de chantier n°2  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



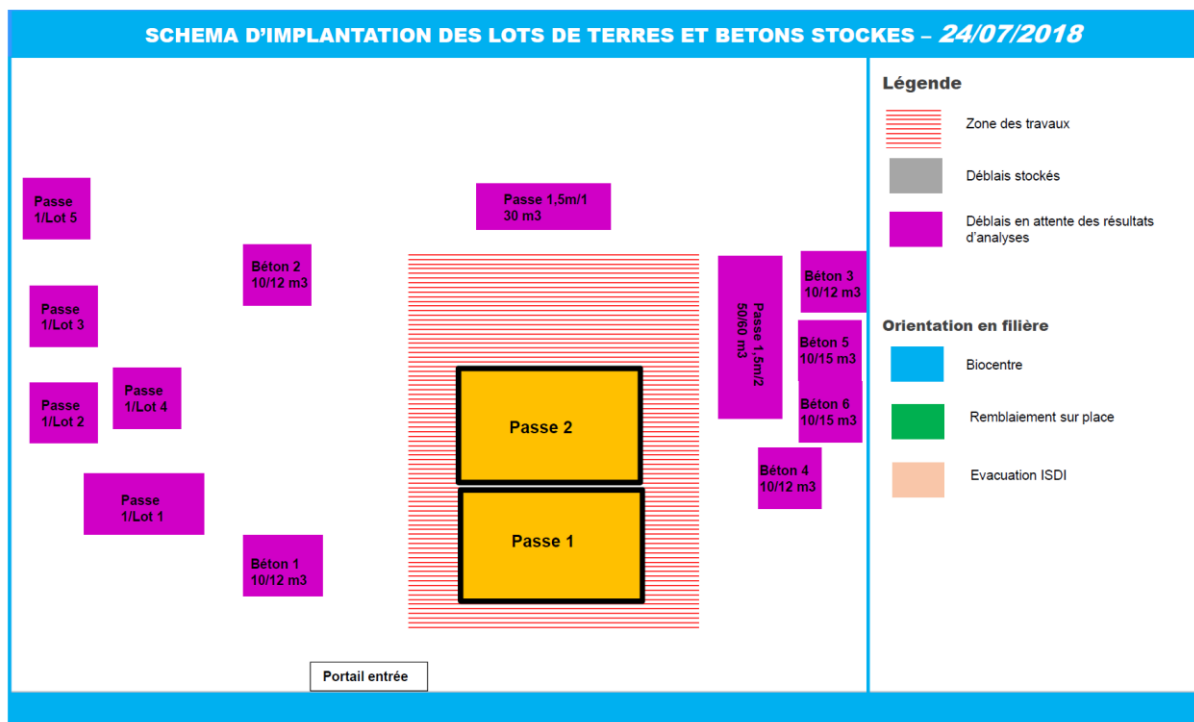
OGD prévoit d'utiliser une technique par talutage pour la passe 2 à la place du blindage. Ce point n'est pas encore confirmé mais est à l'étude. Avec cette technique, l'emprise à traiter restera similaire à celle prévue.

Excavation et stockage des terres :

Les terres sont excavées au moyen d'une pelle mécanique 25 t et sont placées à proximité de la fouille. Une chargeuse récupère ensuite ces terres pour les disposer en tas identifiés, en fonction des observations organoleptiques et de mesures au PID. Notons que les mesures PID réalisées par OGD n'ont pas mis en évidence de composés volatils, ce qui reste cohérent avec les données recueillies lors des investigations sur les sols (HCT lourds essentiellement, peu ou pas de fractions volatiles).

Les tas stockés sont bien identifiables grâce au schéma d'implantation transmis par OGD (voir ci-après). Les tas présents lors de la visite correspondaient bien au tas indiqués sur le schéma d'implantation. Deux tas étaient en cours de constitution et seront ajoutés au schéma. A noter que pour des contraintes d'espace, certains tas de bétons sont collés entre eux, mais un marquage au sol a été tracé pour identifier la séparation des tas.

Au moment de la visite, les analyses sur les tas sont en cours.





Passé 1 – photo prise pendant la mise en place du géotextile en fond de fouille



Stockage des terres

Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)

Compte-rendu de visite de chantier n°2  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



Zone à traiter vue depuis le sud de la fouille



Stockage des bétons

Contrôle de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de  
Vénissieux (69)  
Compte-rendu de visite de chantier n°3  
Maitre d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
Réf. N° affaire : CB797180/7115754



**Bureau Veritas Exploitation**  
16, chemin du Jubin  
BP 26  
69571 DARDILLY CEDEX  
Service Maîtrise des Risques HSE

**SECOSAR ETIRAGE**  
7 Rue EUGENE HENAFF  
69200 VENISSIEUX

**Date : 21/09/2018**

**Rédacteur : Fabio PASTORE**

Diffusion		
Nom	Société	Coordonnées
Nicolas VALLE	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 04 72 90 00 72 / 06 37 13 89 68 Mail : n.valle@secosar-etirage.fr
Gérard GREFF	SECOSAR ETIRAGE	Tél : 06 72 91 02 28 Mail : gerard.greff@saarstahl.com
Guillaume MOREL	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 23 62 39 79 Mail : guillaume.morel@ortec.fr
Thomas FAIRBAIRN	OGD, groupe ORTEC	Tél : 06 19 65 28 38 Mail : thomas.fairbairn@ortec.fr
Francis ROY	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : francis.roy@fr.bureauveritas.com
Fabio PASTORE	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Tél : 04 72 29 32 57 / 06 08 74 30 98 Mail : fabio.pastore@fr.bureauveritas.com

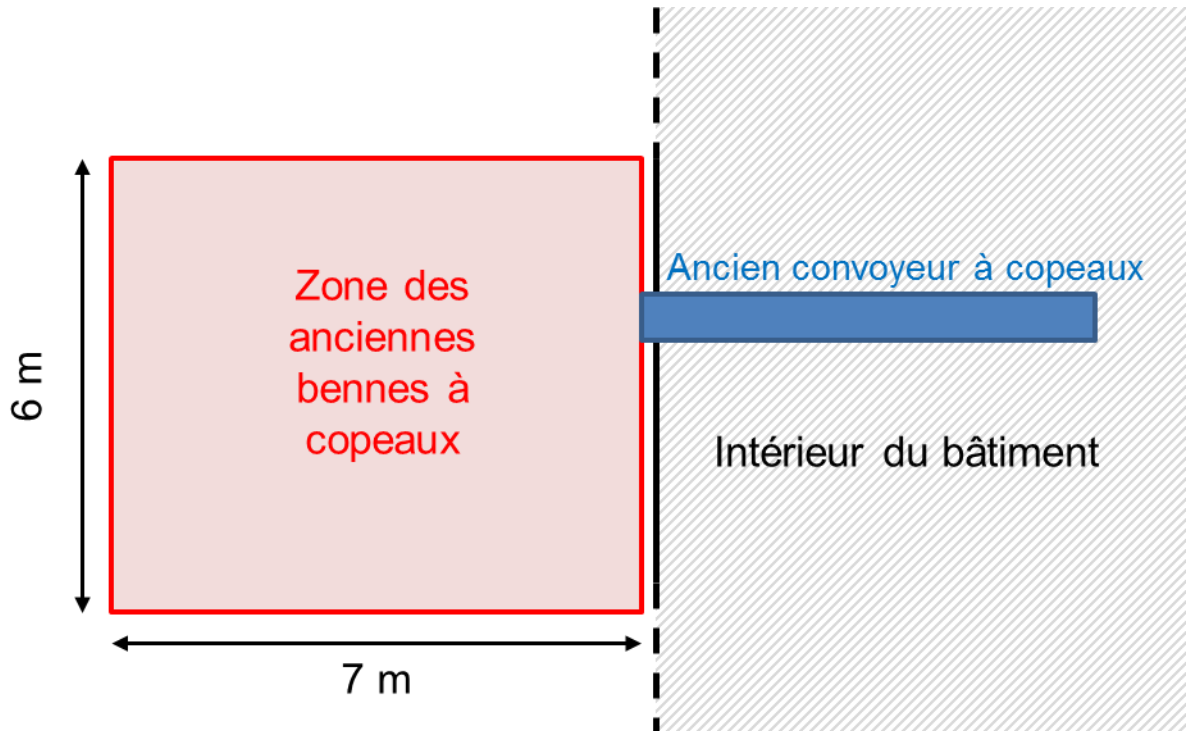
**Objet : Rapport de contrôle n°3 – Contrôle de chantier du 10 septembre 2018**

**Entreprise intervenante pour la dépollution : OGD, Groupe ORTEC**

Une visite de chantier a été réalisée le 10 septembre 2018 de 11h00 à 15h00 par M Fabio PASTORE de Bureau Veritas, en présence de M Thomas FAIRBAIRN de OGD, pendant la phase d'excavation des terres en partie extérieure du bâtiment (zone des anciennes bennes à copeaux) au moyen d'une pelle mécanique.

Travaux en zone extérieure (anciennes bennes à copeaux) :

La zone excavée correspond à l'emprise de l'ancienne dalle qui était présente sous les anciennes bennes à copeaux, soit une emprise de 6x7 m sur une profondeur d'excavation de 3 m (profondeur prévisionnelle de travaux). Cette zone est schématisée ci-après.



De 0 à 3 m de profondeur, sur l'ensemble de l'emprise de la fouille, les terrains présentent une couleur grise à noire et/ou des odeurs marquées d'hydrocarbures, laissant supposer que ces terrains sont impactés. Ces terres ont été stockées en tas à proximité immédiate de la fouille sur film polyane.

A partir de 3 m de profondeur on note une séparation nette entre zone impactée (couleur gris-noir, fortes odeurs d'hydrocarbures) et non impactée (couleur marron-brun). Les terres impactées sont situées du côté du mur du bâtiment.

Des prélèvements de fonds et flancs de fouille ont été réalisés par OGD, avec distinction entre les zones impactées et non impactées.

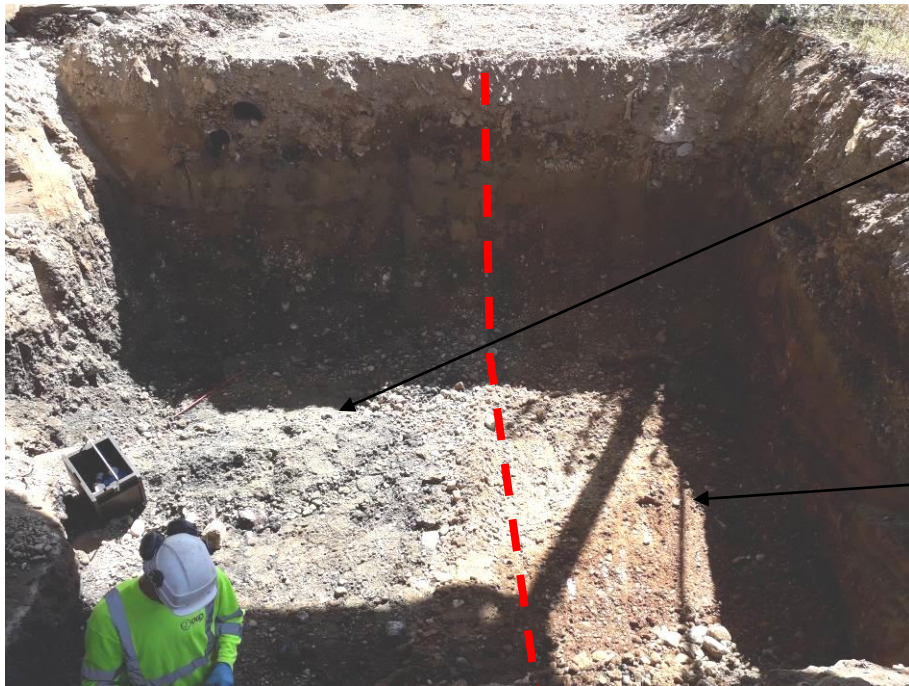
Les premiers indices organoleptiques montrent que les flancs de fouille côté ouest (éloigné du mur du bâtiment) sont a priori peu ou pas impactés (couleur naturelle et absence d'odeur)



Flanc de fouille de la passe extérieure – côté ouest (à environ 7 m du mur du bâtiment)



Vue depuis le nord-est de la fouille de la passe extérieure – nette distinction entre zone impactée (côté mur, convoyeur à copeaux) et non impactée.



**Zone impactée** -  
couleur gris-noir et  
forte odeur  
d'hydrocarbures  
(en attente des  
résultats  
d'analyses)

Zone non impactée  
d'après les indices  
organoleptiques

Vue depuis le flanc nord de la fouille



Vue depuis le flanc est de la fouille – prélèvement en cours dans la zone impactée proche du mur du bâtiment



Fondation souillée par des hydrocarbures

Zone intérieure – évacuation des tas de terres :

Les tas de terres stockés à l'intérieur du bâtiment (terres excavées dans la zone à dépolluer à l'intérieur du bâtiment) étaient en cours d'évacuation lors de la visite.

Des matériaux d'apports ont été acheminés pour terminer le remblaiement de la passe intérieure.



Evacuation des tas de terres stockés à l'intérieur du bâtiment



Remblaiement de la passe intérieure en cours avec matériaux d'apport

---

## **ANNEXE 4 : RAPPORT DE FIN DE TRAVAUX - OGD**



## SECOSAR ETIRAGE

Terrassement et évacuation des terres polluées aux hydrocarbures

VENISSIEUX (69)

Rapport d'exécution 9DL3043-VA du 29/10/2017



## Rapport d'exécution :

Terrassement et évacuation des terres polluées aux hydrocarbures –  
SECOSAR ETIRAGE – VENISSIEUX (69)

Référence du rapport : 9DL3043 – VA du 29/10/2017



OGD

### Vos Contacts :

CHARGÉ D'AFFAIRES / RÉDACTEUR	T. FAIRBAIRN	<input type="text"/>
CHEF DE PROJET / VÉRIFICATEUR	G.MOREL	<input type="text"/>
SUPERVISEUR / APPROBATEUR	JG. CARTA	<input type="text"/>



### SIÈGE OGD

Parc de Pichaury,  
550 rue Pierre Berthier, BP 348000  
13799 Aix en Provence Cedex 3  
RCS Aix 417 922 689  
Code APE : 3900Z

### OGD AGENCE SUD

Antenne OGD LYON  
38 Rue Eugène Hénaff  
69200 Vénissieux  
Chef d'agence : Jean Gabriel CARTA  
SIRET : 417 922 689 000 19





<b>Maitre d'ouvrage</b>	SECOSAR ETIRAGE
<b>Assistant à Maitrise d'ouvrage</b>	BUREAU VERITAS
<b>Adresse</b>	7, Rue Eugène Hénaff, VENISSIEUX (69)
<b>Activité passée</b>	Fabrication d'acier de décolletage
<b>Etudes antérieures</b>	05/2018 : Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) (BUREAU VERITAS)
<b>Contexte du rapport</b>	Travaux de dépollution préalable à la cession du site
<b>Géologique / hydrogéologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ des remblais : couche de gravier avec très peu de fines jusqu'à -0,7m/TN,</li> <li>▶ Sables argilo graveleux ou argiles sablo graveleuses marron/beige jusqu'à -8 m/TN.</li> </ul> <p>Aucune venue d'eau n'a été constatée sur l'ensemble des sondages réalisés. Pour rappel, les sondages les plus profonds ont été menés jusqu'à 8 m de profondeur.</p> <p>D'après la carte piézométrique du 21/12/2017 établie à partir des investigations Bureau Veritas, la nappe d'eaux souterraines se situe à environ 91,26 m (nivellement relatif), soit -9,5 m/TN au droit de la zone investiguée (fosse à huile et convoyeur à copeaux) le 21/12/2017. (Nivellement relatif de la zone investiguée = 100,76 m).</p>
<b>Nature de la pollution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contamination des sols (remblais superficiels) par des hydrocarbures lourds de type huiles.</li> </ul>
<b>Technique de traitement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Excavation, tri visuel et sélectif, caractérisation et élimination hors site des déblais et bétons inerte et non inertes.</li> </ul>
<b>Nature des travaux réalisés</b>	<p><b>Traitement de la source sol, des zones « intérieure (fosse à huiles et convoyeur à copeaux) » et « extérieure (bennes à copeaux) » – 16/07/18 au 03/08/18 et du 10/09/18 au 17/10/18</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sciage et découpe des dallages,</li> <li>▶ Excavation, tri, caractérisation et évacuation des déblais et bétons inertes et non inertes,</li> <li>▶ Remblaiement du site,</li> <li>▶ Réfection des dallages,</li> <li>▶ Repli de chantier.</li> </ul>

# SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE ET OBJET DES TRAVAUX .....</b>	<b>6</b>
1.1. OBJET DU RAPPORT .....	6
1.2. CONTEXTE D'INTERVENTION .....	8
<b>2. PREPARATION ET INSTALLATION DU CHANTIER .....</b>	<b>9</b>
2.1. FONCTIONNEMENT GENERAL DU CHANTIER .....	9
2.2. AUTORISATION ET DEMARCHES PREALABLES .....	9
2.3. ACCEPTATIONS PREALABLES.....	10
2.4. INSTALLATION DE CHANTIER .....	10
<b>3. DESCRIPTION DES TRAVAUX.....</b>	<b>10</b>
3.1. DECOUPE ET DEMOLITION DU DALLAGE .....	10
3.2. TERRASSEMENT ET TRI DES TERRES CONTAMINEES .....	11
3.3. CARACTERISATION DES TERRES EXCAVEES ET DES BETONS STOCKES .....	15
3.4. ELIMINATION HORS SITE DES MATERIAUX .....	17
3.5. RECEPTION DES BORDS ET FOND DE FOUILLES .....	21
3.6. REMBLAIEMENT.....	23
3.7. REFECTION DES DALLAGES.....	23
<b>4. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS .....</b>	<b>24</b>
4.1. MOYENS HUMAINS .....	24
4.2. RESSOURCES MATERIELLES MOBILISEES .....	25
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>26</b>

# ANNEXES

ANNEXE 1 : CAP

ANNEXE 2 : JOURNAUX DE CHANTIER

ANNEXE 3 : PLANNING D'EXECUTION

ANNEXE 4 : BORDEREAUX D'ANALYSES

ANNEXE 5 : BSD

ANNEXE 6 : PLAN DE LOCALISATION DES ANALYSES DE RECEPTION DES BORDS ET DES FONDS DE FOUILLE

ANNEXE 7 : PV DE RECEPTION

# 1. CONTEXTE ET OBJET DES TRAVAUX

---

## 1.1. OBJET DU RAPPORT

Dans le cadre des travaux de réhabilitation préalable à la cession du site SECOSAR ETIRAGE, situé rue Eugène Hénaff à Vénissieux (69), OGD a été missionné pour la réalisation des travaux de dépollution, sous assistance du bureau d'études BUREAU VERITAS.

En effet, sur la base des études environnementales effectuées par le bureau d'étude BURAEU VERITAS (cf. Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE du 18/05/2018 (réf : CB797180-7115754-V2) trois zones (fosse à huiles, convoyeur à copeaux et bennes à copeaux) ont été identifiées comme étant assimilées à des zones sources et par conséquent à réhabiliter. Les polluants identifiés correspondent à des huiles.

Dans le cadre de la libération du site par SECOSAR ETIRAGE, l'objectif de dépollution est le retrait des matériaux présentant des teneurs en HCT totaux supérieures à 2 500mg/kg et en HCT C10-C16 supérieures à 125 mg/kg au droit de la fosse à huiles, du convoyeur à copeaux et des bennes à copeaux.

Le présent rapport d'exécution présente les phases réalisées dans le cadre de la réhabilitation des sols des zones « Fosse à huiles », « Convoyeur à copeaux » et « bennes à copeaux », réalisées du 16/07/2018 au 17/10/2018, à savoir :

- ▶ La préparation des autorisations et documents relatifs à la gestion des terres polluées (Certificats d'acceptations préalables) et l'organisation des évacuations (planification des transports, fourniture et rédaction des BSD...);
- ▶ Le sciage et découpage des dalles bétons ;
- ▶ L'excavation, le tri, la caractérisation et l'évacuation des déblais et bétons inertes et non inertes ;
- ▶ Le remblaiement des fouilles terrassées ;
- ▶ La réfection des dallages ;
- ▶ Le nettoyage du chantier (passage d'une balayeuse) ;
- ▶ Le repli de chantier.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la norme NF X31-620 applicable aux prestations de services relatives aux sites et sols pollués, sous les codifications suivantes :

<b>NORME NF X 31 620</b>	
<b>C100</b>	PREPARATION DE CHANTIER
<b>C110</b>	Organisation du chantier
<b>C120</b>	Définition d'un plan d'hygiène et de sécurité
<b>C200</b>	MISE EN PLACE, REALISATION ET SUIVI DU CHANTIER
<b>C300</b>	EXECUTION DES TECHNIQUES DE DEPOLLUTION
<b>C321a</b>	Excavation des sols
<b>C400</b>	RECEPTION DU CHANTIER

**Figure 1 : Codification des prestations selon la norme NF X 31-620**

## 1.2. CONTEXTE D'INTERVENTION

<b>Projet</b>	Travaux de réhabilitation préalable à la cession du site SECOSAR ETIRAGE	
<b>Adresse</b>	7, rue Eugène Hénaff, Vénissieux (69)	
<b>Activité passée</b>	Fabrication d'acier de décolletage	
<b>Etat actuel</b>	Friche industrielle	
<b>Etudes préalables</b>	2018 : Plan de gestion dans le cadre des travaux de dépollution du site SECOSAR ETIRAGE du 18/05/2018 (BUREAU VERITAS),	
<b>Zones impactées</b>	Zone intérieure (fosse à huiles + convoyeur à copeaux)	Zone extérieure (Bennes à copeaux)
<b>Type de pollution</b>	Hydrocarbure lourd de type huiles	
<b>Surface/profondeur /volume</b>	130 m <sup>2</sup>	
	Matériaux impactés en mélange entre 0 et 6 m	Matériaux impactés en mélange entre 0 à 3 m
	837 m <sup>3</sup>	
<b>Techniques de traitement</b>	Traitement des terres polluées « hors site » : Excavation, tri, caractérisation et évacuation des déblais et des bétons inertes et non inertes en filière de valorisation	
<b>Seuil de réhabilitation</b>	HCT totaux 2500 mg/kg de MS // HCT C10-C16 125 mg/kg de MS	
<b>Localisation</b>		
<b>Démarrage du chantier</b>	16 juillet 2018	

## 2. PREPARATION ET INSTALLATION DU CHANTIER

---

### 2.1. FONCTIONNEMENT GENERAL DU CHANTIER

L'organisation générale et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ce chantier ont été entièrement orientés vers les objectifs principaux suivants :

- ▶ la Sécurité du personnel et la limitation des nuisances,
- ▶ Intervention de personnels compétents, formés, habilités et sensibilisés, aux risques liés aux travaux et aux produits présents sur site,
- ▶ Mise en place des protections collectives et personnelles avant tout commencement de tâche,
- ▶ Réaliser les travaux avec un minimum de gêne pour les éventuels intervenants à proximité du chantier et le voisinage,
- ▶ Respect des plans de circulation.

### 2.2. AUTORISATION ET DEMARCHES PREALABLES

Toutes les démarches administratives préalables et réglementaires relatives au bon déroulement des travaux ont été effectuées, à savoir :

- ▶ L'envoi des Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) à tous les concessionnaires de réseaux présents sur le site (eau, électricité, télécom, gaz, etc.), la consultation des plans de réseaux existants et la remise au coordonnateur sécurité d'une copie des réponses des concessionnaires ;
- ▶ La rédaction et la transmission d'un Plans Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) avec analyses de risques d'OGD à l'AMO ;
- ▶ L'établissement d'un protocole de sécurité transmis au transporteur avant le début de l'intervention ;
- ▶ L'établissement des Certificats d'Acceptation Préalables (CAP) (**Annexe 1**) ;
- ▶ La préparation et la présentation du carnet de chantier qui retrace chaque jour le déroulement des opérations de dépollution (**Annexe 2**) ;
- ▶ L'élaboration d'un planning chantier détaillé et finalisé (**Annexe 3**) ;
- ▶ La mise à disposition des personnels d'encadrement et d'exécution.

## 2.3. ACCEPTATIONS PREALABLES

Les filières utilisées pour les déblais et bétons ont été les suivantes :

- ✓ **BIOCENTRE\_SUEZ à Ternay (69) : Pour les terres polluées présentant une contamination en HCT ;**
- ✓ **Plateforme multi-traitement\_SUEZ à Ternay (69) : Pour les bétons pollués issus des dalles ;**

Ces sites relèvent de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Ils sont, à ce titre, contrôlés régulièrement par l'Inspecteur des Installations Classées de la DREAL.

Les Certificats d'Acceptation Préalable (CAP) obtenus auprès de ces filières sont consignés en **Annexe 1**.

## 2.4. INSTALLATION DE CHANTIER

Les opérations d'installations de chantier ont été réalisées essentiellement sur les journées du 16 et 17/07/2018. Elles ont consisté en :

- ▶ L'établissement d'une réunion de lancement avec implantation contradictoire des emprises des travaux en présence de BUREAU VERITAS et OGD ;
- ▶ Constat d'huissier état initial : huissier de justice Me RABATEL ;

# 3. DESCRIPTION DES TRAVAUX

---

## 3.1. DECOUPE ET DEMOLITION DU DALLAGE

Préalablement aux travaux d'excavation, les dalles bétons ont été démolies et retirées selon la méthodologie suivante :

- ✓ Traçage au sol des emprises de démolition : zone intérieure 15 x 17 m / zone extérieure 5 x 6 m ;
- ✓ Sciage des dalles à l'aide d'une scie à sol équipé d'un disque diamant au droit de l'emprise des zones d'excavation y compris emprise des talus ;
- ✓ Démolition des dalles à l'aide de la pelle mécanique équipée d'un BRH ;
- ✓ Retrait des morceaux de dalles démolies à l'aide de la pelle mécanique ;
- ✓ Pré-broyage des morceaux de dalles à l'aide de la pelle mécanique équipée d'un BRH ;
- ✓ Mise en stock des bétons (10/15m<sup>3</sup>) broyés pour analyses ;
- ✓ Evacuation hors site des bétons en centre de valorisation ou de traitement.

### ➔ Surface et volume de béton découpé et démoli :

Les volumes des bétons issus du découpage des dalles des zones intérieure et extérieure ainsi que ceux issus du démantèlement des ouvrages bétons (fosses, longrines,...) stockés à l'intérieure des bâtiments sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Zone	Intérieure	extérieure
Surface de la dalle (m <sup>2</sup> )	255	30
Volume de la dalle (m <sup>3</sup> )/ <i>Epaisseur dalle béton : 0,12 m</i>	31	5
Volume ouvrages bétons (m <sup>3</sup> )	44	/
Volume total (m <sup>3</sup> )	75	5

**Figure 2 : Surface et volume de béton par zone de travaux**

Ces bétons ont été stockés à l'intérieur du site par lot de 10/15 m<sup>3</sup> et caractérisés afin de déterminer leurs orientation.

Une contamination par des HCT > 2500 mg/kg a été décelés pour une partie des bétons. Une réorientation de ces matériaux en centre de traitement agréé a donc été nécessaire. **Se référer § 3.5 – Bilan des évacuations.**

## 3.2. TERRASSEMENT ET TRI DES TERRES CONTAMINEES

Après le retrait du dallage et sous la supervision d'un chef de chantier spécialisé en site et sols pollués, les terres ont été excavées selon la méthode suivante :

- ▶ Traçage à la bombe des zones de pollution attendues pour chaque tranche (tranche de 1,5 m) ;
- ▶ Excavation à la pelle mécanique 30 tonnes avec tri organoleptique par tranche ;
- ▶ Acheminement vers l'aire de stockage par un engin, des terres excavées pour caractérisation ;
- ▶ Création de lots de 50 m<sup>3</sup> selon la typologie des matériaux : terres présumées inertes ou polluées.

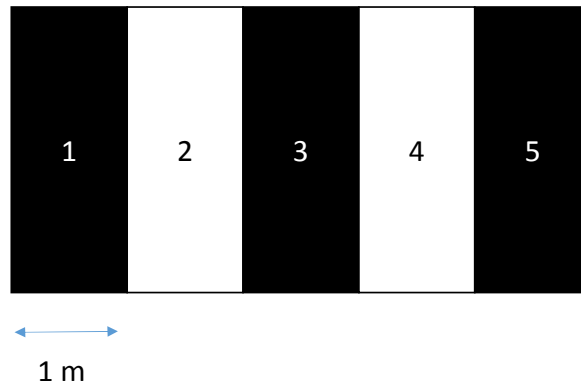
Du fait de la présence de superstructures à conserver, une méthodologie spécifique d'excavation a été mise en place.

### Zone extérieure :

- ▶ Ouverture, à l'aide de la pelle mécanique, d'un « plot » d'1 mètre de large sur 3 mètre de profondeur sur 5 à 6 mètre de long (longueur de la fouille) ;
- ▶ Tri à l'avancement et transfert des terres vers l'aire de stockage provisoire (Cf. Méthodologie générale) ;
- ▶ Réalisation de prélèvements de sols en vue de la constitution d'un échantillon composite de bords et fond de fouille) ;
- ▶ Remblaiement du plot à l'aide de matériaux du site compatibles avec les seuils de réhabilitation (terres ou bétons) ou de matériaux d'apports extérieurs ;

- ▶ Ouverture, tri puis remblaiement des plots suivants selon la même méthodologie.

Le schéma suivant illustre le principe d'excavation / remblaiement par passes présenté précédemment :



### **Zone intérieure :**

En zone intérieure, du fait des profondeurs d'excavation et des surfaces concernées, une méthodologie d'excavation par passes n'était pas compatible avec une garantie de la stabilité des structures. Il en était de même de la réalisation d'une excavation par talutage.

Ainsi, OGD a proposé la réalisation des excavations jusqu'à une profondeur maximum de 6 m via la mise en œuvre d'un blindage provisoire de type blindage jointif coulissant.

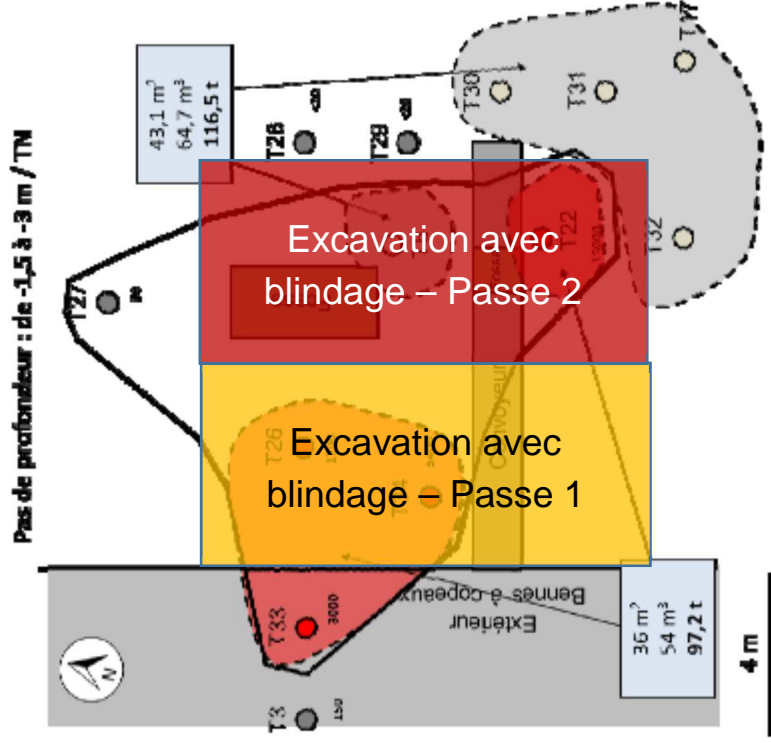
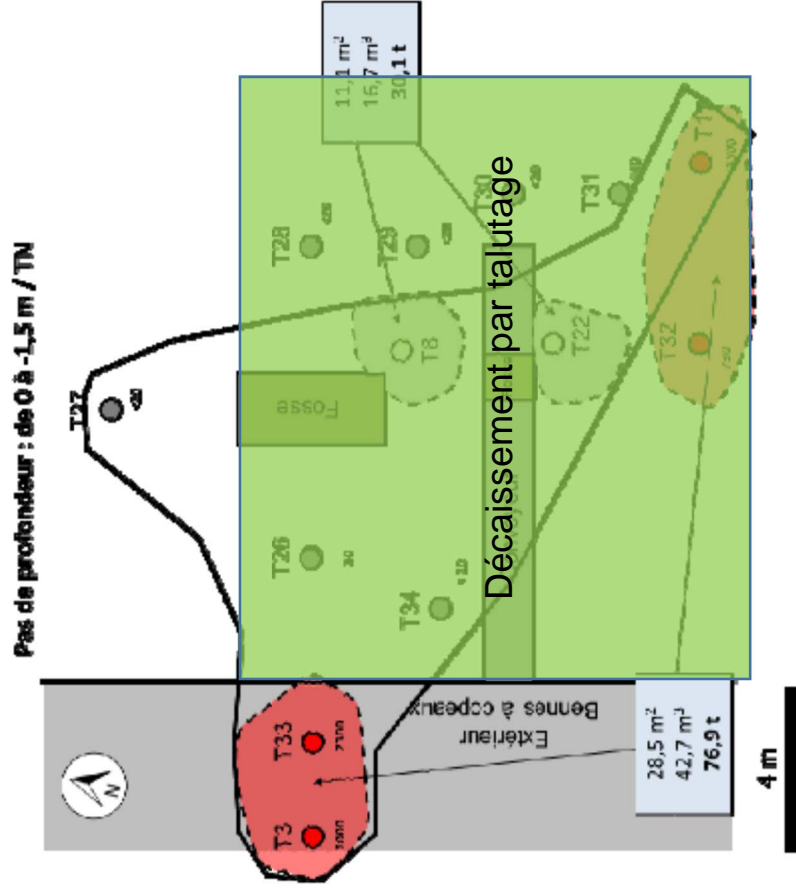
Préalablement à la mise en place du blindage, OGD a procédé à un nivellement du fond de fouille (décaissement d'une plateforme de travail à - 1.5 m de profondeur).

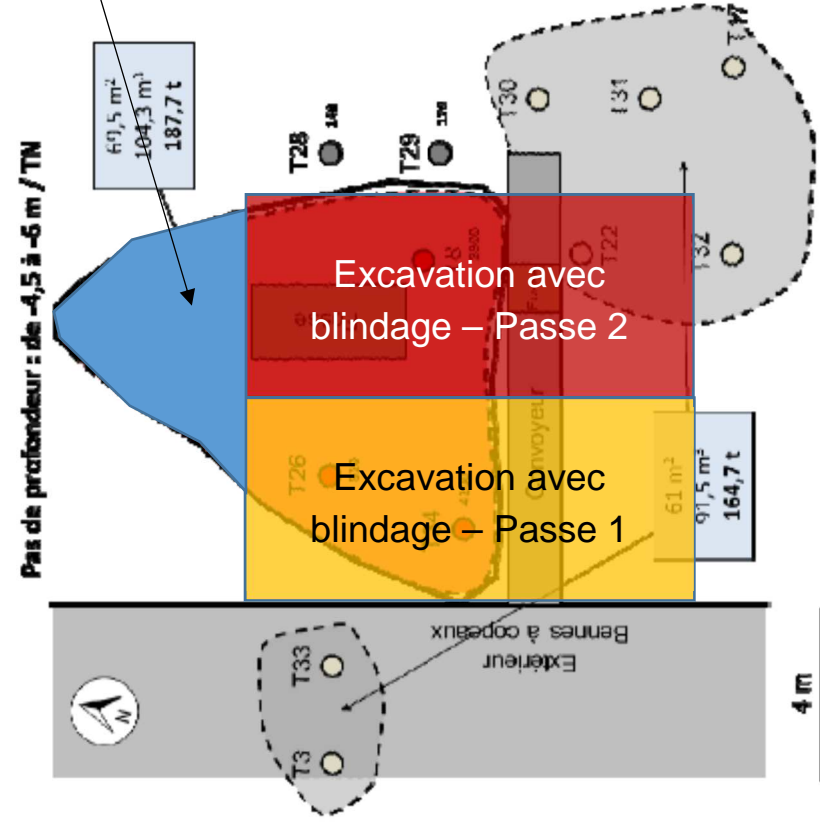
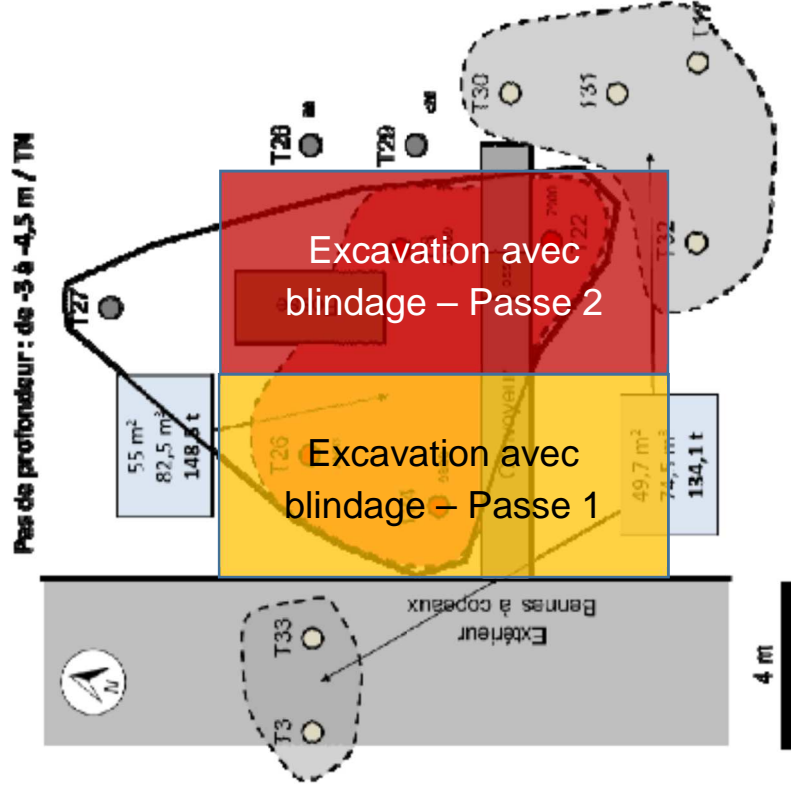
Ce nivellement superficiel sur la tranche 0 – 1.5 m a permis notamment de procéder à

- ▶ une purge des fondations de dalle (longrines) ;
- ▶ un nivellement de la zone d'évolution des engins (présence de fosses) ;
- ▶ Une gestion hors blindage du spot de contamination superficielle centrée sur les sondages T17 et T32.

Par ailleurs, afin de réduire les surfaces des fouilles ouvertes et le volume de terres stockées en attente de caractérisation, OGD a proposé la réalisation des excavations sous blindage de la zone en deux phases.

Les plans suivants présentent les zones excavées en fonction des profondeurs, contaminations et méthodologie d'excavation (talutage ou blindage).





Pour chacune des phases d'excavation, la méthodologie de terrassement, à l'abri du blindage, a été la suivante :

- ✓ Mise en place du blindage provisoire (position haute) ;
- ✓ Enfouissement des poteaux à la pelle ;
- ✓ Excavation jusqu'en fond de fouille (- 5 à 6 m) avec descente automatique des panneaux dans les glissières des poteaux ;
- ✓ Caractérisation des bords et fond de fouilles ainsi que des déblais stockés sur l'aire de stockage, sur paramètre HCT en 24H ;
- ✓ Remblaiement à l'aide de matériaux du site et de matériaux d'apport avec retrait du blindage à l'avancement.

Compte tenu de cette méthodologie, les cadences de terrassement ont été de 100 m<sup>3</sup>/J environ.

### 3.3. CARACTERISATION DES TERRES EXCAVEES ET DES BETONS STOCKES

Une fois les 19 lots de terre (50 m<sup>3</sup>) et les 6 lots béton (10/15 m<sup>3</sup>) constitués de manière homogène, ils ont été échantillonnés selon la méthodologie suivante :

- ✓ Les points de prélèvements :
  - Implantation aléatoire des points de prélèvement sur le stock concerné ;
  - Prélèvement de 4 sous-échantillons ;
  - Constitution d'un échantillon moyen par la méthode du quartage ;
- ✓ Constitution des échantillons :
  1. Prélèvements à l'aide d'une truelle et/ou tarière manuelle à 4 endroits différents choisis aléatoirement qui seront déposés directement dans l'auge de quartage ;
  2. Former un cône en prélevant des pelletées de matériau à la base, puis former un second cône en transférant tout le matériau du premier cône sur le sommet du second. Répéter ce processus à 2 reprises ;
  3. Aplanir le cône de sorte que sa hauteur soit inférieure ou égale à celle de la truelle utilisée ;
  4. Diviser le tas en quatre quarts selon deux droites qui se coupent à angle droit ;
  5. Écarter les deux quarts opposés et faire un tas avec le matériau restant. Vérifier que les deux parts soient bien égales ;
  6. Procéder à une nouvelle opération de mélange et de quartage selon les étapes 2 à 5 jusqu'à ce que le volume de sol restant soit égal à la taille de l'échantillon souhaitée ;
  7. Transférer l'échantillon dans un conteneur d'échantillon approprié ;
  8. Noter le nom de l'échantillon et la date de prélèvement sur le conteneur ;

9. Nettoyer l'outillage utilisé entre chaque prélèvements de sol, afin d'éviter une contamination ;
10. En parallèle, compléter la fiche de prélèvement des sols « » ;
  - ✓ Conservation des échantillons : stockage des échantillons dans un réfrigérateur à 4°C ;
  - ✓ Envoi des échantillons : stockage des échantillons dans une glacière avec pains de glace frais à 4°C.

#### ➤ Programme analytique des échantillons réalisés

L'ensemble des échantillons de sols et de bétons prélevés ont fait l'objet des analyses suivantes :

- ▶ HCT C10-C40 en délai 24h.

#### ➤ Interprétation des résultats analytiques

Les bordereaux d'analyses du laboratoire EUROFINS pour l'ensemble des échantillons prélevés, sont présentés en **Annexe 4**.

Les concentrations en HCT C10-C40 relevées dans les lots de terres échantillonnés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Echantillons	Concentration en HCT C10-C40 (mg/kg)	Concentration en HCT C10-C16 (mg/kg)
Passe 1,5m/Lot 1	1650	10,39
Passe 1,5m/Lot 2	5950	48,19
Passe 1/Lot 1	4170	232,68
Passe 1/Lot 2	10500	640,50
Passe 1/Lot 3	10600	612,92
Passe 1/Lot 4	3270	227,26
Passe 1/Lot 5	4940	302,32
Passe 1/Lot 6	2950	192,93
Passe 1/Lot 7	4730	344,81
Passe 2/Lot 1	4760	231,3
Passe 2/Lot 2	3280	112,17
Passe 2/Lot 3	4480	433,21
Passe 2/Lot 4	3800	256,12
Passe 2/Lot 5	3300	240,57
Passe 2/Lot 6	341	29,93
Ext-Lot 1	10400	486,72
Ext-Lot 2	12700	7,62
TS-Ext-Lot1	17300	607,23
TS-Ext-Lot2	14300	409,06

Figure 3 : Concentration en HCT C10-C40 des échantillons de terres prélevés

La totalité des résultats d'analyses de l'ensemble des échantillons de terres prélevées mettent en évidence un impact en HCT C10-C40. Mise à part deux échantillons (Passe 1,5m/Lot 1 et Passe 2/lot 6) l'ensemble des échantillons dépassent les seuils de réhabilitation du site.

Les concentrations en HCT C10-C40 relevées dans les lots de bétons échantillonnés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Echantillons	Concentration en HCT C10-C40 (mg/kg)	Concentration en HCT C10-C16 (mg/kg)
Béton 1	1310	38,25
Béton 2	790	10,98
Béton 3	693	20,30
Béton 4	7830	94,74
Béton 5	413	3,38
Béton 6	494	6,27

**Figure 4 : Concentration en HCT C10-C40 des échantillons de bétons prélevés**

Mise à part un échantillon (Béton 4) l'ensemble des échantillons respectent les seuils de réhabilitation du site.

### 3.4. ELIMINATION HORS SITE DES MATERIAUX

#### ➔ *Chargement*

Le chargement des camions a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique 20 Tonnes.

#### ➔ *Transport*

Les matériaux non inertes et inertes ont été évacués en filières par lots de 28 à 30 tonnes maximum, en **camions semi-remorque benne TP bâchée** pour éviter tout phénomène d'envol et selon un itinéraire pré-établi.

Chaque chauffeur a été informé des règles de sécurité et des risques liés au chantier via une « Vigiminute » dispensée par le personnel d'OGD sur site.

Les évacuations ont été faites dans la mesure du possible en flux tendus, de façon aussi à limiter l'encombrement et les nuisances sur site.

La programmation des transports a été adaptée selon les capacités d'accueil des différentes filières retenues **soit approximativement 400 à 500 Tonnes/jour**.

Compte tenu des contaminations, les terres polluées n'ont pas nécessitées un transport ADR.

Les camions qui ont pénétrés dans l'enceinte du site ont respecté la réglementation en vigueur concernant le code de la route ainsi que le plan de circulation établis par ORTEC Générale de Dépollution. Cette règle c'est aussi appliquée aux circulations des engins de chantier.

Le chef de chantier sur site s'est assuré :

- ✓ D'organiser les mouvements de déchets ;
- ✓ D'assister les chauffeurs lors des opérations de chargement ;
- ✓ De vérifier la conformité des chargements ;
- ✓ De remettre au transporteur les BSD dûment remplis et signés ;
- ✓ De relever les numéros d'immatriculation des camions et de les consigner dans le cahier de chantier ;
- ✓ Concernant les terrassements et le chargement de l'ensemble des déblais, OGD s'est assuré que les matériaux n'étaient pas détrempés (boueux) et sont exempts de tout déchets ;
- ✓ Que les portes arrière ou battantes étaient verrouillées ;
- ✓ Que les bennes étaient bien bâchées pour éviter tout phénomène d'envol de poussières.

En préalable à l'intervention, OGD a remis à chaque transporteur un « **Protocole de Sécurité** » reprenant les consignes d'hygiène et de sécurité à respecter dans le cadre du transport de déchets, les équipements de protection individuelles obligatoires à porter sur le chantier, le plan de signalisation et de circulation du chantier, le plan d'accès à la filière et les consignes de sécurité à respecter à l'entrée/sortie des filières de traitement.

Des **audits QHSE** des transporteurs ont été réalisés sur le respect de la réglementation en vigueur concernant le code de la route.

#### ➔ **Traçabilité – gestion informatisée des déchets - SOSED :**

ORTEC a généralisé à tous ses chantiers de gestion de déchets et ou matériaux pollués, l'exigence d'une traçabilité à 100%.

Chaque transport de terres polluées et déchets vers une filière d'élimination a l'objet d'un suivi minutieux grâce à l'émission des Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD) accompagné d'une copie du certificat d'acceptation préalable (CAP). Ces documents seront remis au chauffeur avec copies conservées par OGD. Les BSD ont été complétés par la filière de traitement/élimination de destination et sont accompagnés de bons de pesée permettant de justifier l'ensemble des tonnages évacués.

En accord avec la délégation de pouvoir de signature réalisée au préalable, les BSD ont été signés par le chef de chantier de la société ORTEC Générale de Dépollution.

Les évacuations de matériaux ont été consignées dans un registre tenu à jour sur le chantier. Ce registre reprend au minimum les données et informations de chaque BSD.

Les bordereaux de Suivi de Déchets (BSD) obtenus auprès des filières sont consignés en **Annexe 5**.

### ➔ Identification des filières de traitement

Les filières utilisées pour les évacuations de déblais et bétons ont été les suivantes :


- ✓ **BIOCENTRE\_SUEZ à Ternay (69) : Pour les terres polluées présentant une contamination en HCT ;**
- ✓ **Plateforme multi-traitement\_SUEZ à Ternay (69) : Pour les bétons pollués issus des dalles ;**

### ➔ Bilan des évacuations

Les quantités finales de matériaux évacués par OGD en direction des différentes filières de traitement pour la totalité de ce chantier sont les suivantes :

- ✓ **BIOCENTRE\_SUEZ à Ternay (69) : 1379,74 tonnes de terres polluées ;**
- ✓ **Plateforme multi-traitement\_SUEZ à Ternay (69) : 26,32 tonnes de bétons pollués (dalle bétons) ;**

Le détail des évacuations est présenté dans le tableau page suivante :

 <b>9DL3043 - Récapitulatif des évacuations de déblais pollués - SECOSAR ETIRAGE - VENISSIEUX (69)</b>					
Date	N° Immatriculation	N°BSD	Type de déblais	Destination	Poids (T)
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	18,90
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	23,44
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,56
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 1 - 4	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	27,68
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,50
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	34,32
10/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,22
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Béton pollué/lot 4	Bétons pollués (Biocentre)	SUEZ TERNAY	26,32
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1,5m/lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,58
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1,5m/lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,88
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 5 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,24
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 5 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,06
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 5 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,26
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 3 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	27,80
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 3 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,08
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 3 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,24
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,10
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,90
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,14
11/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 4 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,16
11/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 2/Lot 4 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,78
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 7 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,84
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 7 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,94
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 7 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	26,28
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 6 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,80
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 6 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,10
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 6 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,82
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 5 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,74
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 5 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,78
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 5 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	28,98
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 2/Lot 4 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,82
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,98
12/09/2018	CM311VS/BG153EG	Passe 1/Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,04
12/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 4 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	34,70
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,02
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,36
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,68
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	30,02
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Ext-Lot 2 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	29,16
13/09/2018	DA726NZ/CH118YQ	Passe 1/Lot 4 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,84
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 1 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,68
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 1 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,62
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 2 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	33,40
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	TS-Ext-Lot 2 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,56
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 4 - 3	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	32,56
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 3 - 1	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	31,68
02/10/2018	BP386MQ/CH871YP	Passe 1/Lot 3 - 2	Terres polluées (Biocentre)	SUEZ TERNAY	22,50

<b>Total (T)</b>	<b>1379,74</b>	<b>26,32</b>	<i>Tonnage estimatif. Retour filière en attente.</i>
------------------	----------------	--------------	--

Zone intérieure (T/m3)	1100,24	611,24
Zone extérieure (T/m3)	150,24	83,47
Zone extérieure/TS (T/m3)	129,26	71,81
		694,71

Figure 5 : Synthèse des transferts de matériaux hors site

### 3.5. RECEPTION DES BORDS ET FOND DE FOUILLES

A la suite des excavations, OGD a procédé à des analyses de bords et fond de fouille.

Elles ont été réalisées en laboratoire externe agréé COFRAC et selon la même méthodologie que la caractérisation des lots de terres et béton. **Se référer § 3.3 – Caractérisation des terres excavés et des bétons stockés.**

Afin d'optimiser les délais de réalisation des travaux et limiter le temps d'ouverture des fouilles, ces analyses ont été réalisées en délai urgent 24 h.

La répartition des prélèvements a été la suivante :

- ✓ Zone intérieure : 8 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille ;
- ✓ Zone extérieure : 5 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille ;
- ✓ Extensions zone extérieure : 2 analyses de bords de fouille et 2 analyses de fond de fouille.

Les plans de localisation des analyses de réception des bords et des fonds de fouille sont joint en **Annexe 6**.

#### ➤ *Programme analytique des échantillons réalisés*

L'ensemble des échantillons de bords et fonds de fouille ont fait l'objet des analyses suivantes :

- ▶ HCT C10-C40 en délai 24h.

#### ➤ *Interprétation des résultats analytiques*

Les bordereaux d'analyses du laboratoire EUROFINIS pour l'ensemble des échantillons de bords et fonds de fouille prélevés, sont présentés en **Annexe 4**.

Les concentrations en HCT C10-C40 relevées dans les prélèvements de bords et fonds de fouille échantillonnés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Echantillons	Concentration en HCT C10-C40 (mg/kg)	Concentration en HCT C10-C16 (mg/kg)
Passe 1/BF 1	240	13,15
Passe 2/BF 2	203	15,18
Passe 2/BF 3	190	27,94
Passe 2/BF 4	242	38,06
Passe 2/BF 5	987	17,37
Passe 1/BF 6	220	10,56
Passe 1/FF1	21,1	0,61
Passe 2/FF2	20,6	1,32
Passe 1 /BF 1 fondation	244	9,02
Passe 1 /BF 2 fondation (caniveau)	16100	1027,18
Passe 1 /BF 3 fondation	38	2,18
Ext/BF1	101	0,06
Ext/BF2	16200	4,86
Ext/BF3	309	0,74
Ext/BF4	7370	4,23
Ext/BF5	<15	/
Ext/FF1	16500	13,2
Ext/FF2	329	0,65
TS-Ext-FF 3	<15	/
TS-Ext-FF 4	<15	/
TS-Ext-BF 6	243	4,374
TS-Ext-BF 7	<15	/

**Figure 6 Concentration en HCT C10-C40 et C10-C16 des échantillons de bords et fonds de fouille prélevés**

**Zone intérieure :** Mise à part un échantillon (Passe 1 /BF 2 fondation caniveau) l'ensemble des échantillons de bord et fond de fouille respectent les seuils de réhabilitation du site. Au vu de la localisation de celui-ci (le long du mur à l'intérieur du site) aucune extension n'a été effectuée au droit de cette zone.

**Zone extérieure :** Trois échantillons de bord et fond de fouille (Ext-FF1, Ext-BF2 et Ext-BF4) ne respectent pas les seuils de réhabilitation du site. Le reste des échantillons de bord et fond de fouille (Ext-FF2, Ext-BF3 et Ext-BF5) respectent les seuils de réhabilitation du site.

En accord avec BUREAU VERITAS et SECOSAR des extensions (71 m<sup>3</sup>) ont été réalisées au droit des zones en question. Suite aux extensions réalisées, l'ensemble des quatre échantillons de bord et fond de fouille (TS-Ext-FF3, TS-Ext-FF4, TS-Ext-BF6 et TS-Ext-BF7) respectent les seuils de réhabilitation du site.

### 3.6. REMBLAIEMENT

Suite à la réception des résultats d'analyses des bords et fonds de fouilles, les zones excavées ont été remblayées.

Les remblaiements ont été réalisés à l'aide :

- Des bétons issus des dalles et des fondations respectant les seuils de réhabilitation du site (Béton 1, Béton 2, Béton 3, Béton 5 et Béton 6) en fond de fouille ;
- Des matériaux issus des excavations respectant les seuils de réhabilitation du site (Passe 1,5m/lot 1, Passe 2/lot 6) ;
- Des matériaux d'apports nobles de type Grave concassée 0/80 provenant de CMCA Perrier matériaux à Mions (69).

Les matériaux ont été régalez à l'aide de la pelle mécanique et compactés par passes à l'aide d'un compacteur de type PV2. Les remblais ont été montés jusqu'à l'arase inférieure de la dalle initiale.

Les remblaiements ont été livrés sans objectifs de portance ni de compactage.

### 3.7. REFECTION DES DALLAGES

A la suite des travaux de remblaiement, OGD a procédé à la réfection des 255 m<sup>2</sup> de dallages à l'identique par rapport à l'existant.

La réfection de la dalle a été réalisée selon la méthodologie suivante :

- ✓ Mise en place de goujons en périphérie de reprise de la dalle ;
- ✓ Mise en place d'un polyane 150 microns ;
- ✓ Mise en œuvre avec pompe à béton de béton :
  - Fluidifié et renforcé de fibres métalliques à raison de 40 kg/m<sup>3</sup> ;
  - Prêt à l'emploi XF1 C30/37 ;
- ✓ Nivellement et vibration du béton en place ;
- ✓ Talochage mécanique de la surface ;
- ✓ Finition surfacé, jusqu'à obtenir une surface parfaitement fermée et lisse ;
- ✓ Pulvérisation de produits de cure ;
- ✓ Sciage des joints de retrait.

## 4. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

### 4.1. MOYENS HUMAINS

L'équipe projet mobilisée pour les opérations de réhabilitations du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) a été structurée selon l'organigramme suivant.

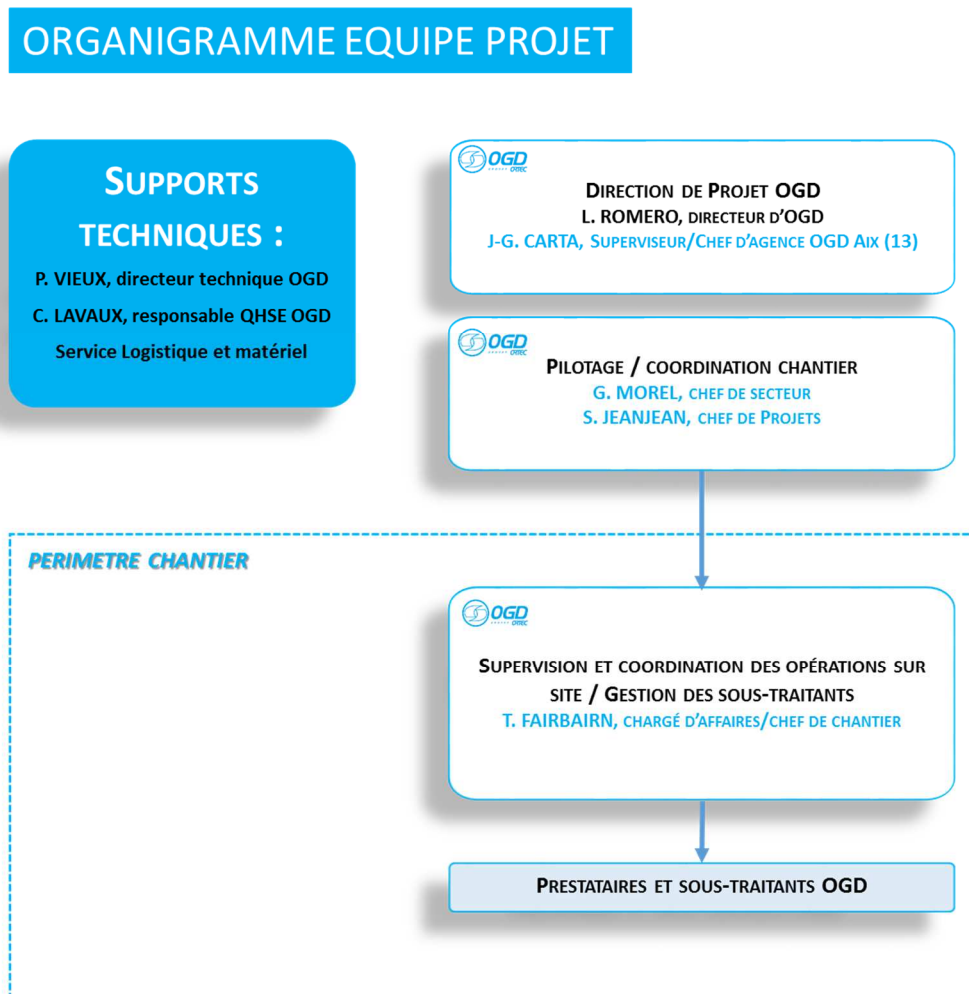


Figure 7 : Organigramme projet

## 4.2. RESSOURCES MATERIELLES MOBILISEES

Les matériels et équipements mobilisés pour les opérations de réhabilitations du site SECOSAR ETIRAGE de Vénissieux (69) sont présentés dans le tableau suivant.

	LISTE DU MATERIEL UTILISE
<b>ENGINS DE CHANTIER</b>	Pelle mécanique 20 tonnes équipé de godet de terrassement, de curage et d'un BRH Compacteur de type PV2 Chargeuse 8T
<b>MATERIEL ROULANT</b>	Véhicules légers Véhicules lourds : Camions semi-remorques à benne bâchée, toupies de béton, pompe à béton
<b>MATERIEL DE SECURITE (protections collectives et individuelles)</b>	EPI classiques : casque, chaussures de sécurité, gants, bleus de travail et gilet haute visibilité Extincteurs à poudre Douche de sécurité Pharmacie de chantier et trousse 1ers secours
<b>Matériel de prélèvement et d'analyse</b>	Flaconnage et glacières Truelle, seaux, etc... Détecteur Photo-ionisateur portable – PID pour la mesure des composés organiques volatils du sol

OGD s'est assuré que tous les matériels soient conformes à la réglementation et que les véhicules disposaient à leur bord, de tous les certificats et documents faisant état de leur conformité.

## 5. CONCLUSION

---

SECOSAR ETIRAGE a mandaté OGD pour la réalisation des travaux de réhabilitation du site SECOSAR ETIRAGE situé Rue Eugène Hénaff à Vénissieux.

Les travaux ont été réalisés du 16/07/2018 au 17/10/2018 sous assistance du bureau d'études BUREAU VERITAS, AMO de SECOSAR ETIRAGE.

Le présent rapport d'intervention présente les phases de travaux suivantes :

- ▶ La préparation des autorisations et documents relatifs à la gestion des terres polluées (Certificats d'acceptations préalables) et l'organisation des évacuations (planification des transports, fourniture et rédaction des BSD...);
- ▶ Le sciage et découpage des dalles bétons ;
- ▶ L'excavation, le tri, la caractérisation et l'évacuation des déblais non inertes ;
- ▶ Le remblaiement des fouilles terrassées ;
- ▶ La réfection des dallages ;
- ▶ Le nettoyage du chantier (passage d'une balayeuse) ;
- ▶ Le repli de chantier.

Pour ces travaux :

- ▶ 80 m<sup>3</sup> de béton ont été démolie ;
- ▶ 837 m<sup>3</sup> (765 m<sup>3</sup> travaux initiaux + 72 m<sup>3</sup> travaux supplémentaires) de terres contaminées et inertes ont été excavées et remblayées ;
- ▶ 1379,74 Tonnes de terres contaminées par des HCT ont été évacuées en Biocentre ;
- ▶ 28,26 Tonnes de bétons fortement contaminés par des huiles ont été évacués en ISDD ;
- ▶ 255 m<sup>2</sup> de dalle ont été reffectée.

## ANNEXE 1 : CAP

---



Recycling & Recovery - Europe  
Industrial Waste Specialties

ORTEC GENERALE DEPOLLUTION (OGD)  
A l'attention de M; FAIRBAIRN THOMAS  
550 RUE PIERRE BERTHIER  
PARC DE PICHAURY

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3  
Fax : 04 42 12 13 05

ST PRIEST , le 25/07/2018

Objet : **CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE N° 1090336-TAYP**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre certificat d'acceptation préalable concernant l'élimination des déchets ( **BÉTONS AUX HCT LOURDS** ) sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE.

Le certificat d'acceptation préalable a été édité suivant les informations transmises dans votre Fiche d'identification de Déchet du 19/07/18, qui doit être renouvelée chaque année. Nous vous rappelons qu'il s'agit là du respect du devoir d'information du producteur du déchet tel que prévu dans la réglementation.

Ce document regroupe l'ensemble des numéros de certificat d'acceptation préalable valides (selon les sites et les filières autorisées), avec les dates de validité techniques.

**A ce titre, nous vous rappelons que la programmation, réception du (des) déchet (s) sur nos installations est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.**

Conditions de livraison.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2005, toute livraison sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE doit s'effectuer sur présentation de deux documents :

- **Bordereau de suivi de déchet - BSD**
- **Une copie du Certificat d'acceptation préalable - CAP - (ci-joint)**

**Attention, sur le BSD/BSDA :**

- **Veillez reporter, le bon numéro de CAP (selon le site de traitement, correspondant à votre livraison.**
- **Veillez à ce que les cases soient signées et tamponnées par tous les intervenants (et notamment la case 9 du BSD ou la case 1 du BSDA, par le producteur).**

Afin de vous garantir une qualité de service optimale, nous vous remercions de **prendre rendez-vous** avant toute livraison en téléphonant au(x) site(s) de traitement de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE (dont vous trouverez les coordonnées sur le CAP ci-joint).

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance et nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Alexandre VERON  
Assistant commercial

Audrey SAINT SEVER  
Ingénieur commercial

**SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE**

Parc TECHNO LAND - ZI CHAMP DOLIN 69800 ST PRIEST Tél : 04.72.93.26.13 - www.suez.com  
Siège social - TOUR CB 21 - 16 PLACE DE L'IRIS - 92040 - PARIS LA DEFENSE CEDEX  
AU CAPITAL DE 7210420 € - RCS NANTERRE 433313483 - APE : 3822Z  
Triple certification des sites excepté Laimont (ISO 9001 et ISO 14001)



---

**Contacts commerciaux :** Alexandre VERON - Assistant commercial - Tél : 04.72.93.26.13  
Audrey SAINT SEVER - Ingénieur commercial - Tél : 04.72.93.26.11

**Client facturé :** **ORTEC GENERALE DEPOLLUTION (OGD)** SIRET : 41792268900019  
550 RUE PIERRE BERTHIER PARC DE PICHAURY  
13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**Producteur / Détenteur :** **SECOSAR ETIRAGE** SIRET : 95450055900107  
7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542  
69636 VENISSIEUX CEDEX

**Site d'intervention :** **SECOSAR ETIRAGE** SIRET :  
7 RUE EUGÈNE HENAFF  
69200 VENISSIEUX

---

**Identification du Déchet :** **BÉTONS AUX HCT LOURDS**  
CED : 170107 - 50,00 tonne(s) Livraison : PONCTUELLE  
Commentaire : ""

---

**Site de traitement :** SUEZ RR IWS MINER. TERNAY PF SIRET : 43331348300045  
LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS  
69360 TERNAY  
Tél : 04.37.28.24.90 - Fax : 04.37.28.24.99  
**Contact BSD : Guy BOSSU**  
Contact programmation : Axelle LIVIO

**Traitements proposés :**

Mode de traitement : PLATEFORME Valable du 25/07/18 au 24/07/19  
Code D/R : R12  
Conditionnement principal : Benne  
Analyse n°

**\* La programmation / réception du (des) déchet (s) sur nos installations est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.**

L'élimination concerne le résidu ci-dessus référencé conformément aux prescriptions de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975 complétée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La société se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnité, en cas de non conformité des déchets à l'arrêté préfectoral susmentionné, aux spécialisations énoncées par le client et à l'échantillon analysé ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et / ou de tous événements indépendants de sa volonté.

BOSSU Guy  
Chef de centre

ORTEC GENERALE DEPOLLUTION (OGD)  
A l'attention de M; FAIRBAIRN THOMAS  
550 RUE PIERRE BERTHIER  
PARC DE PICHAURY

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3  
Fax : 04 42 12 13 05

ST PRIEST , le 25/07/2018

Objet : **CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE N° 1090340-TAYP**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre certificat d'acceptation préalable concernant l'élimination des déchets ( **TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS** ) sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE.

Le certificat d'acceptation préalable a été édité suivant les informations transmises dans votre Fiche d'identification de Déchet du 19/07/18, qui doit être renouvelée chaque année. Nous vous rappelons qu'il s'agit là du respect du devoir d'information du producteur du déchet tel que prévu dans la réglementation.

Ce document regroupe l'ensemble des numéros de certificat d'acceptation préalable valides (selon les sites et les filières autorisées), avec les dates de validité techniques.

**A ce titre, nous vous rappelons que la programmation, réception du (des) déchet (s) sur nos installations est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.**

Conditions de livraison.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2005, toute livraison sur le(s) site(s) de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE doit s'effectuer sur présentation de deux documents :

- **Bordereau de suivi de déchet - BSD**
- **Une copie du Certificat d'acceptation préalable - CAP - (ci-joint)**

**Attention, sur le BSD/BSDA :**

- **Veillez reporter, le bon numéro de CAP (selon le site de traitement, correspondant à votre livraison.**
- **Veillez à ce que les cases soient signées et tamponnées par tous les intervenants (et notamment la case 9 du BSD ou la case 1 du BSDA, par le producteur).**

Afin de vous garantir une qualité de service optimale, nous vous remercions de **prendre rendez-vous** avant toute livraison en téléphonant au(x) site(s) de traitement de SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE (dont vous trouverez les coordonnées sur le CAP ci-joint).

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance et nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Alexandre VERON  
Assistant commercial

Audrey SAINT SEVER  
Ingénieur commercial

---

**Contacts commerciaux :** Alexandre VERON - Assistant commercial - Tél : 04.72.93.26.13  
Audrey SAINT SEVER - Ingénieur commercial - Tél : 04.72.93.26.11

**Client facturé :** **ORTEC GENERALE DEPOLLUTION (OGD)** SIRET : 41792268900019  
550 RUE PIERRE BERTHIER PARC DE PICHAURY  
13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

**Producteur / Détenteur :** **SECOSAR ETIRAGE** SIRET : 95450055900107  
7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542  
69636 VENISSIEUX CEDEX

**Site d'intervention :** **SECOSAR ETIRAGE** SIRET :  
7 RUE EUGÈNE HENAFF  
69200 VENISSIEUX

---

**Identification du Déchet :** **TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS**

CED : 170504 - 400,00 tonne(s) Livraison : PONCTUELLE

Commentaire : ""

---

**Site de traitement :** SUEZ RR IWS MINER. TERNAY PF SIRET : 43331348300045  
LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS  
69360 TERNAY  
Tél : 04.37.28.24.90 - Fax : 04.37.28.24.99  
**Contact BSD : Guy BOSSU**  
Contact programmation : Axelle LIVIO

**Traitements proposés :**

Mode de traitement : PLATEFORME Valable du 25/07/18 au 24/07/19  
Code D/R : R12  
Conditionnement principal : Benne  
Analyse n°

**\* La programmation / réception du (des) déchet (s) sur nos installations est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.**

L'élimination concerne le résidu ci-dessus référencé conformément aux prescriptions de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975 complétée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La société se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnité, en cas de non conformité des déchets à l'arrêté préfectoral susmentionné, aux spécialisations énoncées par le client et à l'échantillon analysée ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et / ou de tous événements indépendants de sa volonté.

BOSSU Guy  
Chef de centre

## ANNEXE 2 : JOURNAUX DE CHANTIER

---

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 16/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 30  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Marquage et délimitation au sol du dallage à découper (15m\*17m soit 250m2 et non 13\*14 soit 182m2 comme initialement prévu). Augmentation de la surface à découper afin de récupérer le caniveau existant et être plus à l'aise pour l'installation des blindages.  
 Démarrage des découpes de dalle.

## Suivi analytique et environnemental

NEANT

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin des découpes de dalle/Livraison engins de chantier

Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui

Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Scie à sol	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 16/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Démarrage des découpes de dalle*

*Nom et signature OGD*

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 17/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 30  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite et fin des découpes de dalle.  
 Constat avant travaux réalisé par huissier de justice.  
 Implantation et marquage des sondages et des zones à terrasser or du dallage à démanteler.

## Suivi analytique et environnemental

NEANT

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Livraison engins de chantier/Piquage des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
MA.RABATEL	Hussier	1	1

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Scie à sol	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 17/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite et fin des découpes de dalle*

*Nom et signature OGD*

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 18/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 32  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Livraison de la pelle mécanique 25 T.  
 Piquage de la dalle au BRH.  
 Passage sur place de BV et validation du metrage de dalle découpé (15\*17 soit 255 m2).  
 Transfert et stockage des bétons sur place (4 tas dont un avec pollution visible).

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Béton 1/Béton 2/Béton 3/Béton 4

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Transfert des bétons sur place/livraison du blindage  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
G.MOREL	OGD	1	2
N.VALLE	SECOSAR	1	1
F.PASTORE	BV	1	1

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 18/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Livraison de la pelle mécanique*



*Piquage de la dalle au BRH*



*Transfert et stockage des bétons (4 tas)*



*Nom et signature OGD*

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 19/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 34  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Livraison du blindage.  
 Décaissement et stockage des 1,5 m de déblais.  
 Piquage et démantèlement des fosses.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 1,5m/ 1 - Passe 1,5m/ 2

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Pose du blindage et démarrage du terrassement  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 19/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Livraison du blindage*



*Décaissement des 1,5 m de déblais*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 20/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 34  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Demarrage mise en place du blindage passe 1.  
 Piquage, démantèlement et stockage des bétons provenant des fosses.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Béton 5 et Béton 6

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Pose du blindage et démarrage du terrassement  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
F.GIRERD	OGD	1	4
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 20/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Démarrage et mise en place du blindage passe 1*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 23/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 33  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite des terrassement passe 1.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du terrassement passe 1  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 23/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite des terrassement avec blindage de la passe 1*



*Transfert et stockage des terres en lot (3 lots)*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 24/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 32  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite des terrassement passe 1.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3 (5 lots).

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 1/lot 1, Passe 1/lot 2, Passe 1/lot 3, Passe 1/lot 4, Passe 1/FF1

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du terrassement passe 1  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 24/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite des terrassement avec blindage de la passe 1*



*Transfert et stockage des terres en lot (5 lots)*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 25/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 32  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite et fin des terrassement passe 1.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3 (7 lots).  
 Validation sur site du fond de fouille avant remblaiement avec BV.  
 Mise en place du geotectile en fond de fouille.  
 Démarrage du remblaiement avec béton et matériaux d'apport.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1/démarrage du terrassement de la passe 2  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8
F.PASTORE	BV	1	2

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 25/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Mise en place du géotextile*



*Livraison des matériaux d'apport*



*Mise en place des bétons + matériaux d'apport et compactage*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 26/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 35  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Demarrage des terrassement passe 2.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3 (2 lots).  
 Suite du remblaiement avec matériaux d'apport et compactage.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 2/lot 1, Passe 2/lot 2

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1/Suit du terrassement de la passe 2  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 26/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Démarrage du terrassement passe 2*



*Stockage des terres en tas de 50 m3*



*Remblaiement de la passe 1 avec matériaux d'apport + compactage*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 27/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 36  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite des terrassement passe 2 avec talutage.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3 (5 lots).  
 Balisage de la fouille.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 2/lot 3, Passe 2/lot 4, Passe 1/FF 2, Passe 1/BF 5

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1/Suit du terrassement de la passe 2  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 27/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite du terrassement passe 2*



*Talutage du terrassement*



*Balilage de la fouille*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 30/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 36  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite et fin du terrassement passe 2 avec talutage.  
 Stockage des terres en lot de 50 m3 (6 lots).  
 Mise en place du geotextile en fond de fouille.  
 Démarrage du remblaiement.  
 Balisage de la fouille.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 2/lot 5, Passe 2/BF 2, Passe 1/BF 3, Passe 2/BF 4

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 30/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite et fin du terrassement passe 2*



*Mise en place du geotextile en fond de fouille*



*Démarrage du remblaiement de la passe 2*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 31/07/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 33  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite du remblaiement passe 1 et 2 + compactage.  
 Piquage de la dalle extérieure au BRH.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 1/BF 1 fondation, Passe 1/BF 2 fondation

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2

Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui

Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 31/07/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite du remblaiement + compactage passe 1 et 2*



*Piquage de la dalle extérieure au BRH*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 01/08/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 33  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite du remblaiement passe 1 et 2 + compactage.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Passe 1/BF 1 fondation, Passe 1/BF 2 fondation sous caniveau, Passe 1/BF 3 fondation

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2

Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui

Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

**Chantier :** SECOSAR ETIRAGE  
**Numéro :** 9DL3043  
**Maître d'ouvrage :** SECOSAR ETIRAGE  
**AMO :** BUREAU VERITAS  
**Client :** SECOSAR ETIRAGE

**Date :** 01/08/2018  
**Superviseur OGD :** G.MOREL  
**Chef de projet OGD :** G.MOREL  
**Chef de chantier OGD :** T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite du remblaiement + compactage passe 1 et 2*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 02/08/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 33  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite du remblaiement passe 1 et 2 + compactage.  
 Chargement et repli du blindage.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2/Terrassement zone extérieure/Evacuation des déblais pollués/Refecion des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Chargeuse	OGD	1	8
Blindage coulissant	OGD	1	8
Compacteur pied de mouton	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

**Chantier :** SECOSAR ETIRAGE  
**Numéro :** 9DL3043  
**Maître d'ouvrage :** SECOSAR ETIRAGE  
**AMO :** BUREAU VERITAS  
**Client :** SECOSAR ETIRAGE

**Date :** 02/08/2018  
**Superviseur OGD :** G.MOREL  
**Chef de projet OGD :** G.MOREL  
**Chef de chantier OGD :** T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Suite du remblaiement + compactage passe 1 et 2*



*Chargement et repli du blindage*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 10/09/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 28  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite du remblaiement passe 1 et 2 + compactage zone intérieure.  
 Terrassement et stockage des terres sur zone étanche de la zone extérieure (7m\*6m).  
 Démarrage des évacuation des terres polluées de la zone intérieure (7 voyages soit environs 7\*28 tonnes = 196 tonnes) Cf. *Tableau récapitulatif des tonnages évacués*.

## Suivi analytique et environnemental

Analyses HCT C10-C40 : Ext-Lot 1 et Lot2; Ext-BF1,2,3,4et 5;Ext-BFF1 et 2.

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2 zone intérieure/Suite des évacuations des déblais pollués/Refection des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
F.PASTORE	BV	1	4
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 10/09/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Mise en place d'une zone étanche*



*Terrassement de la zone extérieure (7m\*6m)*



*Suite du remblaiement et du compactage de la zone intérieure*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 11/09/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 30  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Suite du remblaiement passe 1 et 2 + compactage zone intérieure.  
 Suite des évacuations des terres polluées de la zone intérieure (14 voyages soit environs 14\*28 tonnes = 392 tonnes) Cf. *Tableau récapitulatif des tonnages évacués*.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin du remblaiement de la passe 1 et 2 zone intérieure/Suite des évacuations des déblais pollués/Refection des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 11/09/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Chargement et évacuation des terres polluées de la zone intérieure*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 12/09/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 30  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Reglage de la zone intérieure avant refexion du dallage.  
 Suite des evacuations des terres polluées de la zone intérieure (14 voyages soit environs 15\*28 tonnes = 430 tonnes) Cf. *Tableau récapitulatif des tonnages évacués* .

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Remblaiement de la zone extérieure/Suite des évacuations des déblais pollués/Refexion des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 12/09/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Chargement et évacuation des terres polluées de la zone intérieure*



*Reglage de zone interieure avant refecton du dallage*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 13/09/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 30  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Reglage de la zone intérieure avant refecton du dallage.  
 Suite fin des evacuations des terres polluées de la zone intérieure et extérieure (9 voyages soit environs 9\*28 tonnes = 260 tonnes) Cf. *Tableau récapitulatif des tonnages évacués*.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Remblaiement de la zone extérieure/Refecton des dalles  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 13/09/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Chargement et évacuation des terres polluées de la zone intérieure*



*Reglage de zone interieure avant refecton du dallage*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 01/10/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 14  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Reglage de la zone intérieure avant refecton du dallage.  
 Mise en place de la zone interieur avant dallage (goujonnage, fer à béton).  
 Demarrage des extensions extérieures.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Suite et fin des extensions exterieures/Refecton des dalles/suite et fin des évacuations de terres polluées  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8
F.PASTORE	BV	1	2

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
Numéro : 9DL3043  
Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
AMO : BUREAU VERITAS  
Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 01/10/2018  
Superviseur OGD : G.MOREL  
Chef de projet OGD : G.MOREL  
Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



Mise en place de la zone intérieure avant refecton des dallages



Demarrages des extensions exterieures

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 02/10/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 13  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Refection du dallage intérieure (coulage béton, réglage hélicoptère).  
 Suite et fin des extensions extérieures (terrassment/remblaiement).  
 Suite fin des évacuations des terres polluées des extensions de la zone extérieure (7 voyages soit environs 7\*28 tonnes = 220 tonnes) Cf. Tableau récapitulatif des tonnages évacués.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : Passage balayeuse  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	8
JM	TPJ	1	8
Opérateurs dallage	SOMATRANS	4	8

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Pelle mécanique 25T	OGD	1	8
Toupi béton	SOMATRANS	4	1

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 02/10/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Photographies



*Refecton dallage intérieur*



*Suite et fin du terrassement remblaiement des extensions zone extérieure*



*Suite et fin des évacuations de terres polluées*

TF

Chantier : SECOSAR ETIRAGE  
 Numéro : 9DL3043  
 Maître d'ouvrage : SECOSAR ETIRAGE  
 AMO : BUREAU VERITAS  
 Client : SECOSAR ETIRAGE

Date : 17/10/2018  
 Superviseur OGD : G.MOREL  
 Chef de projet OGD : G.MOREL  
 Chef de chantier OGD : T.FAIRBAIRN

## Conditions atmosphériques

Météo :  Vent  Soleil  Pluie Précipitations (mm) : \_\_\_\_\_ Températures (°C) : 13  
 Vitesse du vent (km/h) : \_\_\_\_\_

## Incidents / Observations faites à l'entrepreneur / Contrôles

Sécurité Hygiène : \_\_\_\_\_  
 Qualité : \_\_\_\_\_  
 Environnement : \_\_\_\_\_  
 Travaux : \_\_\_\_\_

## Travaux exécutés

Nettoyage du hangar à l'aide d'une balayeuse.

## Suivi analytique et environnemental

## Travaux à venir / Planning / Délais

Description des travaux à venir : NEANT  
 Les délais fixés (voir planning) sont-ils respectés ?  Non, en retard  Oui  
 Si non, pourquoi et actions correctives ? :

## Personnel / Sous traitants

Nom et / ou Qualification	Entreprise	Effectif	Heures
T.FAIRBAIRN	OGD	1	1
Opérateurs Balayeuse	DERFIM	1	3

## Matériel

Désignation	Entreprise	Quantité	Heures
Balayeuse	SERFIM	1	3

## Arrêt(s) chantier

Cause	Durée

**Chantier :** SECOSAR ETIRAGE  
**Numéro :** 9DL3043  
**Maître d'ouvrage :** SECOSAR ETIRAGE  
**AMO :** BUREAU VERITAS  
**Client :** SECOSAR ETIRAGE

**Date :** 17/10/2018  
**Superviseur OGD :** G.MOREL  
**Chef de projet OGD :** G.MOREL  
**Chef de chantier OGD :** T.FAIRBAIRN

## Photographies



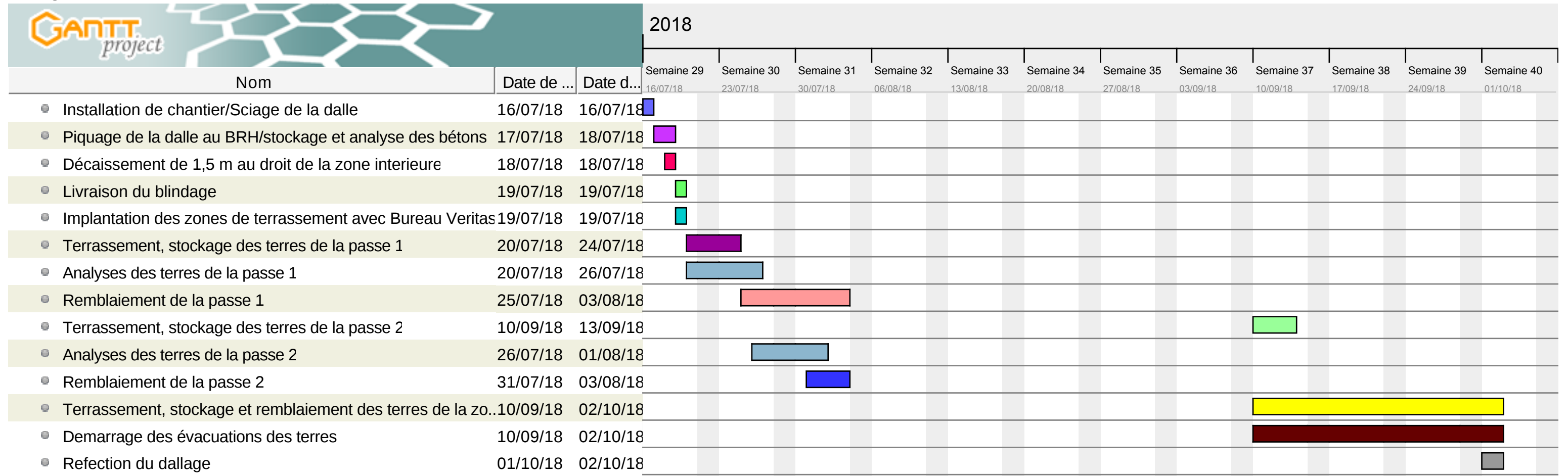
*Balayage du hangar intérieur*

TF

# ANNEXE 3 : PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX

---

Diagramme de Gantt



## ANNEXE 4 : BORDEREAUX D'ANALYSES

---

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E081585**

Version du : 30/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-105825-01

Date de réception : 20/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : 9DL3043 - SECOSAR ETIRAGE

Référence Commande : 9630014535

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Béton1
002	Sol	(SOL)	Béton 2
003	Sol	(SOL)	Béton 3
004	Sol	(SOL)	Béton 4
005	Sol	(SOL)	Passe 1,5m/1
006	Sol	(SOL)	Passe 1,5m/2

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E081585**

Version du : 30/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-105825-01

Date de réception : 20/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : 9DL3043 - SECOSAR ETIRAGE

Référence Commande : 9630014535

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	<b>Béton1</b>	<b>Béton 2</b>	<b>Béton 3</b>	<b>Béton 4</b>	<b>Passé 1,5m/1</b>	<b>Passé 1,5m/2</b>
Matrice :	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>
Date de prélèvement :	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2018
Date de début d'analyse :	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	97.8	*	96.3	*	97.7	*	92.5	*	89.3	*	92.9
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)			001	002	003	004	005	006
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	1310	* 790	* 693	* 7830	* 1650	* 5950
C10 - C12 inclus	%		1.62	0.66	0.89	0.37	0.07	0.30
> C12 - C16 inclus	%		1.30	0.73	2.04	0.84	0.56	0.51
> C16 - C20 inclus	%		8.26	4.01	10.72	6.40	3.59	1.94
> C20 - C24 inclus	%		17.30	11.14	19.33	14.43	12.75	12.35
> C24 - C28 inclus	%		24.43	23.76	28.28	24.32	30.96	32.13
> C28 - C32 inclus	%		26.49	30.25	25.75	28.58	30.90	34.07
> C32 - C36 inclus	%		16.70	21.85	7.51	19.02	15.30	15.99
> C36 - C40 inclus	%		3.89	7.60	5.46	6.05	5.86	2.71

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E081585**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-105825-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

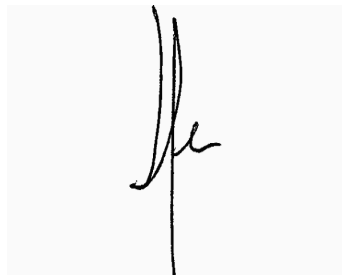
Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : 9DL3043 - SECOSAR ETIRAGE

Référence Commande : 9630014535

Version du : 30/07/2018

Date de réception : 20/07/2018



Mathieu Hubner

Coordinateur de Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E081585**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-105825-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-370679

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630014535

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E081585**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-105825-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-370679

Nom projet : N° Projet : 9DL3043

Référence commande : 9630014535

Fairbairn

Nom Commande : 9DL3043 - SECOSAR ETIRAGE

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E081585-001	Béton1	19/07/2018		
18E081585-002	Béton 2	19/07/2018		
18E081585-003	Béton 3	19/07/2018		
18E081585-004	Béton 4	19/07/2018		
18E081585-005	Passe 1,5m/1	19/07/2018		
18E081585-006	Passe 1,5m/2	19/07/2018		

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E083793**

Version du : 27/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Date de réception : 25/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014537

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Béton 5
002	Sol	(SOL)	Béton 6
003	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 1
004	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 2
005	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 3
006	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 4
007	Sol	(SOL)	Passe 1/FF 1

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E083793**

Version du : 27/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Date de réception : 25/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014537

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Béton 5	Béton 6	Passe 1/Lot 1	Passe 1/Lot 2	Passe 1/Lot 3	Passe 1/Lot 4
Matrice :	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL
Date de prélèvement :						
Date de début d'analyse :	25/07/2018	25/07/2018	25/07/2018	25/07/2018	25/07/2018	25/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	98.6	*	97.8	*	94.0	*	92.2	*	92.4	*	87.9
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)			001	002	003	004	005	006
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	413	* 494	* 4170	* 10500	* 10600	* 3270
C10 - C12 inclus	%		0.36	0.41	0.07	0.06	0.05	0.06
> C12 - C16 inclus	%		0.46	0.86	5.51	6.04	5.77	6.89
> C16 - C20 inclus	%		4.74	4.59	29.44	32.35	32.06	34.71
> C20 - C24 inclus	%		19.44	14.29	35.91	40.31	40.63	38.05
> C24 - C28 inclus	%		35.23	37.18	17.12	15.13	15.23	13.84
> C28 - C32 inclus	%		27.36	30.08	8.44	4.45	4.56	4.57
> C32 - C36 inclus	%		6.71	6.54	2.95	1.39	0.94	1.57
> C36 - C40 inclus	%		5.70	6.04	0.56	0.27	0.77	0.31

**RAPPORT D'ANALYSE**
**Dossier N° : 18E083793**

Version du : 27/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Date de réception : 25/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014537

N° Echantillon

**007**

Référence client :

**Passe 1/FF 1**

Matrice :

**SOL**

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

25/07/2018

**Préparation Physico-Chimique**
LS896 : **Matière sèche** % P.B. \* 76.9
**Hydrocarbures totaux**
**LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)**

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	21.1
C10 - C12 inclus	%		1.58
> C12 - C16 inclus	%		1.32
> C16 - C20 inclus	%		27.19
> C20 - C24 inclus	%		41.04
> C24 - C28 inclus	%		17.42
> C28 - C32 inclus	%		8.28
> C32 - C36 inclus	%		3.10
> C36 - C40 inclus	%		0.07

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E083793**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014537

Version du : 27/07/2018

Date de réception : 25/07/2018

Andr ea Golfier  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E083793**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-371775

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630/014537

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E083793**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-104838-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-371775

Nom projet : N° Projet : 9DL3043  
Fairbairn

Référence commande : 9630/014537

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E083793-001	Béton 5			
18E083793-002	Béton 6			
18E083793-003	Passe 1/Lot 1			
18E083793-004	Passe 1/Lot 2			
18E083793-005	Passe 1/Lot 3			
18E083793-006	Passe 1/Lot 4			
18E083793-007	Passe 1/FF 1			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 18E084522**

Version du : 30/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-106609-01

Date de réception : 26/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630014540

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 7
002	Sol	(SOL)	Passe 1/BF 1
003	Sol	(SOL)	Passe 1/BF 6

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E084522**

Version du : 30/07/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-106609-01

Date de réception : 26/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630014540

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

	001	002	003
	Passe 1/Lot 7	Passe 1/BF 1	Passe 1/BF 6
	SOL	SOL	SOL
	26/07/2018	26/07/2018	26/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	93.3	*	93.3	*	84.0
<b>Hydrocarbures totaux</b>							
<b>LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)</b>							
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	4730	*	240	*	220
C10 - C12 inclus	%		0.06		0.20		0.17
> C12 - C16 inclus	%		7.23		5.28		4.63
> C16 - C20 inclus	%		32.53		29.03		23.14
> C20 - C24 inclus	%		39.59		36.24		29.42
> C24 - C28 inclus	%		15.03		17.29		21.24
> C28 - C32 inclus	%		2.71		8.54		14.72
> C32 - C36 inclus	%		2.30		2.96		5.74
> C36 - C40 inclus	%		0.55		0.45		0.94

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)

		*	93.3	*	93.3	*	84.0
<b>Hydrocarbures totaux</b>							
<b>LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)</b>							
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	4730	*	240	*	220
C10 - C12 inclus	%		0.06		0.20		0.17
> C12 - C16 inclus	%		7.23		5.28		4.63
> C16 - C20 inclus	%		32.53		29.03		23.14
> C20 - C24 inclus	%		39.59		36.24		29.42
> C24 - C28 inclus	%		15.03		17.29		21.24
> C28 - C32 inclus	%		2.71		8.54		14.72
> C32 - C36 inclus	%		2.30		2.96		5.74
> C36 - C40 inclus	%		0.55		0.45		0.94

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E084522**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-106609-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

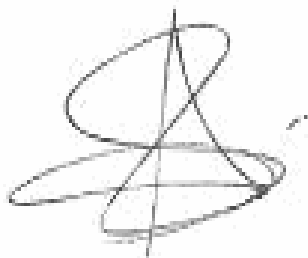
Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630014540

Version du : 30/07/2018

Date de réception : 26/07/2018

Alexandra Smorto  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E084522**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-106609-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-372490

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630014540

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E084522**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-106609-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-372490

Nom projet : N° Projet : 9DL3043

Référence commande : 9630014540

Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E084522-001	Passe 1/Lot 7			
18E084522-002	Passe 1/BF 1			
18E084522-003	Passe 1/BF 6			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E087681**

Version du : 06/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-109921-01

Date de réception : 02/08/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014545

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Passe 1/BF Fondation 1
002	Sol	(SOL)	Passe 1/BF Fondation 2 (sous caniveau)
003	Sol	(SOL)	Passe 1/BF Fondation 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E087681**

Version du : 06/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-109921-01

Date de réception : 02/08/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014545

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

001	002	003
Passe 1/BF Fondation 1	Passe 1/BF Fondation 2 (sous caniveau)	Passe 1/BF Fondation 3
SOL	SOL	SOL
02/08/2018	02/08/2018	02/08/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	94.1	*	92.2	*	89.8
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : **Hydrocarbures totaux (8 tranches)**

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	244	*	16100	*	38.0
C10 - C12 inclus	%		0.20		0.06		0.26
> C12 - C16 inclus	%		3.50		6.32		5.48
> C16 - C20 inclus	%		18.17		32.83		27.99
> C20 - C24 inclus	%		25.66		35.52		32.69
> C24 - C28 inclus	%		22.90		16.04		17.33
> C28 - C32 inclus	%		20.30		6.83		10.76
> C32 - C36 inclus	%		8.02		2.07		4.50
> C36 - C40 inclus	%		1.23		0.33		0.99

D : détecté / ND : non détecté

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E087681**

Version du : 06/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-109921-01

Date de réception : 02/08/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014545

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.



Anne-Charlotte Soulé De Lafont  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E087681**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-109921-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-374736

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630/014545

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E087681**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-109921-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-374736

Nom projet : N° Projet : 9DL3043

Référence commande : 9630/014545

Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E087681-001	Passé 1/BF Fondation 1			
18E087681-002	Passé 1/BF Fondation 2 (sous canive)			
18E087681-003	Passé 1/BF Fondation 3			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E085652**

Version du : 01/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Date de réception : 28/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : secosar

Référence Commande : 9630014543

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 3
002	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 4
003	Sol	(SOL)	Passe 2/FF 2
004	Sol	(SOL)	Passe 2/BF 5
005	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 5
006	Sol	(SOL)	Passe 1/Lot 6
007	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 6

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E085652**

Version du : 01/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Date de réception : 28/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : secosar

Référence Commande : 9630014543

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	Passé 2/Lot 3	Passé 2/Lot 4	Passé 2/FF 2	Passé 2/BF 5	Passé 1/Lot 5	Passé 1/Lot 6
Matrice :	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL
Date de prélèvement :						
Date de début d'analyse :	30/07/2018	30/07/2018	30/07/2018	30/07/2018	30/07/2018	30/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	91.2	*	92.7	*	79.9	*	88.0	*	94.9	*	97.0
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)			001	002	003	004	005	006					
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	4480	*	3800	*	20.6	*	987	*	4940	*	2950
C10 - C12 inclus	%		0.06		0.07		0.01		0.27		0.02		0.01
> C12 - C16 inclus	%		9.61		6.67		6.37		1.49		6.10		6.53
> C16 - C20 inclus	%		39.14		34.06		34.42		6.41		33.67		33.54
> C20 - C24 inclus	%		34.99		39.08		38.17		19.70		41.28		38.08
> C24 - C28 inclus	%		11.84		14.22		13.87		32.82		14.09		15.34
> C28 - C32 inclus	%		2.21		4.56		4.08		27.14		2.53		3.35
> C32 - C36 inclus	%		1.73		1.15		0.90		10.40		1.89		2.56
> C36 - C40 inclus	%		0.42		0.19		2.18		1.76		0.42		0.59

**RAPPORT D'ANALYSE**
**Dossier N° : 18E085652**

Version du : 01/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Date de réception : 28/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : secosar

Référence Commande : 9630014543

N° Echantillon

**007**

Référence client :

**Passé 2/Lot 6**

Matrice :

**SOL**

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

30/07/2018

**Préparation Physico-Chimique**
LS896 : **Matière sèche** % P.B. \* 81.3
**Hydrocarbures totaux**
**LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)**

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	341
C10 - C12 inclus	%		0.03
> C12 - C16 inclus	%		7.83
> C16 - C20 inclus	%		36.86
> C20 - C24 inclus	%		38.99
> C24 - C28 inclus	%		12.30
> C28 - C32 inclus	%		3.24
> C32 - C36 inclus	%		0.52
> C36 - C40 inclus	%		0.23

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E085652**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

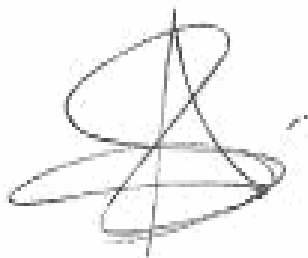
Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : secosar

Référence Commande : 9630014543

Version du : 01/08/2018

Date de réception : 28/07/2018



Alexandra Smorto  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E085652**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-373486

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630014543

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E085652**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108135-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-373486

Nom projet : N° Projet : 9DL3043  
Fairbairn

Référence commande : 9630014543

Nom Commande : secosar

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E085652-001	Passe 2/Lot 3			
18E085652-002	Passe 2/Lot 4			
18E085652-003	Passe 2/FF 2			
18E085652-004	Passe 2/BF 5			
18E085652-005	Passe 1/Lot 5			
18E085652-006	Passe 1/Lot 6			
18E085652-007	Passe 2/Lot 6			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

---

## RAPPORT D'ANALYSE

---

**Dossier N° : 18E085629**

Version du : 01/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108134-01

Date de réception : 28/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014542

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 1
002	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 2

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E085629**

Version du : 01/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108134-01

Date de réception : 28/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014542

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

**001****002****Passé 2/Lot 1** **Passé 2/Lot 2****SOL** **SOL**

30/07/2018 30/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	93.5	*	92.2
<b>Hydrocarbures totaux</b>					
<b>LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)</b>					
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS	*	4760	*	3280
C10 - C12 inclus	%		0.16		0.19
> C12 - C16 inclus	%		4.70		3.23
> C16 - C20 inclus	%		21.89		14.71
> C20 - C24 inclus	%		26.24		24.63
> C24 - C28 inclus	%		23.99		28.86
> C28 - C32 inclus	%		16.70		20.74
> C32 - C36 inclus	%		5.49		6.65
> C36 - C40 inclus	%		0.83		0.98

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E085629**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108134-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

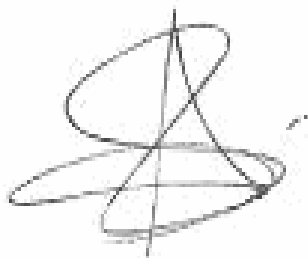
Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014542

Version du : 01/08/2018

Date de réception : 28/07/2018

Alexandra Smorto  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E085629**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108134-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-372978

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630/014542

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E085629**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108134-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-372978

Nom projet : N° Projet : 9DL3043

Référence commande : 9630/014542

Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E085629-001	Passe 2/Lot 1			
18E085629-002	Passe 2/Lot 2			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E086364**

Version du : 02/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108794-01

Date de réception : 31/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014544

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Passe 2/BF 2
002	Sol	(SOL)	Passe 2/BF 3
003	Sol	(SOL)	Passe 2/BF 4
004	Sol	(SOL)	Passe 2/Lot 5

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E086364**

Version du : 02/08/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108794-01

Date de réception : 31/07/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014544

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

	001	002	003	004
	<b>Passé 2/BF 2</b>	<b>Passé 2/BF 3</b>	<b>Passé 2/BF 4</b>	<b>Passé 2/Lot 5</b>
	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>	<b>SOL</b>
	31/07/2018	31/07/2018	31/07/2018	31/07/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	81.3	*	90.0	*	88.9	*	94.2
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)

		*	203	*	190	*	242	*	3300
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS								
C10 - C12 inclus	%		0.23		0.28		0.19		0.07
> C12 - C16 inclus	%		7.25		14.43		15.54		7.22
> C16 - C20 inclus	%		31.67		46.39		48.23		31.58
> C20 - C24 inclus	%		31.12		21.50		21.56		32.53
> C24 - C28 inclus	%		16.78		10.02		8.77		16.59
> C28 - C32 inclus	%		9.24		5.09		4.08		8.62
> C32 - C36 inclus	%		2.15		1.77		1.33		1.98
> C36 - C40 inclus	%		1.56		0.53		0.30		1.40

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E086364**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108794-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9630/014544

Version du : 02/08/2018

Date de réception : 31/07/2018

Gilles Lacroix  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E086364**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108794-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-373927

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9630/014544

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg MS % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E086364**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-108794-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-373927

Nom projet : N° Projet : 9DL3043

Référence commande : 9630/014544

Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E086364-001	Passe 2/BF 2			
18E086364-002	Passe 2/BF 3			
18E086364-003	Passe 2/BF 4			
18E086364-004	Passe 2/Lot 5			

## ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

### Dossier N° : 18E103240

Version du : 12/09/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Date de réception : 11/09/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9DL3043

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	Ext-lot 1
002	Sol	(SOL)	Ext-lot 2
003	Sol	(SOL)	Ext-FF1
004	Sol	(SOL)	Ext-FF2
005	Sol	(SOL)	Ext-BF1
006	Sol	(SOL)	Ext-BF2
007	Sol	(SOL)	Ext-BF3
008	Sol	(SOL)	Ext-BF4
009	Sol	(SOL)	Ext-BF5

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E103240**

Version du : 12/09/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Date de réception : 11/09/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9DL3043

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

**001****002****003****004****005****006****Ext-lot 1  
SOL****Ext-lot 2  
SOL****Ext-FF1  
SOL****Ext-FF2  
SOL****Ext-BF1  
SOL****Ext-BF2  
SOL**

11/09/2018

11/09/2018

11/09/2018

11/09/2018

11/09/2018

11/09/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	88.4	*	88.9	*	93.1	*	87.3	*	86.0	*	87.9
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

**LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)**

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	10400	*	12700	*	16500	*	329	*	101	*	16200
C10 - C12 inclus	%		0.06		0.06		0.08		0.19		0.05		0.03
> C12 - C16 inclus	%		4.62		0.00		0.00		0.01		0.01		0.00
> C16 - C20 inclus	%		27.91		31.82		3.65		32.63		2.18		6.81
> C20 - C24 inclus	%		37.68		39.38		68.37		44.02		72.54		68.37
> C24 - C28 inclus	%		17.51		18.04		18.51		15.56		16.78		14.21
> C28 - C32 inclus	%		7.54		6.76		5.90		4.43		4.47		6.22
> C32 - C36 inclus	%		3.62		2.78		2.51		1.85		2.87		2.82
> C36 - C40 inclus	%		1.06		1.16		0.98		1.32		1.11		1.54

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E103240**

Version du : 12/09/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Date de réception : 11/09/2018

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9DL3043

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

**007****Ext-BF3  
SOL****008****Ext-BF4  
SOL****009****Ext-BF5  
SOL**

11/09/2018

11/09/2018

11/09/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	86.4	*	85.3	*	85.4
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	309	*	7370	*	<15.0
C10 - C12 inclus	%		0.23		0.08		-
> C12 - C16 inclus	%		0.01		4.15		-
> C16 - C20 inclus	%		26.73		28.58		-
> C20 - C24 inclus	%		49.05		42.71		-
> C24 - C28 inclus	%		16.54		16.71		-
> C28 - C32 inclus	%		4.35		5.14		-
> C32 - C36 inclus	%		1.88		2.11		-
> C36 - C40 inclus	%		1.21		0.52		-

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E103240**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Référence Dossier : N° Projet : 9DL3043

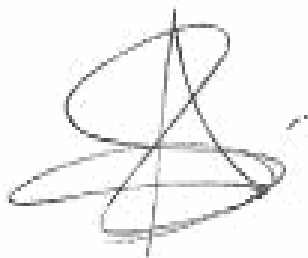
Nom Projet : Fairbairn

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 9DL3043

Version du : 12/09/2018

Date de réception : 11/09/2018

Alexandra Smorto  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E103240**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-385276

Nom projet : Fairbairn

Référence commande : 9DL3043

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg M.S.  % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E103240**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-129199-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-385276

Nom projet : N° Projet : 9DL3043  
Fairbairn

Référence commande : 9DL3043

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E103240-001	Ext-lot 1			
18E103240-002	Ext-lot 2			
18E103240-003	Ext-FF1			
18E103240-004	Ext-FF2			
18E103240-005	Ext-BF1			
18E103240-006	Ext-BF2			
18E103240-007	Ext-BF3			
18E103240-008	Ext-BF4			
18E103240-009	Ext-BF5			

**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**

**Monsieur Thomas FAIRBAIRN**

Parc de Pichaury

550 rue Pierre Berthier

BP 348000

13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E113562**

Version du : 05/10/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-142776-01

Date de réception : 03/10/2018

Référence Dossier : N° Projet : SECOSAR

Nom Projet : SECOSAR

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 00000000

Coordinateur de projet client : Alexandra Smorto / AlexandraSmorto@eurofins.com / +33 3 88 02 51 86

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Sol	(SOL)	TS - EXT/Lot 1
002	Sol	(SOL)	TS - EXT/Lot 2
003	Sol	(SOL)	TS - EXT/BF6
004	Sol	(SOL)	TS - EXT/BF7
005	Sol	(SOL)	TS - EXT/FF3
006	Sol	(SOL)	TS - EXT/FF4

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 18E113562**

Version du : 05/10/2018

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-142776-01

Date de réception : 03/10/2018

Référence Dossier : N° Projet : SECOSAR

Nom Projet : SECOSAR

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 00000000

N° Echantillon	001	002	003	004	005	006
Référence client :	TS - EXT/Lot 1	TS - EXT/Lot 2	TS - EXT/BF6	TS - EXT/BF7	TS - EXT/FF3	TS - EXT/FF4
Matrice :	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL	SOL
Date de prélèvement :						
Date de début d'analyse :	03/10/2018	03/10/2018	03/10/2018	03/10/2018	03/10/2018	03/10/2018

### Préparation Physico-Chimique

LS896 : Matière sèche	% P.B.	*	84.9	*	84.6	*	90.8	*	89.6	*	81.1	*	80.7
-----------------------	--------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------	---	------

### Hydrocarbures totaux

LSA6G : Hydrocarbures totaux (8 tranches)			001	002	003	004	005	006
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg M.S.	*	17300	* 14300	* 243	* <15.0	* <15.0	* <15.0
C10 - C12 inclus	%		0.10	0.07	0.06	-	-	-
> C12 - C16 inclus	%		3.41	3.35	1.74	-	-	-
> C16 - C20 inclus	%		27.51	26.41	22.67	-	-	-
> C20 - C24 inclus	%		44.91	45.03	40.35	-	-	-
> C24 - C28 inclus	%		17.07	18.04	19.34	-	-	-
> C28 - C32 inclus	%		4.80	4.87	10.27	-	-	-
> C32 - C36 inclus	%		1.75	1.78	4.39	-	-	-
> C36 - C40 inclus	%		0.44	0.45	1.18	-	-	-

D : détecté / ND : non détecté

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.

---

**RAPPORT D'ANALYSE**

---

**Dossier N° : 18E113562**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-142776-01

Référence Dossier : N° Projet : SECOSAR

Nom Projet : SECOSAR

Nom Commande : SECOSAR

Référence Commande : 00000000

Version du : 05/10/2018

Date de réception : 03/10/2018



Anne-Charlotte Soulé De Lafont  
Coordinateur Projets Clients

## Annexe technique

**Dossier N° : 18E113562**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-142776-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-393220

Nom projet : SECOSAR

Référence commande : 00000000

### Sol

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS896	Matière sèche	Gravimétrie - NF ISO 11465	0.1	% P.B.	Eurofins Analyse pour l'Environnement France
LSA6G	Hydrocarbures totaux (8 tranches)  Indice Hydrocarbures (C10-C40) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	GC/FID [Extraction Hexane / Acétone] - NF EN ISO 16703 (Sols)	15	mg/kg M.S.  % % % % % % %	

## Annexe de traçabilité des échantillons

*Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire*

**Dossier N° : 18E113562**

N° de rapport d'analyse : AR-18-LK-142776-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-393220

Nom projet : N° Projet : SECOSAR  
SECOSAR

Référence commande : 00000000

Nom Commande : SECOSAR

### Sol

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
18E113562-001	TS - EXT/Lot 1			
18E113562-002	TS - EXT/Lot 2			
18E113562-003	TS - EXT/BF6			
18E113562-004	TS - EXT/BF7			
18E113562-005	TS - EXT/FF3			
18E113562-006	TS - EXT/FF4			

## ANNEXE 5 : BSD

---



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> page 2 / cat 1 - 3 / CN 311 US / RG 153 EG	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récupéré n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récupéré n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 10/03/18 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Date : 10/03/18 NOM : VALLE	Signature et cachet : N° SIRET : 95450055900107 Tél : 04 72 90 00 60 - Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 00107 - APE 2431Z FR 94-95-500 559
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) SGO Date de présentation : 10/03/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : CARRETT Date : 10/03/18 Signature et cachet :	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : R12 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : CARRETT Date : 10/03/18 Signature et cachet :
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>01/2011-2 / 01 311 VS 86197 EB</u>	
<b>1. Émetteur du déchet</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> <b>Entreposage provisoire ou reconditionnement</b> <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récupéré n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos de coeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récupéré n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10 10 18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VDWS</u> Date : <u>10 10 18</u>	Signature et cachet : 7, rue E. Henaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 60 - Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 00107 - APE 2431Z FR 94 554 500 659
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>23</u> tonne(s) <u>660</u> Date de présentation : <u>10 10 18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signature : Date : <u>10 10 18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description :  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France</u> Date : <u>10 10 18</u> Signature et cachet : 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R12</u> N° SIRET :    Code APE 3822Z NOM : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>pour lot 1 - 1 CII 311VS 166 153 66</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT Lourdes	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VALLE</u> Date : <u>10/09/18</u>	Signature et cachet : <b>SECOSAR Etirage</b> 7, rue E. Henaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 60 / Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 0107 - APE 2431Z FR 94 958 900 559
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>18</u> tonne(s) <u>300</u> Date de présentation : <u>10/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> SUEZ RR IWS MINERALS France Motif de refus : <u>Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY</u> Signature et cachet : Date : <u>10/09/18</u> Code APE : <u>3822Z</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARREFOUR</u> Date : <u>10/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> Code APE : <u>3822Z</u> N° SIRET : 43331348300045    Code APE : 3822Z NOM :    Personne à contacter : Adresse :    Tél :    Fax : Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 1 / lot 1 - 2 / CTT 311 VS BG 133 EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rctransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VALLE</u> Date : <u>10/09/18</u>	Signature et cachet : <b>SECOSAR Etirage</b> 7, rue E. Hénaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 72 Fax 04 72 51 34 98 N° SIRET : 95450055900107 - APE 2431Z
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>36</u> tonne(s) <u>320</u> Date de présentation : <u>10/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signature : Date : <u>10/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Liv</u> Date : <u>10/09/18</u> Signature et cachet : <b>SUEZ RR IWS MINERALS France</b> Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél. 04.37.28.24.90 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitements prévus (code D/R) : <b>R5</b> Code APE 3822Z N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

**Bordereau de suivi des déchets**

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>n° 1 / LOT 1-2</u> <u>C17311US B6153EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 4333 1348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10/3/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Date : / / NOM : <u>VDUS</u>	Signature et cachet : 7, rue E. Hénaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 60 Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 0040 APE 2431Z FR 94 252 309 659
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>32</u> tonne(s) <u>500</u> Date de présentation : <u>10/03/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>CARBEF</u> Date : <u>10/03/18</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire, Avenue du Rhône 69360 TERNAY	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <u>R12</u> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARBEF</u> Date : <u>10/03/18</u> Signature et cachet :
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Siret 4333 13 483 00045 Code APE 3822Z <u>R5</u>	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

**Bordereau n° :** Dujer / lot 1 - 4 / CA 711 US BG153 EG

<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE		<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12	
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS		Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR			
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :			
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)			
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :		Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 10/09/18 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU/Étirage

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : VALLE    Date : 10/09/18	Signature et cachet : 7, rue E. Hénaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 60 - Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 000107 / APE 2431Z FR 94 954 500 559
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 27 tonne(s) 680 Date de présentation : 10/09/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature CA 711 US    Date : 10/09/18 Signature et cachet : SIRET 43331348300045	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : R12 Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : CARBIEFANT    Date : 10/09/18 Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>noue 15m / 2 - 2 / DA 726W2 C+1 11 879</u>	
<b>1. Emetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E. CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11 10 18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VALLE</u> Date : <u>11 10 18</u>	Signature et cachet :  <b>DECLARATION GENERALE DE DESTINATION</b> Rhône 552
--	--

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30</u> tonne(s) <u>880</u> Date de présentation : <u>11 09 18</u> Lot accepté : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <u>CARON</u> Tél : 04.37.28.24.90    Signature et Cachet : Date : <u>11 09 18</u> Siret 43331348300045 	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Fax : 04 37 28 24 99 Code D/R : <u>R12</u> au capital de 134 000 euros 417 922 689 RCS Aix en Provence Description : <u>R12</u>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARON</u> Date : <u>11 09 18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire <u>Caron</u> du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET :    Personne à contacter : NOM :    Tél :    Fax : Adresse :    Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>newe 15 m / 2 - 1 / 0131118 6615366</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/05/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PAIRY SAUVY</u> Date : <u>11/05/18</u>	<b>Signature et cachet :</b> <b>DÉCLARATION GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Parc de Pichaury - 550 rue Pierre Berthier BP 348099 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 42 12 12 - FAX : 04 42 42 13 14
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30 tonne(s) S80</u> Date de présentation : <u>11/05/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non S France Motif de refus : Signature : <u>CAPIRENT</u> Signature et cachet : Date : <u>11/05/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAPIRENT</u> Date : <u>11/05/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Siret 433 313 483 00045 Code APE 3622Z
---	--

<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél :	
--	--

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 1 / lot 2 - 1 / CN 311 US BG 153 EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VALLE</u> Date : <u>10/09/18</u>	Signature et cachet : <b>SECOSAR Etirage</b> 7, rue E. Hénaff - 69200 VENISSIEUX Tél. 04 72 90 00 60 - Fax 04 72 51 34 98 SIRET 954 500 559 00 17 - N° 2491Z FR 04 954 600 858
--	--

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29 tonne(s) 220</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <u>CAPISSANT</u> Date : <u>11/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAPISSANT</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 FR 04 37 28 24 90
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>3822Z</u> Code APE : <u>3822Z</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> page 1 / lot 6 - 3 / 07311 VS RG 753 A.6	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> <small>Matière non soumise à l'ADR</small>	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 12/09/18 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

## - DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : KARBAM Date : 12/09/18	Signature et cachet : Parc de Pichaur - 550 rue Pierre-Berthier BP 348000 - 13708 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél. 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 150 000 euros
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 28 tonne(s) 820 Date de présentation : 12/09/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Date : 12/09/18	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : 12/09/18 Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
--	--

<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera complété de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> SIRET : 43331348300045 Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse :	Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z <b>R5</b> Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :
--	---

**Bordereau de suivi des déchets**

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>rose 1 / lots - 1</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDUS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>12/09/18</u>	Signature et cachet : BP 348000 - 13700 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160 000 euros 137 000 130 RCS Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30</u> tonne(s) <u>700</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Date : <u>12/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description :  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Caron</u> Date : <u>12/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination</b> <u>R5</u> <input checked="" type="checkbox"/> d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau code APE : <u>3822Z</u> Code APE 3822Z Traitements prévus (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

L'original du bordereau suit le déchet



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>1269/18</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDUS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBY HUN</u> Date : <u>12/09/18</u>	<b>ORBITAL DÉPOLLUTION</b> Signature et cachet : Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13706 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros 17020310 RCS Aix en Provence
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30</u> tonne(s) <u>780</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>CARREFOUR</u> Date : <u>12/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARREFOUR</u> Date : <u>12/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue de Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera complété de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>0001 / CTS-3 / DAF 23 W 2 CH 118 Y 0</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901    Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>12/09/18</u>	Signature et cachet : <b>RTTEC GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Parc de Pichatilly - 550 rue Pierre Berthier BP 24000 - 10711 LEIX-FRUIT - FRANCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 Capital de 150.000 euros 17 922 000 RCS Aix en Provence
--	--

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>28</u> tonne(s) <u>380</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône</u> Signature : Date : <u>12/09/18</u> Tél : 04.37.28.24.90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARRERON</u> Signature et cachet : Date : <u>12/09/18</u> <b>SUEZ RR IWS MINERALS France</b> Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure des déchets</b> une transformation ou d'un traitement aboutissant à une provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets est accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571 Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> Code APE 3822Z N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

**Bordereau de suivi des déchets**

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>1002/2014-3/01311VS B6153EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>12/09/18</u>	Signature et cachet :
---	-----------------------

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29</u> tonne(s) <u>820</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY</u> Signature : <u>CAMELON</u> Date : <u>12/09/18</u> Tél : 04.37.28.24.90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAMELON</u> Date : <u>12/09/18</u> Signature et cachet : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY</u> Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Code APE : 3822Z Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse :	Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :



# Bordereau de suivi des déchets

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>10001 / Lot 2-2 / DA 226 WZ CH 118 YQ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : Récépissé n° : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/08/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBANK AIR</u> Date : <u>12/08/18</u>	Signature et cachet : Parc de Vichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 34000 TERNAY - AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAE au capital de 160 000 euros Aix en Provence
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>980</u> Date de présentation : <u>12/08/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> SUEZ RR IWS MINERALS France Motif de refus : <u>Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY</u> Signataire : <u>Caron</u> Siret : <u>43331348300045</u> Date : <u>12/08/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Caron</u> Date : <u>12/08/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE : <u>8822Z</u>
<b>12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) de transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets non dangereux</b> identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571 Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : NOM : Adresse :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 1 / lot 1 - 2 / DA 97 C VIZ CU 118 X0</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <u>[Signature]</u> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>12/09/18</u>	Signature et cachet : <u>[Signature]</u> Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 12 12 Capital de 160 000 € RCS Aix en Provence
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30 tonne(s)</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône</u> Signataire : <u>CAPIRENT</u> 69360 TERNAY Date : <u>12/09/18</u> Tél : <u>04 37 28 24 90</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAPIRENT</u> Date : <u>12/09/18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90
<b>12. Destination ultérieure</b> (le cas échéant) : transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau CERFA n° 12571 de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571 Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse :	

# R5



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>10061 / 106-1 / 113115 / B6153E6</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

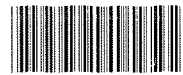
<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12 09 18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>TRIKBAIKH</u> Date : <u>12 09 18</u>	Signature et cachet : <u>Paro de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier</u> <u>BP 348000 - 13788 AIX EN PROVENCE CEDEX 3</u> <u>Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14</u> <u>SAS au capital de 160.000 euros</u>
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29</u> tonne(s) <u>800</u> Date de présentation : <u>12 09 / 18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>CAHNEKAT</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire, Avenue de la Vallée, Rhône Date : <u>12 09 / 18</u> 69360 TERNAY	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAHNEKAT</u> Date : <u>12 09 / 18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u>
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> le nouveau bénéficiaire de la transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bénéficiaire de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571 Traitement prévu (code D/R) : <u>R12</u> Code APE 3822Z N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Siret 433 313 483 00045 Mél : Code APE 3822Z	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>Plate 1 / Lot 7-3</u> / <u>PA76 WZ CH198 Y0</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Réception n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Réception n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PAUL BARRON</u> Date : <u>12/09/18</u>	<b>DÉCLARATION GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Signature et tampon : Parc de Richaury - 550 rue Pierre Berthier BP 348008 - 13200 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 RCS Aix en Provence
--	--

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>26</u> tonne(s) <u>280</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône</u> Signataire : <u>CAPISEFORT</u> Date : <u>12/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAPISEFORT</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Date : <u>12/09/18</u> Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : <u>04.37.28.24.90</u> Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera complété (l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) : Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>valle 2 / lot 7 - 2 / C11311US B6153EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DEPOLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIKYAVON</u> Date : <u>11/09/18</u>	Signature et cachet : BP 348000 - 43790 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros RCS Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>28</u> tonne(s) <u>940</u> Date de présentation : <u>12/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Date : <u>12/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Guy</u> Date : <u>12/09/18</u> Signature et cachet :
<b>12. Destination ultérieure prévue (le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : SUEZ RR IWS MINERALS France Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z	



# Bordereau de suivi des déchets

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>plate 1 / lot 1 - 1</u> <u>PA726 W2 CH 1128 Y C2</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : Récépissé n° : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12 09 18</u> Signature : <u>[Signature]</u> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DE DECHETS

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PA726 W2</u> Date : <u>12 09 18</u>	Signature et cachet : <u>[Signature]</u> SUEZ RR IWS MINERALS France BP 348000 - 43700 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros AIX EN PROVENCE
---	---

À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29</u> tonne(s) <u>840</u> Date de présentation : <u>12 09 18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>[Signature]</u> Date : <u>12 09 18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>[Signature]</u> Date : <u>12 09 18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance est identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : NOM : Adresse :	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>011511US B6153EG</u> <b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE		<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.90 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS		
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR		
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :		
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)		
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :		

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901    Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>11/09/18</u>	<b>OBTELE GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Signature et cachet : Paro de Fichauray - 590 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13790 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 100.000 euros 417 022 605 RCS Aix en Provence
--	---

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30</u> tonne(s) <u>160</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <u>CARBON</u> Date : <u>11/09/18</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARBON</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) :    Code APE : <u>3822Z</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter :    Siret : 433 313 483 00045 Tél :    Code APE : 3822Z Mél :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> page 2 / lot 4 - 2 / PA 726 WZ CH 118 X Q	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)      Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée      tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633      Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 11/09/18 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : AIRBALEN      Date : 11/09/18	Signature et cachet : Parc de Plochaury - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - AVIGNON PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 575 sur capital de 160 000 euros 27 327 089 RCS Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 30 tonne(s) 780 Date de présentation : 12/09/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature et cachet : Zone Portuaire, Avenue du Rhône 69360 TERNAY Siret 433 313 483 00045 Tél : 04 37 28 24 90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : R12 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : CARON Date : 12/09/18 Signature et cachet : Zone Portuaire, Avenue du Rhône 69360 TERNAY Siret 433 313 483 00045 Tél : 04 37 28 24 90 Code APE : 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code APE) : R5 N° SIRET : NOM : Adresse :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 2 / Car 2 - 3 / PA 723 DZ CHAIR VQ</u> <b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE		<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS		
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR		
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :		
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)		
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° :    Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :		

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise suranne Tél : 0474294901    Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/08/18</u> Signature : <u>[Signature]</u> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIKRATIK</u> Date <u>11 08 18</u>	Signature et cachet : <u>[Signature]</u> P. Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13769 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160 000 euros
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30 tonne(s) / 160</u> Date de présentation : <u>11/08/18</u> Lot accepté : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire Avenue du Rhône 69360 TERNAY</u> Motif de refus : Signataire : <u>[Signature]</u> Tél : 04.37.28.24.90 Date : <u>11/08/18</u> Siret 433 313 483 00045 Code APE : <u>3822Z</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>[Signature]</u> Date : <u>11/08/18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) Code APE 3822Z.</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

**R5**



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

**Bordereau n° :** page 2/1012-2 / 0731115 3615340

<p><b>1. Émetteur du bordereau</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 95450055900107        NOM : SECOSAR ETIRAGE        Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX        Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98        Mél : n.valle@secosar-etirage.fr        Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE</p>	<p><b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b></p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement</p> <p><input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir)  <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 43331348300045        NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF.        Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN &amp; LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY        Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99        Mél :        Personne à contacter : GUY BOSSU        N° de CAP (le cas échéant) : 1090340        Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12</p>
<p><b>3. Dénomination du déchet</b></p> <p>Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux</p> <p>Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT Lourdes</p>	
<p><b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b></p> <p>Matière non soumise à l'ADR</p>	
<p><b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p>	
<p><b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)</p>	
<p><b>7. Négociant (le cas échéant)</b></p> <p>N° SIREN : Récépissé n° : Département :        NOM : Limite de validité :        Adresse : Personne à contacter :        Tél : Fax :        Mél :</p>	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<p><b>8. Collecteur-transporteur</b></p> <p>N° SIREN : 348860743        NOM : RCS transport        Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne</p> <p>Tél : 0474294901 Fax : 0474860371        Mél : e.caron@rcstransport.fr        Personne à contacter : E.CARON</p>	<p>Récépissé n° : 2014-633 Département : 38        Limite de validité : 29/07/2019        Mode de transport : Route        Date de prise en charge : 11/09/18        Signature : </p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE POLLUTION

<p><b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b></p> <p>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : FAIRBAIRD Date : 11/09/18</p>	<p>Signature et cachet : </p> <p>Pichaury - 550 rue Pierre Berti        BP 34800 - 13700 AIX EN PROVENCE CE1        Tél : 04 42 12 12 12 FAX : 04 42 12 12 12        SAS au capital de 160.000 €</p>
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p><b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b></p> <p>N° SIRET : 43331348300045        NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF.        Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN &amp; LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY        Personne à contacter : GUY BOSSU</p> <p>Quantité réelle présentée : 29 tonne(s) 300        Date de présentation : 11/09/18        Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non        Motif de refus :</p> <p>Signataire : SUEZ RR IWS MINERALS France        Date : 11/09/18</p>	<p><b>11. Réalisation de l'opération :</b></p> <p>Code D/R : R12</p> <p>Description : R12</p> <p>Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée</p> <p>NOM : CARREFOUR        Date : 11/09/18</p> <p>Signature et cachet : </p> <p>SUEZ RR IWS MINERALS France        Zone Portuaire - Avenue du Rhône        69360 TERNAY        Tél : 04.37.28.24.90        Siret : 433 313 483 00045        Code APE : 3822Z</p>
<p><b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b></p> <p>Traitement prévu (code D/R) : R5        N° SIRET : 433 313 483 00045        NOM : SUEZ RR IWS MINERALS France        Adresse : Zone Portuaire - Avenue du Rhône - 69360 TERNAY        Tél : 04.37.28.24.90        Siret : 433 313 483 00045        Code APE : 3822Z</p>	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 2 / lot 2 - 1 / PH 22 G WJ CH 118 WZ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PAIRBAIR</u> Date : <u>11/09/18</u>	<b>DÉCLARATION GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Signature et cachet : Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 348600 - 13790 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 Site internet : www.aix-en-provence.fr SIRET : 43331348300045 Code APE : 3822Z
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>88</u> tonne(s) <u>100</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signataire : <u>Livo</u> Date : <u>11/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R :  Description : <b>R12</b>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : <u>11/09/18</u>  Signature et cachet : <b>SUEZ RR IWS MINERALS France</b> <b>Zone Portuaire - Avenue du Rhône</b> <b>69360 TERNAY</b> <b>Tél : 04 37 28 24 90</b> <b>Siret 433 313 483 00045</b> <b>Code APE 3822Z</b>
<b>12. Destination ultérieure prévue (le cas échéant) ou d'un traitement aboutissant à des déchets identifiable le nom de l'installateur ou de la compagnie de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	

# R5

**Bordereau de suivi des déchets**

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : <u>1002 / lot 3-1</u> <u>DA 226 W3 CU 118 6X</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise suranne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PAUL BOSSU</u> Date : <u>11/09/18</u>	Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier 4448000 - 13789 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros 417 922 699 RCS Aix en Provence
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>080</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>CAMBEFORT</u> Signature et cachet : Date : <u>11/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <u>R12</u> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAMBEFORT</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R15</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Code APE 3822Z Siret 433 313 483 00045 04.37.28.24.90	

L'original du bordereau suit le déchet

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>103-2 / 103-2</u> <u>CB1115 B6153 EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités* de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10/03/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>10/03/18</u>	Signature et cachet : Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13789 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 18 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros RCS Aix en Provence
---	--

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>27</u> tonne(s) <u>800</u> Date de présentation : <u>11/03/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : <u>11/03/18</u> Signature et cachet :	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description :  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARBONFANT</u> Date : <u>11/03/18</u> Signature et cachet :
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET :    Code APE 3822Z NOM :    Personne à contacter : Adresse :    Tél :    Fax :	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° : <u>page 2 / lots - 3 / CT 311US DG 15366</u></b>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise suranne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E. CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/03/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE POLLUTION**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>MAIRBOMM</u> Date : <u>11/03/18</u>	Signature et cachet : <u>MAIRBOMM</u> 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros
---	---

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>32</u> tonne(s) <u>260</u> Date de présentation : <u>11/03/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>GUY BOSSU</u> Signature et cachet : Date : <u>11/03/18</u> 69360 TERNAY	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <u>R12</u> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAPISEFANT</u> Date : <u>11/03/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> Code APE 3822Z N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Site : 433 313 483 00045	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>PAU 2 / AS - 2 / PA 26 00 2 / 41 10 16</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDUS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE POLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>11/09/18</u>	Signature et cachet : BP 348000 - 13780 TERNAY PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>060</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>CA...</u> Signature et cachet : Date : <u>11/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <u>R12</u> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CA...</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : 43331348300045 NOM : Adresse : Code APE 3822Z Personne à contacter : Tél : Fax :	

**Bordereau de suivi des déchets****- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>Bordereau n° :</b> <u>Dave 2145-1 / C031115 BG153EG</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique ( <i>joindre annexe 1</i> ) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable ( <i>joindre annexe 2</i> ) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui ( <i>cadres 13 à 19 à remplir</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

**- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -**

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal ( <i>Cadres 20 et 21 à remplir</i> )
---	---

**- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -**

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>11/09/18</u>	<b>DÉCLARATION GÉNÉRALE DE DÉPOLLUTION</b> Signature et cachet : Parc de Richaury - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13700 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 100 000 euros RCS Aix en Provence
---	---

**- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION**

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>290</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAUBERFORT</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	



# Bordereau de suivi des déchets

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>1001 / C09-2 / DA 276 W2 CH19870</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : Récépissé n° : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>10/05/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>10/05/18</u>	Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS DE DEPOLLUTION Parc de Pichauray - 550 rue Pierre Berthier BP 34000 - 13700 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 FAX : 04 42 12 13 14
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>32</u> tonne(s) Date de présentation : <u>10/05/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Tél : 04.37.28.24.90 Signature et cachet : Date : <u>10/05/18</u> Code APE : <u>3822Z</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE</u> cachet : Date : <u>10/05/18</u> Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045
--	--

<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une opération de traitement ou d'un traitement dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : Personne à contacter : NOM : Tél : Fax : Adresse : Mél :	
--	--



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>PH-602-3 / PH 700 WZ CHM 100</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDUS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise suranne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/10/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>13/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAIRBAIRN</u> Date : <u>13/09/18</u>	Signature et cachet : Pichaury - 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12    FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros 17 944 6881 CS Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29</u> tonne(s) <u>160</u> Date de présentation : <u>13/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>ANDREANI</u> Date : <u>13/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau de suivi des déchets doit être établi de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571</b> Traitements prévus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France</u> N° SIRET :    Code APE 3822Z NOM : Adresse :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>Fat-lot-2 / 0A226W2</u> <u>CH118YQ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Réceptionné n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Réceptionné n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>13/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU POLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>13/09/18</u>	Signature et cachet : BP 348000 - 13 90 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 14 Fax : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros 412 000 100 100 Aix en Provence
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>30</u> tonne(s) <u>020</u> Date de présentation : <u>13/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : <u>13/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARRÉVANT</u> Date : <u>13/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Fax : 04 33 313 483 00045
<b>12. Destination ultérieure prévue dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571.</b> Traitement prévu (code APE) : <u>R12</u> N° SIRET : <u>433 313 483 00045</u> Code APE 3822Z Personne à contacter : Tél : Mél : Adresse :	



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> Ext-62-1 / DAZLGWC CH 11870	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 13/09/18 Signature : <input checked="" type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : FAIRBAIRN Date : 13/09/18	Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France BP 348000 13799 IX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - Fax : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 100.000 euros 13722 009 13722 en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 30 tonne(s) 680 Date de présentation : 13/09/18 Lot accepté : SUEZ RR IWS MINERALS France Motif de refus : Zone Portuaire - Avenue du Rhône Signature : CAUBERAT et cachet : Date : 13/09/18	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : CAUBERAT Date : 13/09/18 Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination</b> Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse :	



1116699



Formulaire CERFA n° 12571

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005  
Arrêté du 29 juillet 2005

# Bordereau de suivi des déchets

Page n° 1/1

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>475-671-27</u> <u>DA776W7</u> <u>CH 118 VQ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT Lourdes	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Mél :    Tél :    Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>13/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>13/09/18</u>	Signature et cachet : <b>Parc de Pichaury - 550 rue Pierre Berthier</b> <b>BP 34800 - 13789 AIX EN PROVENCE CEDEX 3</b> <b>Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14</b> <b>SAS au capital de 160 000 euros</b> <b>RCS Aix en Provence</b>
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>29</u> tonne(s) <u>360</u> Date de présentation : <u>13/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <u>CAIBERON</u> Date : <u>13/09/18</u> Tél : <u>04 37 28 24 90</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAIBERON</u> Date : <u>13/09/18</u> Signature et cachet : <b>SUEZ RR IWS MINERALS France</b> <b>Zone Portuaire - Avenue du Rhône</b> <b>69360 TERNAY</b> Tél : <u>04 37 28 24 90</u>
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas contraire, l'information ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitements prévus (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET :    Siret : <u>433 313 483 00045</u> NOM :    Personne à contacter : Adresse :    Tél :    Code APE : <u>3822Z</u> Mél :    Fax :	

L'original du bordereau suit le déchet



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>Ext-Lot 1-1 / PA 226 YQ CH 178 YQ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Réception n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Réception n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>13 09 18</u> Signature : _____ <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAMBALEN</u> Date : <u>13 09 18</u>	Signature et cachet : _____ Zone Portuaire - Avenue du Rhône BP 348000 - 13700 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 42 42 42 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>020</u> Date de présentation : <u>13 09 18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : <u>GUY BOSSU</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône Date : <u>13 09 18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>GUY BOSSU</u> Date : <u>13 09 18</u> Signature et cachet : _____ SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une formation ou d'un traitement des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571)</b> Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET : Code APE 3822Z NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax :	



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>1001 / 102 - 3</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>12/09/18</u> Signature : <u>[Signature]</u>  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>FAULUBIN</u> Date : <u>12/09/18</u>	Signature et cachet : <u>[Signature]</u> BP 348000 - 13701 LAIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 13 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160 000 euros
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>090</u> Date de présentation : <u>13/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signature : <u>[Signature]</u> Date : <u>13/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description :  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>[Signature]</u> Date : <u>13/09/18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue de Rhône 69360 TERNAY Tél : 04 37 28 24 90 Siret : 43331348300045
<b>12. Destination ultérieure prévue dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571</b> Traitement prévu (code APE) : <u>R5</u> N° SIRET :    Code APE 3822Z NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

**Bordereau de suivi des déchets**

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -	
<b>Bordereau n° :</b> <u>valle / Cof 5-1 / DAZ 26 WZ CH 178 X 6</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)      Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée      tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	
- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -	
<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON Récépissé n° : 2014-633      Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/03/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU DE DÉPOLLUTION	
<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VALLE</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : Eric de Pichaury, 550 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13786 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 13 14      FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160.000 euros RCS Aix en Provence	
- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION	
<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>34</u> tonne(s) <u>700</u> Date de présentation : <u>13/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : <u>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône</u> Signataire : <u>Guy Bossu</u> Signature et cachet : Date : <u>13/09/18</u> Tél : 04.37.28.24.90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Guy</u> Date : <u>13/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à un déchet restant identifiable le nouveau bordereau sera signé de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Code APE 3822Z <b>R5</b> Personne à contacter : Tél : Mél : Fax :	



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <i>plate 1 / lot 3-2 / BP-386-MQICFI-877-XP</i>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique ( <i>joindre annexe 1</i> )  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable ( <i>joindre annexe 2</i> ) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui ( <i>cadres 13 à 19 à remplir</i> ) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <i>02/10/18</i> Signature : <i>[Signature]</i> <input type="checkbox"/> Transport multimodal ( <i>Cadres 20 et 21 à remplir</i> )
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <i>PARIBAIER</i> Date : <i>02 10 18</i>	Signature et cachet : <i>[Signature]</i> <i>550, Rue Pierre Bayle - BP 348000 13700 AIX EN PROVENCE Cedex 3 Tél. 04.75.12.12.12 - Télécopie 04.42.12.13.14</i>
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <i>22</i> tonne(s) <i>500</i> Date de présentation : <i>02/10/18</i> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône Signataire : <i>[Signature]</i> Date : <i>2/10/18</i> Tél : 04.37.28.24.90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <i>Livo</i> Date : <i>02/10/18</i> Signature et cachet : <i>[Signature]</i> <i>SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél. 04.37.28.24.90</i>
<b>12. Destination ultérieure prévue dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitements prévus (code D/R) :    Code APE : 3822Z N° SIRET :    Personne à contacter : NOM :    Tél :    Fax : Adresse :    Mél :	

**R5**



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>001 / 2013-1 / 39-386-MQ/CH-8777P</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ÉTRORAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.0072 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : N° SIRET : Adresse : Récupéré n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récupéré n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>02/10/18</u> Signature :
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>VAIRBAN</u> Date : <u>02/10/18</u>	Signature et cachet : Pierre Berthier - BP 348000 13799 AIX EN PROVENCE Cedex 6 Tél. 04.42.12.12.12 - Télécopie 04.42.12.13.14 S.A.S. au capital de 160 000 Euros 47 rue de la République - Aix en Provence
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>680</u> Date de présentation : <u>02/10/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : <u>Luis</u> Date : <u>02/10/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Luis</u> Date : <u>02/10/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera à compléter de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) : Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> Code APE 3822Z N° SIRET : <u>433 313 483 00045</u> NOM : Adresse :	



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 1 / 204 - 3 / BP-376-MQI CH-877-YP</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : Récupéré n° : Département : NOM : Limite de validité : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récupéré n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>02/10/18</u> Signature : <u>Valle</u> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>ARBAIRU</u> Date : <u>02/10/18</u>	Signature et cachet : <u>[Signature]</u> <del>S.S. Rue Pierre Bortier - BP 348000  13799 AIX EN PROVENCE Cedex 8  Tél. 04.42.12.12.12 - Télécopie 04.42.12.13.14  S.A.S. au capital de 160.000 Euros  417 542 668 RCS Aix en Provence</del>
--	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>32</u> tonne(s) <u>560</u> Date de présentation : <u>02/10/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signataire : <u>[Signature]</u> Date : <u>02/10/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description :  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Liu</u> Date : <u>02/10/18</u> Signature et cachet : <u>[Signature]</u>
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) : Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : Code APE : <u>3822Z</u> Siret : <u>433 313 483 000 45</u> Tél : <u>04 37 28 24 90</u> Code APE : <u>3822Z</u>	



### Bordereau de suivi des déchets

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>TS - ERI / LOT 2 - 2 / BV-386-MOICH-887-YP</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72 Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mét :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633 Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>02 10 18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>PAIRYBA</u> Date : <u>02 10 18</u>	Signature et cachet : 13795-AIX EN PROVENCE Cedex 3 S.A.S. au capital de 160 000 Euros 5 Aix en Provence
--	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>31</u> tonne(s) <u>560</u> Date de présentation : <u>02 10 18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : <u>02 10 18</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : <b>R12</b> Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CARON</u> Date : <u>02 10 18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90
<b>12. Destination ultérieure prévue dans le cadre de l'opération ou d'un traitement aboutissant à des déchets de provenance restreinte</b> Identification du bordereau sera accompagnée de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571 Traitement prévu (code D/R) : <u>R5</u> Code APE : <u>3822Z</u> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mét :	

**Bordereau de suivi des déchets**

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> TS-EX/102-1 / BP-386-MO CH-877-YP	
<b>1. Émetteur du bordereau</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur	
N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	
<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b>	
Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12	
<b>3. Dénomination du déchet</b>	
Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b>	
Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b>	
N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b>	
N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne Tél : 0474294901    Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	
Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 02/10/18 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b>	
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>SECOSAR</u> Date : 02/10/18 Signature et cachet : Parc de Pignauray 550, Rue Pierre Barthel - BP 348000 13799 AIX EN PROVENCE Cedex 3 Tél. 04.42.12.42.12 - Télécopie 04.42.12.13	

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b>	
N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 32 tonne(s) 620 Date de présentation : 02/10/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signataire : Date : 02/10/18 SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 N° SIRET : 43331348300045	
<b>11. Réalisation de l'opération :</b>	
Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>IWS</u> Date : 02/10/18 SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 N° SIRET : 43331348300045	
<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b>	
Traitement prévu (code D/R) : R5 N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Fax : Mél :	

R5

original du bordereau suit le déchet



# Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> TS - 21/10/18 - 21 / BP - 376 - M R / CH - 877 - YPI	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 02/10/18 Signature : <i>Val</i> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <i>Secosar</i> Date : 02/10/18	Signature et cachet : Parc de Pichaury 550, Rue Pierre Berthier - BP 348000 13799 AIX EN PROVENCE Cedex 3 Tél : 04 37 28 24 90 - Télécopie 04 42 12 13 14 Net de 160 000 Euros
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 33 tonne(s) 400 Date de présentation : 02/10/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signataire : <i>Livio</i> Date : 02/10/18 SUEZ RR IWS MINERALS France Parc de Pichaury - Avenue du Rhône Zone Portuaire - Avenue du Rhône TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 0045 Code APE 3822Z	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R :  Description : <b>R12</b>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <i>Livio</i> Date : 02/10/18 Signature et cachet : <i>Livio</i> SUEZ RR IWS MINERALS France Parc de Pichaury - Avenue du Rhône Zone Portuaire - Avenue du Rhône TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 0045 Fax : Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (dans le cas d'une information ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) : Traitement prévu (code D/R) : <b>R5</b> N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél :	



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> TS-EL/LOTA-1 / BP-386-MO / CH-27-YP	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse :	Récépissé n° :    Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise suranne  Tél : 0474294901    Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 02/10/18 Signature : <i>Vol</i> <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : FAIRBANKS    Date : 02/10/18	Signature et cachet : <i>[Signature]</i> SUEZ RR IWS MINERALS France 13799 AVENUE DU RHÔNE Cedex 3 Tél. 04.42.12.13.12 - Télécopie 04.42.12.13.14 S.A.S. au capital de 160 000 Euros 137 999 698 RCS Aix en Provence
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : 31 tonne(s) 680 Date de présentation : 02/10/18 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signature : <i>[Signature]</i> Date : 02/10/18	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <i>[Signature]</i> Date : 02/10/18 Signature et cachet : <i>[Signature]</i> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône 69360 TERNAY Tél. 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue (à compléter dans le cadre d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera demandé de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) :</b> Traitements prévus (code D/R) : R35    Siret : 313 483 00045    Code APE : 3822Z <b>R5</b> Personne à contacter : Tél :    Fax : Mél :	



### Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>Bordereau n° :</b> <u>page 2 / 143 - 3 / 0311 VS R6153 E6</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090340 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170504 Dénomination usuelle : TERRES POLLUÉES AU HCT LOURDS Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN : NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743 NOM : RCS transport Adresse : 21 Rue clos decoeur 38150 Salaise sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadrés 20 et 21 à remplir)
---	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>KIRKALIN</u> Date : <u>11/09/18</u>	Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France BP 34800 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 12 - FAX : 04 42 12 13 14 SAS au capital de 160 000 euros
---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>3</u> tonne(s) <u>240</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signature : Date : <u>11/09/18</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône Ternay - 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R : Description : <b>R12</b> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>Luo</u> Date : <u>11/09/18</u> Signature et cachet : SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône Ternay - 69360 TERNAY Tél : 04.37.28.24.90 Siret 433 313 483 00045 Code APE 3822Z
<b>12. Destination ultérieure prévue</b> (à compléter en cas d'information ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera à compléter de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél : Mél : <b>R5</b>	



# Bordereau de suivi des déchets

À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : <u>Béton polleur - Lot 4 / DA 726WZ CH118YQ</u>	
<b>1. Émetteur du bordereau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)  <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur  N° SIRET : 95450055900107 NOM : SECOSAR ETIRAGE Adresse : 7 RUE EUGENE HENAFF BP N° 542 69636 - VENISSIEUX CEDEX Tél : 04.72.90.00.72    Fax : 04.72.51.34.98 Mél : n.valle@secosar-etirage.fr Personne à contacter : MONSIEUR NICOLAS VALLE	<b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b> Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non  N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Tél : 04.37.28.24.90    Fax : 04.37.28.24.99 Mél : Personne à contacter : GUY BOSSU N° de CAP (le cas échéant) : 1090336 Opération d'élimination/valorisation prévue (code D/R) : R12
<b>3. Dénomination du déchet</b> Rubrique déchet : 170107    Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : BÉTONS AUX HCT LOURDS	
<b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)</b> Matière non soumise à l'ADR	
<b>5. Conditionnement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)    Nombre de colis :	
<b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée    tonne(s)	
<b>7. Négociant (le cas échéant)</b> N° SIREN :    Récépissé n° :    Département : NOM :    Limite de validité : Adresse :    Personne à contacter : Mél :    Tél :    Fax : Mél :	

À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

<b>8. Collecteur-transporteur</b> N° SIREN : 348860743000015 NOM : RCS transport Adresse : 21 rue clos decoeur 38150 Salaise Sur Sanne  Tél : 0474294901 Fax : 0474860371 Mél : e.caron@rcstransport.fr Personne à contacter : E.CARON	Récépissé n° : 2014-633    Département : 38 Limite de validité : 29/07/2019 Mode de transport : Route Date de prise en charge : <u>11/09/18</u> Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	--

DECLARATION GENERALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

<b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b> Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>M. VALLE</u> Date : <u>11/09/18</u>	Signature et cachet : <b>ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION</b> Parc de Bichoury - 350 rue Pierre Berthier BP 348000 - 13711 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Tél : 04 42 12 12 22 - FAX : 04 42 12 13 14 Capital de 160.000 euros 27 822 569 RCS Aix en Provence
---	---

À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION

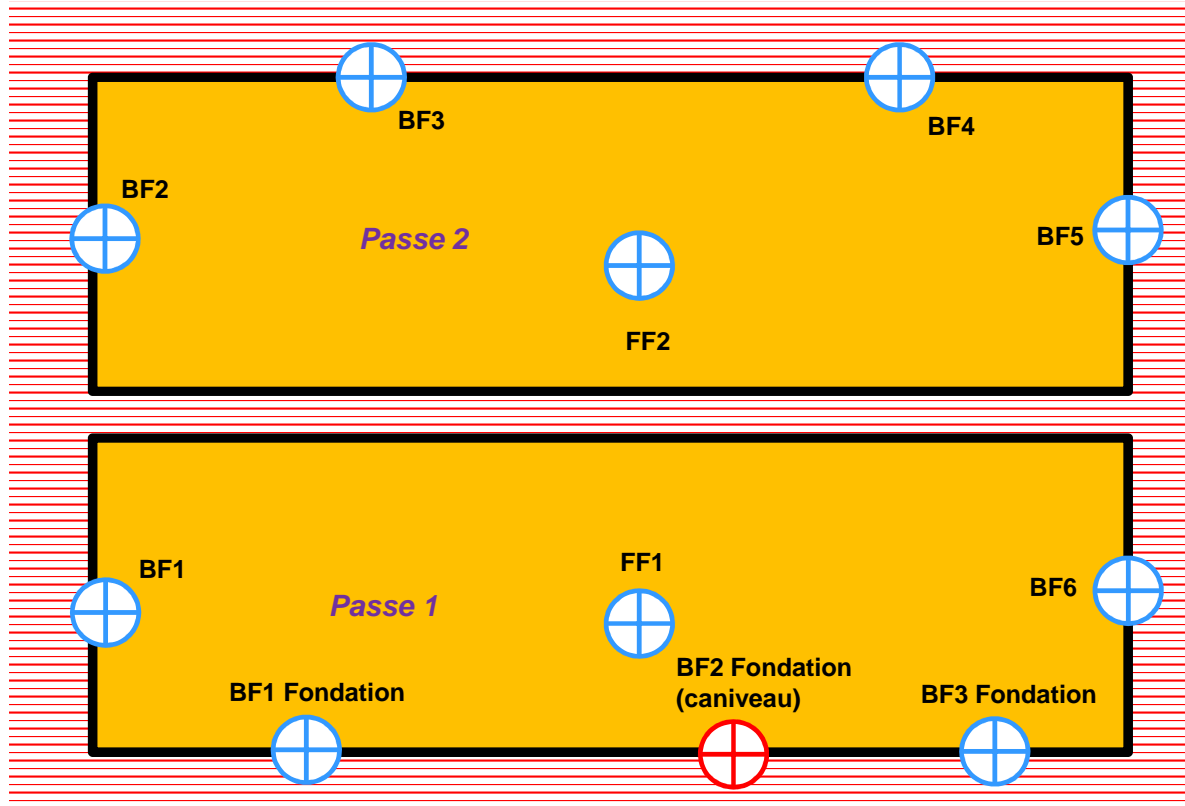
<b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b> N° SIRET : 43331348300045 NOM : SUEZ RR IWS MINERALS FR PLATEF. Adresse : LIEU-DIT FAULUBIN & LES CORNETS ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE 69360 - TERNAY Personne à contacter : GUY BOSSU Quantité réelle présentée : <u>26</u> tonne(s) <u>320</u> Date de présentation : <u>11/09/18</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :  Signataire : <u>Guy Bossu</u> Signature et cachet : Date : <u>11/09/18</u>	<b>11. Réalisation de l'opération :</b> Code D/R :  Description : <u>R12</u>  Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>CAIBEFAN</u> Signature et cachet : Date : <u>11/9/2018</u> SUEZ RR IWS MINERALS France Zone Portuaire - Avenue du Rhône
---	---

<b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571)</b> Traitements prévus (code D/R) : <u>R5</u> N° SIRET :    Siret 433 313 460 00045 NOM :    Code APE 2017 : Adresse :    Tél : 04.37.28.24.90 Mél :    Fax :	
--	--

# ANNEXE 6 : PLAN DE LOCALISATION DES ANALYSES DE RECEPTION DES BORDS ET DES FONDS DE FOUILLE

---

# SCHEMA D'IMPLANTATION DES PRELEVEMENTS DE BORDS ET FONDS DE FOUILLES



## Légende



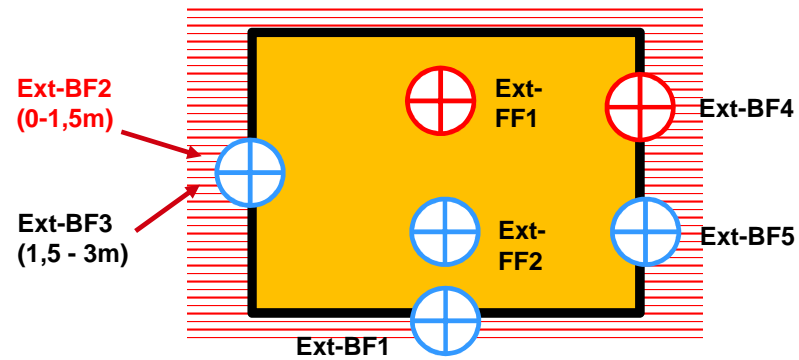
Prélèvement réceptionné



Prélèvement non réceptionné

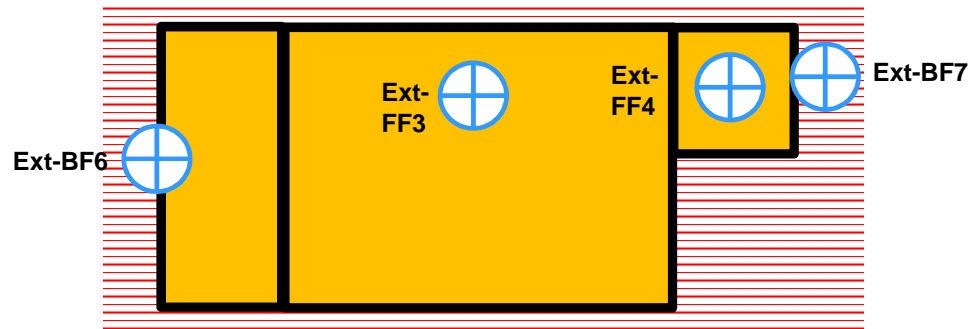
Intérieur

Extérieure



# SCHEMA D'IMPLANTATION DES PRELEVEMENTS DE BORDS ET FONDS DE FOUILLES

## Extensions extérieures supplémentaires



### Légende



Prélèvement réceptionné



Prélèvement non réceptionné

## ANNEXE 7 : PV DE RECEPTION

---

Marché réf. : 18/06-001 .....

Date : 19/10/2018

Client : SECOSAR ETIRAGE.....

Adresse : 7 Rue Eugène Hénaff 69200 VENISSIEUX...

N° AFFAIRE : 9DL3043

Commande N° : 18/06-001 // 18/09-002

Lieu des Travaux : SECOSAR ETIRAGE.....

**Le client, indiqué ci-dessus déclare par le présent acte accepter les ouvrages suivants**

: (Indiquer et décrire la nature des prestations et travaux et/ou des installations réalisés)

Travaux de dépollution réalisés :

- Terrassement, gestion, transport et traitement de 1379,74 tonnes de terres impactées aux HCT ;
- Transport et traitement de 26,32 tonnes de bétons pollués ;
- Réfection du dallage intérieur (270 m2).

**Sans réserves.** (Rayer la mention inutile)

**Avec réserves :** 1/.....

(Indiquer les réserves) 2/.....

3/.....

**Délais convenus pour lever ces réserves :**.....

**Pour le maître d'ouvrage :**

Date : 23.10.2018

Nom : *YVES MALES*  
**SECOSAR Etirage**  
Signature : *[Signature]*  
7, rue E. Hénaff - 69200 VENISSIEUX  
Tél 04 72 51 34 98 - Fax 04 72 51 34 98  
SIRET 954 500 559 00107 - APE 2431Z  
FR 94 954 500 559

**Pour ORTEC GENERALE DE  
DEPOLLUTION :**

Date : 23/10/18  
**ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION**  
Parc de Pichard - 13799 Aix en Provence  
Nom : Pierre Berthier  
N° 34800013799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3  
Tél : 04 42 12 12 12 FAX : 04 42 12 13 14  
Signature : *[Signature]*  
SAS au capital de 160.000 euros  
417 922 689 RCS Aix en Provence

**LEVÉE DES RESERVES**

**Le client déclare par le présent acte que les réserves décrites ci-dessus sont levées et reconnaît que l'ouvrage sus mentionné est conforme à sa commande.**

**Pour le maître d'ouvrage :**

Date :

Nom :

Signature :

**Pour ORTEC GENERALE DE  
DÉPOLLUTION :**

Date :

Nom :

Signature :